



www.agen.fr

DÉLIBÉRATION du CONSEIL MUNICIPAL d'AGEN

Séance du lundi 14 avril 2025

Numéro : **DCM2025_025**

Objet : **AFFECTATION DES RESULTATS 2024 AU BUDGET PRIMITIF 2025**

Nombre de conseillers municipaux en exercice : **39** **L'AN deux mille vingt-cinq le lundi quatorze avril à dix-huit heures**
Le Conseil municipal de la Ville d'Agen s'est réuni Salle des Illustres de l'Hôtel de Ville ;

Présents : **28**

M. DIONIS DU SEJOUR - Maire
Mme BRANDOLIN ROBERT, M. FELLAH, Mme KHERKHACH, Mme LAUZZANA, M. PINASSEAU, Mme IACHEMET, M. KLAJMAN, Mme HECQUEFEUILLE, M. BENATTI, Mme DEJEAN-SIMONITI - Adjoints
Mme RICHARD - Conseillers Municipaux Délégués
M. LAFFORE, M. HERMEREL - Conseillers Municipaux
M. NKOLLO, Mme GALLISSAIRES - Conseillers Municipaux Délégués
M. IMBERT - Conseillers Municipaux
M. SI-TAYEB, M. DUGAY, M. GESLOT, Mme RIVES - Conseillers Municipaux Délégués
M. DASSY - Conseillers Municipaux
M. VILLETA - Conseillers Municipaux Délégués
M. TOLOT, Mme LASMAK, M. BRUNEAU, Mme DELCROS, M. DUPONT - Conseillers Municipaux

Absent(s)

Mme FLORENTINY (absente excusée), M. RAUCH (absent excusé)

Pouvoir(s) **9**

M. ZAMBONI (donne pouvoir à M. DUGAY), Mme FRANCOIS (donne pouvoir à Mme RICHARD), M. RAUNIER (donne pouvoir à M. VILLETA), Mme MAIOROFF (donne pouvoir à M. FELLAH), Mme PEREZ (donne pouvoir à M. PINASSEAU), Mme CHAUDRUC-BIZET (donne pouvoir à Mme BRANDOLIN ROBERT), Mme GROLLEAU (donne pouvoir à M. LAFFORE), Mme COMBRES (donne pouvoir à Mme DELCROS), M. GARAY (donne pouvoir à M. DUPONT)

Président de séance : M. Jean DIONIS du SEJOUR

Secrétaire de séance : M. Roberto VILLETA

Date d'envoi de la convocation dématérialisée : **08/04/2025**

Expose :

Le résultat de l'exercice de la section de fonctionnement est de + 4 080 048,65€. Avec un résultat antérieur reporté de + 1 399 376,73€, cela donne un résultat de clôture de la section de fonctionnement de 5 479 425,38€

Le résultat de l'exercice de la section d'investissement est de -2 469 545,30€. Avec un résultat antérieur reporté de -3 066 083,49€, cela donne un résultat de clôture de la section d'investissement de -5 535 628,79€

L'affectation du résultat excédentaire de fonctionnement doit participer prioritairement au financement :

- d'un déficit antérieur d'exploitation,
- d'un déficit d'investissement,
- du solde déficitaire des reports N-1.

Il n'y a pas de déficit antérieur.

Le déficit d'investissement est de -5 535 628,79€ et le solde des reports est de +3 369 936,47€. Cela donne un besoin de financement de -2 165 692,32€ à couvrir par une partie de l'excédent de fonctionnement.

Il reste 3 313 733,06€ d'excédent de fonctionnement à reporter sur l'exercice 2025.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment, l'article L.2121-29,

Vu la commission Ressources informée en date du 24 mars 2025,

LE CONSEIL

Où l'exposé qui précède et adoptant les conclusions du Rapporteur

DELIBERE

ET A L'UNANIMITE

DECIDE

1°/ D'AFFECTER au budget primitif de l'exercice 2025 du budget principal :

- La somme de 2 165 692,32€ en recette d'investissement (compte 1068 « excédent de fonctionnement capitalisés ») afin d'assurer la couverture du déficit global d'investissement reporté,
- La somme de 3 313 733,06€ en recette de fonctionnement pour participer au financement des charges d'exploitation du budget 2025 (compte 002 « Résultat de fonctionnement reporté »)

2°/ DE REPORTER au budget primitif de l'exercice 2025 du budget principal la somme de 5 535 628,79€ en dépense d'investissement (compte 001 « Résultat d'investissement reporté »)

EXERCICE 2024	Dépenses	Recettes	
investissement			
Résultat antérieur reporté			-3 066 083,49
Réalisé	35 597 022,10	33 127 476,80	-2 469 545,30
résultat de clôture			-5 535 628,79
solde des restes à réaliser	7 310 981,34	10 680 917,81	3 369 936,47
besoin de financement			-2 165 692,32
fonctionnement			
Résultat antérieur reporté			1 399 376,73
Réalisé	47 670 455,24	51 750 503,89	4 080 048,65
résultat de clôture			5 479 425,38
résultat à reporter			3 313 733,06
résultat à affecter			2 165 692,32

AFFECTATION AU BP 2025

FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	RECETTES
	002 résultat de fonctionnement reporté 3 313 733,06

INVESTISSEMENT	
DEPENSES	RECETTES
001 solde d'exécution section d'investissement reporté 5 535 628,79	1068 excédents fonctionnement capitalisés 2 165 692,32

Le Maire

certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en Préfecture

Publication le 16/04/2025

Télétransmission le 16/04/2025

Fait et délibéré, les, jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,



J. Dionis

le Maire d'Agen,
Jean DIONIS du SEJOUR

le Secrétaire de Séance,



Roberto Villeta

Roberto VILLETA



www.agen.fr

DELIBERATION Du CONSEIL MUNICIPAL d'AGEN

Séance du lundi 14 avril 2025

NUMERO: **DCM2025_026**

OBJECTIFS ET EQUILIBRE GENERAUX DU BUDGET PRIMITIF 2025

Nombre de conseillers municipaux en exercice : **39** **L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ, LE QUATORZE AVRIL A DIX HUIT HEURES**
LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AGEN S'EST REUNI EN SEANCE PUBLIQUE SOUS LA PRESIDENCE DE MONSIEUR JEAN DIONIS DU SEJOUR, A LA MAIRIE D'AGEN, EN SALLE DES ILLUSTRES

Présents : **27** M. DIONIS DU SEJOUR, MME BRANDOLIN-ROBERT, M. FELLAH, MME KHERKHACH, MME LAUZZANA, M. PINASSEAU, MME IACHEMET, M. KLAJMAN, MME HECQUEFEUILLE, M. BENATTI, MME DEJEAN-SIMONITI, MME RICHARD-FAYOLLE, M. LAFFORE, M. HERMEREL M. N'KOLLO, MME GALLISSAIRES, M. SI TAYEB, M. DUGAY, M. GESLOT, MME RIVES, M. DASSY, M. VILLETA, M. TOLOT, MME LASMAK, M. BRUNEAU, MME DELCROS ET M. DUPONT

Absents : **3** MME FLORENTINY, M. IMBERT ET M. RAUCH

Pouvoirs : **9** M. ZAMBONI (DONNE POUVOIR A M. DUGAY), MME FRANCOIS (DONNE POUVOIR A MME RICHARD-FAYOLLE), M. RAUNIER (DONNE POUVOIR A M. VILLETA), MME MAIOROFF (DONNE POUVOIR A M. FELLAH), MME PEREZ (DONNE POUVOIR A M. PINASSEAU), MME CHAUDRUC-BIZET (DONNE POUVOIR A MME BRANDOLIN-ROBERT), MME GROLLEAU (DONNE POUVOIR A M. LAFFORE), MME COMBRES (DONNE POUVOIR A MME DELCROS), M. GARAY (DONNE POUVOIR A M. DUPONT)

Secrétaire de séance : **M. VILLETA**

Date de transmission des rapports : **MERCREDI 2 AVRIL 2025**

Date de la convocation dématérialisée : **MARDI 8 AVRIL 2025**

Expose :

L'exercice de préparation budgétaire 2025 s'est fait dans le contexte que l'on connaît : une loi de finances 2025 adoptée tardivement et qui s'inscrit dans un processus de redressement des finances de l'Etat qui annonce une légitime mise à contribution des collectivités locales. Rappelons que les dotations de l'Etat représentent un peu plus d'1/4 des recettes de fonctionnement de la Ville d'Agen et qu'en cela, elle est exposée au risque de diminution de celles-ci dans les années à venir.

Si le CFU 2024 de la ville montre de bons résultats, la bonne tenue des ratios s'est faite grâce à un premier plan d'économies validé et exécuté dès le budget 2024, afin d'inverser l'effet ciseaux qui s'amorçait et de conserver une bonne épargne brute. L'effort fait en 2024 pour maintenir notre capacité d'autofinancement et la nouvelle donne financière 2025 nous indiquent que les difficultés pour les finances des collectivités territoriales ne font que commencer. Ainsi, la municipalité, dans l'élaboration du budget primitif 2025, a souhaité

adopter un nouveau plan d'économies dit « d'urgence », avec des économies « réalisables rapidement » mais aussi des mesures plus difficiles avec le gel des recrutements externes jusqu'au mois de juin. Malgré tout, l'épargne brute prévisionnelle affichée au budget primitif 2025 ressort en baisse par rapport à celle constatée au compte administratif 2024 et laisse entrevoir tous les efforts de fond, plus structurels, restant à faire.

Le plan d'économies validé permet de présenter aujourd'hui un budget 2025 aux ratios relativement préservés tout en maintenant l'engagement de mandat n° 1 : la stabilité fiscale. Ce budget doit nous conduire, en cette dernière année de mandat, à dresser un bilan financier honorable et faire le constat de la bonne santé financière de la Ville d'Agen pour le début du prochain mandat. A cet effet, il conviendra d'appliquer un suivi d'exécution budgétaire rigoureux et régulier tout au long de l'année.

Toutefois, si la ville réussit à surmonter ces premières difficultés à travers ce budget primitif 2025, la trajectoire financière qui se dessine au niveau de l'Etat annonce que la nouvelle majorité qui sera issue des urnes en 2026 ne pourra s'exonérer d'un travail de fond beaucoup plus important.

Le présent rapport examine dans un premier temps le budget 2025 à travers la section de fonctionnement (I).

Sera ensuite détaillée la composition de la section d'investissement avec l'examen du plan pluriannuel d'investissement, des secteurs de maintenance et des crédits dévolus à la mise en œuvre des contrats de quartier (II).

Les deux dernières parties seront consacrées à la dette d'une part (III) et à la constitution de l'équilibre budgétaire d'autre part (IV).

I - LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Il convient ici de rappeler que la construction d'un budget primitif est un exercice de prévision. Si ces prévisions doivent être sincères et les plus réalistes possibles, les montants inscrits au budget constituent des autorisations budgétaires qui sont limitatives en ce qui concerne les dépenses et estimatives en ce qui concerne les recettes. Ainsi, autant, en recette (A), les réalisations peuvent s'avérer supérieures aux prévisions, toujours prudentes, autant, en dépense (B), atteindre le montant prévu n'est pas un objectif en soi, bien au contraire.

A – Les recettes ordinaires de fonctionnement

Les prévisions budgétaires présentées ci-dessous ont été élaborées sur la base de l'état fiscal 1259 de notification des bases fiscales prévisionnelles reçu le 17 mars, ainsi que des notifications des principales dotations de l'Etat (DGF, DSU et DNP) reçues le 31 mars.

COMPTE	BP22	CA22	BP23	CA23	BP24	CA24	BP25	% Var. BP25/CA24	Variation BP25/CA24
+ 70 Vente de produits du domaine (tarifs)	4 087	3 972	3 950	4 521	4 481	4 634	4 921	6,2%	287
+ 73 Impôts et taxes	28 451	28 610	29 390	30 280	30 532	30 438	30 244	-0,6%	-194
+ 74 Dotations et participations	13 914	13 915	14 293	14 344	14 429	14 425	14 550	0,9%	125
+ 75 Produits de gestion courante	895	755	1 350	1 053	1 396	1 463	1 097	-25,0%	-366
+ 013 Aténuation de charges	150	146	147	69	0	0	0	0,0%	0
Recettes ordinaires de fonctionnement (A)	47 497	47 398	49 130	50 267	50 838	50 960	50 812	-0,3%	-148

La relative baisse des recettes totales (-0,3%) recouvre des situations différenciées selon les

chapters. Les produits des services et du domaine sont dynamisés sous l'effet combiné de la revalorisation des tarifs et redevances (+ 1,8% selon l'inflation prévisionnelle) au 1^{er} janvier ou 1^{er} septembre 2025 selon les tarifs (Cf délibération du Conseil Municipal du 8 décembre 2024) et l'effet volume pour la partie billetterie : billetterie fêtes d'Agen sur 2 journées au lieu d'une en 2024 (+114k€) et billetterie de l'exposition « Lumières françaises : de la cour de Versailles à Agen » qui débutera le 4 décembre 2025 (+120k€).

Si les dotations et subventions augmentent en 2025 de 125k€, la ville d'Agen se voit exposée au risque de baisse de ces recettes (un peu plus d'1/4 des recettes de fonctionnement) pour les années à venir.

De manière inédite, le produit attendu des impôts et taxes est en baisse de 0,6% par rapport à 2024 (les raisons de cette baisse sont expliquées ci-après). Les produits de gestion courante baissent fortement et logiquement (-25%) après avoir été dynamisés par la perception d'une recette exceptionnelle en 2024 (soulte photovoltaïque du stade Armandie). Il n'y a plus d'inscription au chapitre 013 qui comptabilisait le stock du magasin qui a disparu au profit d'une rationalisation de la gestion de l'approvisionnement des services en fournitures techniques.

1) Impôts, taxes et fiscalité locale (chap 73 et 731)

Le chapitre 73 qui était unique sous la nomenclature M14, se décline désormais sous la nomenclature M57 en un chapitre 73 « impôts et taxes » et un chapitre 731 « fiscalité locale ».

<i>en k€</i>	2023	2024	2025	evol 2025/2024	
73 - Impôts et taxes	2 953	2 922	2 912	-10	-0,3%
731 - Fiscalité locale	27 327	27 516	27 336	-180	-0,7%
TOTAL	30 280	30 438	30 248	-190	-0,6%

a- Impôts et taxes (chap 73)

Dans les impôts et taxes, on retrouve principalement la fiscalité reversée par l'Agglomération d'Agen (attribution de compensation et dotation de solidarité communautaire) ou par l'Etat (fonds de péréquation intercommunale et communale et fonds national de garantie individuelle des ressources).

S'agissant de la fiscalité reversée par l'Agglomération d'Agen (AA), la prévision relative au produit de l'**attribution de compensation (AC)** s'élève à 1 844k€. Elle est inchangée depuis 2022 car il n'y a pas eu de nouveau transferts de charge depuis.

La Dotation de solidarité communautaire (DSC) est, depuis 2022, répartie par l'Agglomération d'Agen entre ses 44 communes membres et non plus entre les 6 communes qui la percevaient historiquement. Les critères de répartition sont les suivants :

- potentiel fiscal : 17,5%
- revenu/habitant : 17,5%
- taux de logements sociaux : 32,5%
- nombre d'enfants scolarisés dans le 1^{er} degré sur la commune au regard de la population communale : 32,5%

Sur la base de ces critères, actualisés pour l'année 2025, la Ville d'Agen devrait percevoir 471k€, soit 4k€ de moins qu'en 2024.

S'agissant de la fiscalité reversée par l'Etat, le montant du **fonds de péréquation intercommunale et communale (FPIC)** ne sera connu qu'au mois de juillet et il est proposé d'inscrire, par prudence, 470k€ (soit le montant perçu en 2024). Le montant du **fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR)** est quant à lui connu et inchangé depuis plusieurs années (123k€).

b- Fiscalité locale (chap 731)

La fiscalité locale est composée des contributions directes (taxe foncière sur le bâti et le non bâti, taxe d'habitation sur les résidences secondaires et les logements vacants), des droits de mutation à titre onéreux (DMTO) payés lors des transactions immobilières (1,20% du prix de vente revenant à la commune), des droits de places et de diverses taxes (impôt sur les spectacles, taxe locale sur la publicité extérieure, taxe sur la consommation finale d'électricité).

détail du 731 (en k€)	2022	2023	2024	2025	evol 2025/2024	
Contributions directes	22 226	24 151	24 896	24 731	-165	-0,7%
Droits de mutation (DMTO)	2 165	1 583	1 256	1 256	0	0,0%
Taxes diverses (TLPE, TCCFE...)	1 006	1 267	1 047	1 038	-9	-0,9%
Droits de place	317	326	316	311	-5	-1,6%
TOTAL	25 714	27 327	27 515	27 336	-179	-0,7%

A taux d'imposition constants, le **produit des contributions directes** global attendu en 2025 est de 24 731k€. Depuis la réforme fiscale actant la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, il se compose dorénavant majoritairement de la taxe sur le foncier bâti (23 604k€) qui représente 95% du produit et minoritairement de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et sur les logements vacants (1 091k€).

en k€	2022	2023	2024	2025	evol 2025/2024	
Taxe sur le foncier bâti (TFB)	21 320	22 400	23 208	23 604	396	1,7%
Taxe sur le foncier non bâti (TFNB)	25	32	33	37	4	12,1%
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS)	576	1 247	807	653	-154	-19,1%
Taxe d'habitation sur les logements vacants (THLV)	293	404	778	437	-341	-43,8%
Rôles supplémentaires sur années antérieures	12	68	70		-70	
TOTAL	22 226	24 151	24 896	24 731	-165	-0,7%

Le produit global de **taxe foncière** de la Ville progresse conformément au coefficient de revalorisation forfaitaire des bases fixé par l'Etat à 1,7% pour 2025 et sans aucune, ou presque, progression physique des bases.

Comme évoqué dans le rapport de présentation du compte financier unique 2024, le produit de **taxe d'habitation sur les résidences secondaires et sur les logements vacants** a connu une forte et inédite augmentation en 2023 et 2024. En effet, un certain nombre de logements qui n'étaient jusque-là pas taxés ont réintégré l'assiette de cette taxe à la suite de la campagne menée par l'Etat pour que les propriétaires déclarent dans leur espace « gérer mes biens immobiliers », les occupants de leurs biens (+700k€ de produit fiscal perçu au travers d'un rôle complémentaire en décembre 2023). Ces nouvelles impositions ayant donné lieu à des réclamations, les services fiscaux ont procédé à des ajustements sur les bases 2024 (notamment sur la répartition entre THRS et THLV), puis à nouveau en 2025, aboutissant à une baisse de produit de 494k€ sur le budget 2025 (ce à quoi il faut, nous le verrons plus loin, ajouter en dépense le remboursement des dégrèvements accordés aux contribuables).

Par ailleurs, compte tenu des incertitudes qui pèsent sur la reprise du marché de l'immobilier, la prévision des **droits de mutation** (1 256k€) est stabilisée par rapport au montant perçu en 2024, qui était en net recul par rapport à 2023.

S'agissant des **taxes diverses** qui comprennent la taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE) et la taxe communale sur la consommation finale d'électricité (TCCFE), elles sont anticipées stables entre 2024 et 2025.

Enfin, le produit des **droits de place** (terrasses, marchés, fêtes foraines, diverses

occupations du domaine public notamment par des installations de chantier...), est estimé à 311k€ en 2025 après un réalisé 2024 de 316k€, aucun élément ne laissant supposer une hausse ou une baisse de ces recettes.

2) Dotations et participations (chap 74)

2-1 Dotations d'Etat

Le montant de la **Dotation globale de fonctionnement (DGF)** notifié pour 2025 est de 6 192k€ soit -30k€ par rapport au montant perçu en 2024.

En revanche, la **Dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale (DSU)** progresse encore en 2025, avec un montant de 4 254€ soit 188k€ de plus qu'en 2024.

La **Dotation nationale de péréquation (DNP)** augmente quant à elle de 48k€ avec un montant notifié de 641k€.

La **Dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP)**, disparaît (-7k€) après avoir baissé régulièrement ces dernières années.

Quant à la **Dotation générale de décentralisation (DGD)** son montant est figé depuis plusieurs années à hauteur de 443k€.

In fine, ces dotations sont en augmentation de 206k€ par rapport à 2024.

Les **compensations fiscales**, enfin, sont comptabilisées au chapitre 74. La compensation d'exonérations de taxe d'habitation ayant été supprimée et intégrée dans le transfert de taux départemental de taxe foncière pour compenser la suppression de la taxe d'habitation et la compensation pour exonérations de taxe professionnelle ayant disparu depuis 2018, la Ville ne perçoit plus, depuis 2021, que la compensation pour exonérations de taxe foncière (sur le bâti et sur le non bâti). Celle-ci s'établira à 646k€ en 2025, soit 28k€ de plus qu'en 2024.

2-2 Autres participations

Les prévisions relatives aux participations à recevoir ressortent, pour leur part, en baisse de 1,3% (-30k€).

L'augmentation de 193k€ de recettes de l'Union Européenne provient uniquement des fonds attendus pour le financement du programme URBACT 4. Une grande partie devra être reversée par la Ville, chef de file, aux autres villes partenaires (177k€) que l'on retrouvera en augmentation sur le chapitre 65

L'Agglomération d'Agen avait participé à la prise en charge des frais de nettoyage engendrés par les manifestations des agriculteurs au mois de janvier 2024 à hauteur de 164k€ et à l'organisation du départ du Tour de France à Agen à hauteur de 50k€. Si ces crédits ne sont pas reconduits en 2025, l'Agglomération participera en revanche à l'exposition « Les lumières françaises » (50k€) et le montant de sa participation aux fêtes d'Agen passe de 25 à 50k€ en adéquation avec une organisation sur 2 journées au lieu d'une en 2024. Le département avait quant à lui participé aux frais d'organisation du départ du Tout de France à Agen à hauteur de 45k€ en 2024. Ces crédits ne sont pas reconduits au BP 2025.

participations	CA 2022	CA 2023	BP 2024	CA 2024	BP 2025	Evolution/CA 2024	
						en volume	en %
Union européenne	61 070	349 255	124 449	32 940	226 125	193 184	586,5%
Etat	240 985	300 843	347 069	235 124	202 184	-32 941	-14,0%
Région	25 000	45 500	28 000	25 000	35 000	10 000	40,0%
Département	126 220	106 220	127 720	122 720	76 220	-46 500	-37,9%
Agglomération Agen	182 926	189 273	316 100	354 165	159 800	-194 365	-54,9%
Autres communes	7 074	2 313	1 152	1 152	1 200	48	4,2%
CAF (crèches, ALSH, centres sociaux, CLAS...)	1 394 065	1 336 346	1 362 666	1 323 282	1 297 466	-25 816	-2,0%
Autres organismes (MSA, ARS, ACSE, mécénat...)	206 109	170 763	88 200	149 081	215 280	66 199	44,4%
TOTAL	2 243 449	2 500 513	2 395 356	2 243 463	2 213 273	-30 190	-1,3%

3) Produits des services et du domaine (chap 70)

On retrouve dans ce chapitre, pour un montant de 4 921k€, les produits des services rendus aux usagers (droits culturels, participation des familles pour les crèches, les ALSH, la cantine scolaire...) ainsi que les redevances d'occupation du domaine public et les droits relatifs au stationnement payant sur voirie.

Les prévisions au chapitre 70 sont en hausse de 6,2% par rapport au réalisé 2024. Cette augmentation s'explique par :

- les tarifs municipaux augmentés selon le taux d'inflation prévisionnel 2025 prévu dans le PLF initial de décembre 2024 (+1,8%)
- les prévisions relatives à la billetterie pour l'exposition « Les lumières françaises » (+120k€)
- les prévisions relatives à la billetterie des fêtes d'Agen sur 2 journées (+115k€)

4) Produits de gestion courante (chap 75)

On retrouve notamment sur ce chapitre, qui s'élève au BP 2025 à 1 097k€:

- les loyers tirés des différents bâtiments municipaux mis à disposition de tiers à titre onéreux (366k€),
- le loyer du stade Armandie (310k€),
- les redevances dues par les délégataires des DSP stationnement (121k€) et petite enfance
- les loyers des boutiques intérieures et extérieures du marché couvert (72k€),
- les locations ponctuelles de salles municipales (48k€),
- la redevance d'occupation du domaine public versée par le concessionnaire du réseau de gaz (35k€),
- divers produits exceptionnels qui ne s'imputent dorénavant plus au chapitre 77 dans la nomenclature M57 (53k€)

En 2024, la soulte due par l'investisseur qui a installé des panneaux photovoltaïques sur la toiture des tribunes du stade Armandie a été comptabilisée sur ce chapitre (430k€). Cette recette étant ponctuelle, ce chapitre enregistre une baisse de 364k€ en 2025.

B – Les dépenses ordinaires de fonctionnement

C'est au niveau des dépenses de fonctionnement que la politique volontariste de recherche d'économies de la municipalité se traduit très clairement. En effet, malgré une inflation qui pèse encore sur le coût des achats et des impacts financiers sur lesquels la Ville n'a pas de maîtrise (dégrèvements fiscaux, augmentation des cotisations patronales...) et sans réduction du niveau de service rendu aux administrés, les dépenses de fonctionnement prévues au BP 2025 sont en hausse d'à peine 1,2% par rapport au CFU 2024. Le chapitre 011 affiche quant à lui une baisse de 757k€ (-5,6%).

Nous envisagerons successivement l'examen des dépenses ordinaires, des dépenses

internes et des charges financières en lien avec les soldes intermédiaires de gestion qui en dépendent.

1) Les dépenses ordinaires et la valeur ajoutée

COMPTE	BP22	CA22	BP23	CA23	BP24	CA24	BP25	% Var. BP25/CA24	Variation BP25/CA24
- 60 Achats	3 261	2 639	3 916	3 492	2 949	3 604	3 164	-12,2%	-440
- 61 Services extérieurs	4 110	3 761	4 860	4 648	5 065	5 001	4 845	-3,1%	-156
- 62 Autres services extérieurs	4 842	4 466	4 392	4 595	4 649	4 370	4 137	-5,3%	-233
- 65 Charges de gestion courante	4 718	4 571	5 391	5 250	5 149	5 151	5 161	0,2%	10
- 014 Atténuation de produits	100	69	80	61	90	90	282	213,3%	192
Dépenses ordinaires de fonctionnement (B)	17 031	15 506	18 639	18 046	17 902	18 216	17 589	-3,4%	-627
Valeur ajoutée (C = A - B)	30 466	31 892	30 491	32 221	32 936	32 744	33 223	1,5%	479

Les prévisions de dépenses ordinaires sont en recul de 3,4% par rapport au CA 2024. Cela représente un véritable effort d'économies, particulièrement sur le chapitre 011 (qui regroupe les comptes 60, 61 et 62) dont les dépenses prévisionnelles baissent de 829k€ (-7%).

Economie sur dépenses ponctuelles 2024		
chapitre 011 hors impôts et taxes (compte 63) en k€	Démolition bâtiment rue Lagasse	-253
	Nettoyage manifestations agricoles	-380
	Tour de France	-225
plan d'économies		
	Fluides	-338
	Achats	-104
	Services extérieurs divers	-319
TOTAL ECONOMIES		-1239

Les seuls surcoûts notables concernent l'organisation de 2 événements majeurs pour lesquels il convient toutefois de soustraire aux dépenses brutes les recettes générées (billetterie, partenariats...):

➤ l'organisation de l'exposition « Les lumières françaises : de la cour de Versailles à Agen » prévue du 4 décembre 2025 au 8 mars 2026 (Cf délibération du Conseil Municipal 3 février 2025)

expo "Les Lumières Françaises"

	2025	2026	TOTAL
Dépenses brutes	503k€	224	727k€
Recettes	279k€	303	582k€
Dépenses nettes	224k€	-79	145k€

➤ l'organisation des fêtes d'Agen sur 2 journées au lieu d'une en 2024

Fêtes d'Agen			
	2023 (2 j)	2024 (1 j)	2025 (2j)
Dépenses brutes	931k€	518k€	825k€
Recettes	273k€	163k€	337k€
Dépense nettes	658k€	355k€	488k€

Le chapitre 65 « charges de gestion courante » comprend essentiellement les subventions aux organismes tiers, les indemnités des élus et les admissions en non-valeur.

Ce poste est stable par rapport au CA 2024. Les variations notables de ce chapitre sont :

- une augmentation de la subvention d'équilibre du CCAS (+ 62k€),
- un quasi-doublement de la cotisation au SIVU Chenil de Caubeyres appelée en 2025 pour 72k€ contre 49k€ en 2024 (soit +23k€), actuellement contestée par de nombreuses communes membres de l'Association des Maires du Lot-et-Garonne (ADM 47),
- la baisse de subventions ciblées : Les Amis de Michel Serres (-20k€), les Folies Vocales (-10k€) le Florida (-10k€) et la socquette légère (-5k€), associations solides dont les événements sont ancrés dans le paysage local et bénéficient de bons plans de financement,
- la baisse de l'enveloppe globale des subventions aux associations sportives (- 11,5k€),
- des indemnités versées en 2024 (-153k€) que l'on ne retrouve pas en 2025 : expropriations réserve foncière DUP, indemnités suite à contentieux RH et indemnité de départ étal marché couvert,
- le reversement aux villes partenaires, Agen étant chef de file, des fonds européens perçus dans le cadre du programme URBACT 4 (+177k€).

Enfin, les 282k€ prévus au chapitre 014 correspondent aux dégrèvements de taxe d'habitation sur les logements vacants (THLV) que la Ville est amenée à rembourser à l'Etat après traitement des dossiers de réclamation des contribuables par les services fiscaux (Cf paragraphe baisse du chapitre 73 page3)

Dans ce contexte, la valeur ajoutée progresse de 1,5% par rapport au CA 2024.

2) Les dépenses internes et l'épargne de gestion

COMPTE	BP22	CA22	BP23	CA23	BP24	CA24	BP25	% Var. BP25/CA24	Variation BP25/CA24
- 63 Impôts et taxes	479	398	455	492	434	445	517	16,2%	72
- 012 Charges de personnel nettes	23 907	23 924	24 819	24 435	25 653	25 015	25 761	3,0%	746
Dépenses internes de fonctionnement (D)	24 386	24 322	25 274	24 927	26 087	25 460	26 278	3,2%	818
Epargne de gestion (E = C - D)	6 080	7 570	5 217	7 294	6 849	7 284	6 945	-4,7%	-339

L'épargne de gestion est un solde intermédiaire qui déduit de la valeur ajoutée les charges d'impôts et taxes mais surtout les frais de personnel. L'épargne de gestion, d'un montant prévisionnel de 6 945k€, est en baisse de 4,7% par rapport au CA 2024. Elle reste toutefois supérieure à toutes les épargnes de gestion prévisionnelles qui ressortaient des budgets primitifs depuis le début de mandat.

La prévision relative aux impôts à payer par la Ville d'Agen sur son patrimoine pour 2025 (385k€) tient compte de la revalorisation forfaitaire des bases (+1,7%) et des acquisitions et cessions foncières réalisées en 2024. Le compte 63 intègre en outre les frais de SACEM (environ 85k€) relatifs aux spectacles (théâtre, fêtes d'Agen) et animations de rue organisés par la Ville ainsi que de la taxe d'assainissement que devra payer la Ville pour la construction de la nouvelle école Paul Chollet (40k€).

Les dépenses de personnel continuent à faire l'objet d'une vigilance particulière. Représentant 57% de l'ensemble des dépenses de fonctionnement de la Ville, leur maîtrise constitue un objectif fondamental dans le cadre de la stratégie financière de la collectivité. La performance de l'administration commune dans ce domaine a d'ailleurs été soulignée par la Chambre régionale des comptes dans son rapport issu du contrôle effectué en 2024 sur les comptes de l'Agglomération d'Agen sur la période 2019-2023 :

La Chambre relève l'effort réalisé pour maîtriser la masse salariale entre 2019 et 2023, malgré les recrutements de policiers municipaux issus du programme de mandat de la ville d'Agen : « *La masse salariale, qui s'élève à 42,1 M€ en 2023, est maîtrisée au cours de la période de contrôle* » (p. 7) ; « *la chambre salue l'effort de recherche d'économies à travers cette démarche [ndlr : la mutualisation]* » (p. 7)

Rapporté au total des produits de gestion, le pourcentage des dépenses de personnel est de « *48,6% en 2019 en baisse constante pour atteindre 44,6% en 2023. [...] Les dépenses de personnel de l'AA rapportées en pourcentage des produits de gestion présentent le plus faible pourcentage des CA de strate similaire de la région Nouvelle-Aquitaine.* » (p. 28 et 29)

Après les hausses du point d'indice de 2022 et 2023, l'année 2025 est de nouveau impactée par des mesures externes et notamment la mesure relevant de 3 points la cotisation patronale à la CNRACL sur 4 ans (+296k€ en 2025) introduite dans la loi de finances pour la sécurité sociale 2025 à laquelle s'ajoute la hausse du taux de cotisation patronale de l'URSSAF pour les agents contractuels (+99k€ en 2025).

S'ajoutent les dépenses supplémentaires liées à la gestion interne des ressources humaines (+906k€) :

- GVT, glissement vieillesse technicité lié à l'évolution mécanique des carrières (avancements d'échelon, de grade, promotion interne)
- revalorisation de certains régimes indemnitaires comme l'harmonisation des catégories B
- revalorisation de la participation à la complémentaire santé en vue de l'application de l'obligation de participation à compter du 1^{er} janvier 2026
- dépenses supplémentaires liées aux recrutements effectués en fin d'année 2024 (effet report sur année pleine)

Face à la hausse des dépenses du chapitre 012 de plus d'1,3M€, la municipalité a fait le choix difficile mais indispensable de geler les recrutements externes (hors contrats courts < 3 mois) jusqu'au mois de juin, permettant ainsi une économie d'au moins 244k€. Cela vient s'ajouter aux mesures déjà engagées sur la réduction des coûts de la masse salariale (révision des clés de répartition et non remplacement de certains départs) dégageant une économie totale de 572k€.

Ainsi, l'évolution de la masse salariale nette de la Ville serait de **+ 746k€ par rapport à 2024 soit + 3%** (la hausse aurait été de 4% sans gel des recrutements)

3) Les provisions pour risques et charges

Répondant aux recommandations de la Chambre régionale des comptes et aux exigences de la nomenclature comptable M57, sont constituées depuis 2021 des provisions au chapitre 68.

➤ **Compte 6815 « dotations aux provisions pour risques et charges de fonctionnement » :**

Sans contentieux avéré pour la ville d'Agen, aucune inscription budgétaire en 2025

➤ **Compte 6817 « dotations aux dépréciations des actifs circulants » :** non recouvrement des titres de recette émis par la Ville et qui seraient susceptibles d'être admis en non-valeur si les poursuites engagées par le comptable public s'avéraient infructueuses. Il est proposé d'inscrire le même montant qu'en 2024, soit 21 845,00€.

➤ **Compte 6865 « dotations aux provisions pour risques et charges exceptionnelles ou incertaines » :** cette provision est constituée dans le cadre du recours engagé par les co-proprétaires du 12 rue Lagasse mitoyen du 14 rue Lagasse démolie en 2024 qui pourrait contraindre la Ville à participer à des travaux complémentaires de sécurisation du mur (65k€/an sur 2 ans).

	2021	2022	2023	2024	2025	TOTAL
Provision pour risques et charges de fonctionnement						
6815- Dotation aux provisions	90 470,00	90 470,00	0,00	0,00	0,00	180 940,00
Provision pour dépréciation des actifs circulants						
6817 - Dotation aux provisions	0,00	6 568,54	22 616,77	21 845,49	21 845,00	72 875,80
Provision pour risques et charges exceptionnelles ou incertaines						
6865-Dotations aux provisions	0	0	0	0	65 000	65 000

4) Le solde financier de fonctionnement et l'épargne brute

COMPTE	BP22	CA22	BP23	CA23	BP24	CA24	BP25	% Var. BP25/CA24	Variation BP25/CA24
+ 76 Produits financiers	1	1	44	43	37	40	17	-53,5%	-23
- 66 Charges financières	327	363	614	671	664	867	1 137	31,1%	270
Solde financier de fonctionnement (F)	-326	-362	-570	-628	-627	-827	-1 120	35,4%	-293
+ 78 Reprise sur dotation aux provisions	0	0	0	0	34	190	0	-100,0%	-190
- 68 Dotation aux provisions	97	98	113	23	22	22	87	295,5%	65
Dotation aux provisions (G)	97	98	113	23	-12	-168	87	-151,8%	255
Epargne brute (hors spécifique) (H = E + F - G)	5 657	7 110	4 534	6 643	6 234	6 625	5 738	-13,4%	-887

Avec un encours de dette qui augmente en 2024 en lien avec le pic d'investissement de l'année écoulée (Cf rapport CFU), les frais financiers augmentent mécaniquement en 2025 (+270k€). La baisse des taux d'intérêts amorcée au 2^{ème} semestre 2024 devrait toutefois permettre de contenir cette progression.

Les produits financiers correspondent quant à eux aux intérêts reçus dans le cadre

de deux contrats de swap de taux¹ qui avaient été souscrits en 2013 et 2014 (la Ville payant un taux fixe et les banques lui versant un taux variable). Selon la même logique reposant sur une anticipation de baisse des taux variables, ces produits financiers devraient diminuer en 2025.

In fine, si l'ensemble des prévisions inscrites au BP 2025 se réalisaient en totalité, la Ville perdrait plus de 13% de son épargne brute (soit 887k€) par rapport à 2024. Sans la mise en œuvre d'un nouveau plan d'économies et la suspension des recrutements pour six mois, la situation aurait été plus difficile. Comme évoqué en introduction, le travail réalisé dès la préparation budgétaire 2024 et renforcée en 2025 a mis un véritable coup d'arrêt à la progression des dépenses constatée ces dernières années et constitue un changement de paradigme.

Si les réalisations au CA s'avèrent toujours meilleures que les prévisions faites au moment du BP, c'est un constat qui doit être encore plus vrai désormais. Ainsi, tout l'enjeu sera d'effectuer un suivi rigoureux de l'exécution de ce budget primitif afin qu'il produise un CA 2025 en adéquation avec les efforts fournis pour préparer ce budget.

5) Le résultat spécifique

Dans la nomenclature comptable M57, les chapitres 67 et 77 deviennent des chapitres de « charges et produits spécifiques », les charges et produits exceptionnels étant renvoyés aux chapitres 65 et 75 « autres charges et produits de gestion courante ». Ainsi, ces chapitres ne recouvrent plus que les annulations de titres sur exercice antérieur (compte 673), les annulations de mandats sur exercice antérieur (compte 773) et les produits de cessions (compte 775 qui ne fait l'objet que d'une réalisation et pas d'une prévision, cette dernière étant inscrite au chapitre 024 en recette d'investissement).

La section de fonctionnement, retraitée des dépenses et recettes spécifiques (67 et 77), se présente, en mouvements réels, de la manière suivante :

<i>hors produits et charges spécifiques (67 et 77) et excédent reporté (002)</i>	CA 2024	BP 2025	Evol /CA 24	Evol /CA24
Dépenses de gestion courante (011)	13 420 383	12 663 195	-757 188	-5,6%
Autres charges de gestion courante (65)	5 151 159	5 161 262	10 103	0,2%
Charges financières (66)	867 357	1 136 742	269 385	31,1%
Charges de personnel (012)	25 014 639	25 761 209	746 570	3,0%
Atténuations de produits (014)	90 052	281 863	191 811	213,0%
Dotations aux provisions (68)	21 845	86 845	65 000	297,5%
Total dépenses	44 565 435	45 091 116	525 681	1,2%
Produits des services et du domaine (70)	4 634 083	4 921 379	287 297	6,2%
Impôts et taxes (73)	2 921 542	2 907 875	-13 667	-0,5%
Fiscalité locale (731)	27 515 933	27 335 750	-180 183	-0,7%
Dotations et participations (74)	14 425 056	14 550 287	125 231	0,9%
Produits de gestion courante (75)	1 463 213	1 097 212	-366 001	-25,0%
Produits financiers (76)	40 610	17 301	-23 309	-57,4%
Reprise sur provision (78)	189 614	0	-189 614	
Atténuation de charges (013)	0	0	0	0,0%
Total recettes	51 190 051	50 829 804	-360 247	-0,7%
Epargne brute (hors spécifiques)	6 624 616	5 738 688	-885 928	-13,4%
Taux épargne brute (hors spécifiques)	12,9%	11,3%		

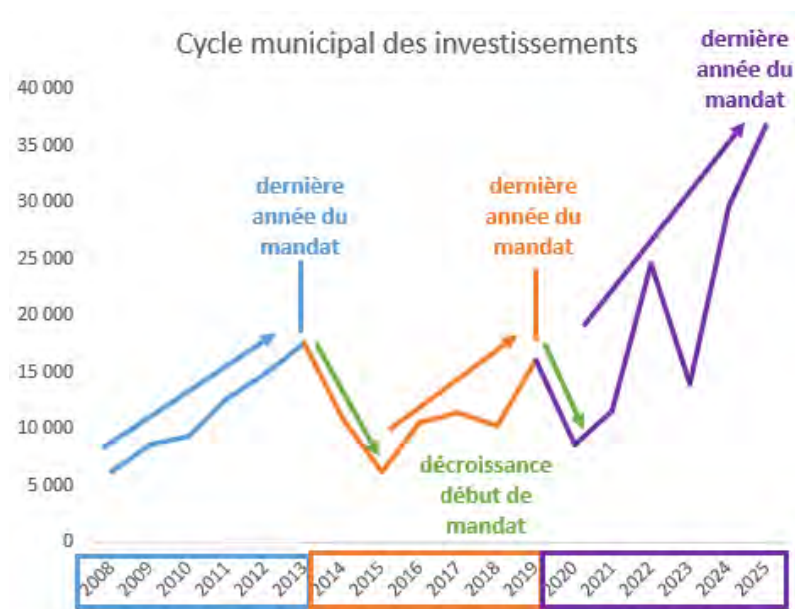
¹ Contrats d'échange de taux

II - LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Comme pour la section de fonctionnement, les investissements ont fait l'objet d'un examen attentif et d'arbitrages avec la volonté de rester dans la trajectoire financière fixée en début de mandat :

- Maintenir une capacité de désendettement inférieure à 10 ans
- Maintenir le niveau d'endettement en-dessous de la moyenne des villes de la strate (engagement n°2 de notre programme municipal de mandat)
- Mener à bien le programme de mandat (une moyenne de 20M€/an)

Même si le niveau global d'investissement est nettement plus élevé sur ce mandat que sur les précédents, on retrouve le profil classique du cycle d'investissement municipal, avec le début du mandat consacré à la conception des nouveaux projets, et la fin de mandat marquant leur concrétisation et donc un pic de dépenses. Ainsi, 2025 représentera de manière classique un point culminant mais, de la même manière que les mandats précédents, on peut s'attendre à une décline sur les années 2026-2027 avec pour conséquence, une diminution du stock de dette.



La section d'investissement se décompose en 3 grands postes : les projets de mandat, la maintenance du patrimoine communal et les projets des contrats de quartier :

en k€ bruts	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	BP 2025	RP 2024	Total 2025
PPI	4 750	9 178	20 926	10 802	25 371	23 643	6 200	29 843
CQ	1 136	249	1 175	979	1 273	3 448	187	3 635
Maintenance	2 658	2 131	2 404	2 242	2 961	2 506	850	3 356
Autre		1 751	64	209	44	160	66	226
TOTAL	8 544	13 309	24 569	14 232	29 649	29 756	7 303	37 059

A - Le plan pluriannuel d'investissement (PPI)

Les restes à réaliser de l'exercice 2024 s'élèvent à 7,3M€ en dépenses et 8,2M€ en recettes.

Si 2024 est l'année qui a marqué un pic sur les investissements, le volume des investissements 2025 reste important en raison de projets majeurs qui seront livrés cette année.

L'année 2025 s'inscrit en effet dans la finalisation des projets inscrits dans le programme de mandat :

- › la construction de la nouvelle école Paul Chollet (ouverture de l'école en septembre 2025),
- › l'aménagement du parc Fallières (mise en circulation en septembre 2025),
- › la ceinture douce avenue Jean Jaurès (inauguration en avril 2025),
- › le réaménagement de la médiathèque Lacépède,
- › la piétonnisation/sécurisation de la contre allée De Gaulle et de la rue Cale Abadie.

En brut, le montant total du PPI s'élève à 29,3M€ pour 2025 (BP + reports). Avec un niveau particulièrement élevé (15,5M€) de recettes attendues, le montant net du PPI (dépenses – recettes) est de 13,8M€ pour 2025. Ce niveau de recettes illustre le fait que ce sont les projets les plus importants qui sont les mieux financés et que si la municipalité a lancé ces grands projets, c'est aussi car elle en a obtenu un bon niveau de financement.

Afin de limiter l'endettement de la ville, l'encaissement de ces recettes, en lien avec la fin des travaux pour nombre de grands projets, devient un véritable enjeu et nécessitera d'assurer un suivi rigoureux et régulier de leur perception.

projets suivis en AP/CP		Dépenses			Recettes			MONTANT NET
		Reports	BP 2025	TOTAL	Reports	BP 2025	TOTAL	
C33	Nouvelle école Paul Chollet	40	7 314	7 354	2 011	600	2 611	4 743
C65	Ceinture douce Jean Jaurès	669	3 954	4 623	2 349		2 349	2 274
N8	Immeuble ex-Carnot	1 372	479	1 851	595		595	1 256
C64/C70	Mobilités douces quartier St Hilaire (rues Reine, Quillou, Malatuffe, Fon de Raché et Charretiers)	505	620	1 125			0	1 125
C57/B95	Rénovation patrimoine économies d'énergie	720	357	1 077	81		81	996
C49	Parc Fallières	55	3 915	3 970	724	2 283	3 007	963
C57B	Travaux dans les écoles (Simone Veil, P Bert, Carnot)	136	998	1 134	181	144	325	809
N9/PTB71	Programme de rénovation des églises (toiture Sacré Cœur, St Hilaire)	58	710	768			0	768
C31	Piétonisation contre-allée de Gaulle et rue Cale Abadie		650	650			0	650
C12/C12B/B93	Travaux du Musée (couvertures + restructuration)	641	350	991	350	78	428	563
C13	Rénovation couverture église des Jacobins	56	1 135	1 191	111	524	635	556
B99/C20/N3/N2/C18	Equipements sportifs (courts SUA tennis)	164	334	498		135	135	363
C50	Jardins urbains (jardin du souvenir Gaillard, square Verdun)	231	80	311			0	311
C53	Liaison piétonne Courpian-Picketty et déplacement Kayak	24	245	269			0	269
C63	Réhabilitation Rodrigues/Passelaygues		255	255			0	255
N10	Rénovation théâtre Ducourneau	2	361	363		129	129	234
C62/B40/PT29	Habitat - Logement (incitation rénovation logements + fonds de concours habitat social)	140	71	211			0	211
C56	Centre Technique Mutualisé (CTMA - fonds de concours à l'AA)	63	134	197			0	197
C29	Renforcement vidéoprotection	9	173	182			0	182
B79/C87/C119	Plan numérique (écoles, télétravail, appli mobile)	8	90	98			0	98
C48/C48B/C52/C51	Végétalisation	8	152	160	56		56	104
C53C	Passerelle Gauja	29	72	101			0	101
PSS43	Restauration municipale	45	68	113	3	15	18	95
N1	Espace mémoire Ferrasse	70		70			0	70
C60	Eco quartier (parkings impasse Manceau)	107	33	140		110	110	30
C14	3ème salle Cinéma Art et Essai	93	20	113	191		191	-78
	Divers	136	81	217	316	3	319	-102
B72/C78/C78B	Poursuite de l'effort d'accessibilité (écoles Sembel, Lacour, Herriot)	394	125	519	658		658	-139
C16/C84	Médiathèque lieu de vie	25	720	745	215	720	935	-190
C65B	Ceinture douce Jean Bru	363	15	378	295	1 170	1 465	-1 087
B100	Opérations foncières centre-ville	37	132	169		1 425	1 425	-1 256
		6 200	23 643	29 843	8 136	7 336	15 472	14 371

B - Les secteurs de maintenance

Les reports de l'exercice 2024 sont intégrés à hauteur de 850k€ en dépenses.

Les crédits nouveaux s'élèvent à 2 506k€ poursuivant ainsi une volonté de veiller à la bonne préservation du patrimoine communal, à améliorer sa performance énergétique et à œuvrer pour la transition environnementale.

Les principales opérations de maintenance 2025 sont (en dépenses brutes hors reports) :

1 MOBILIER ET MATERIEL ~ 142k€

- le remplacement de matériel et outillages techniques,
- l'acquisition de matériel et mobilier de bureau.

2 MATERIEL ROULANT ~ 423k€

- acquisition d'une mini-benne et d'une balayeuse pour le service propreté,
- acquisition d'un tracteur-tondeuse, d'un véhicule léger et d'une balayeuse de gazon pour le service espaces verts,
- acquisition d'un conteneur à vélos pour le service des sports,

Chaque fois que cela est possible, les véhicules acquis sont à carburation alternative afin de décarboner peu à peu la flotte municipale.

3 INFORMATIQUE ~ 329k€

- remplacement des matériels (tablettes, smartphones, PC portables, serveurs, copieurs),
- acquisition et mise à jour de logiciels,
- renouvellement des réseaux informatiques.

Il est important de noter qu'une partie de la dépense prévisionnelle 2025 est portée par la Ville avec un remboursement par l'Agglomération d'Agen de la part qui lui revient dans le cadre du pacte d'administration commune.

4 BATIMENTS ~ 463k€

- clos, couvert, sécurité,
- travaux d'amélioration dans les écoles et bâtiments municipaux (hors travaux d'économies d'énergie et d'aménagement des cours d'écoles inscrits au PPI),

5 ESPACES VERTS ~ 99k€

Des crédits sont prévus principalement pour l'implantation ou le renouvellement d'aires de jeux.

7 GROSSES REPARATIONS DE VOIRIE ~ 920k€

Cette enveloppe couvre les dépenses de renouvellement des chaussées (notamment les abords de la nouvelle école Paul Chollet), de sécurisation, d'aménagement de trottoirs, l'acquisition de mobilier urbain et de signalétique verticale, ainsi que les participations versées aux concessionnaires pour l'effacement des réseaux.

8 ACQUISITION ET RESTAURATION D'ŒUVRES D'ART ~ 113k€

Cette enveloppe permet d'enrichir et restaurer les collections du Musée en fonction des opportunités du marché de l'art. En 2025, cette enveloppe est entièrement dédiée à la restauration des œuvres qui seront présentées lors de l'exposition « les lumières françaises ». De plus, ces dépenses font l'objet d'un mécénat dont les recettes sont inscrites au budget 2025 pour 49k€.

10 PARC INSTRUMENTAL ~ 14k€

Cette enveloppe permet d'acquérir des instruments de musique pour le Conservatoire à Rayonnement Départemental d'Agen (CRDA)

C - Les provisions dévolues à la mise en œuvre des contrats de quartier

En 2025, ce sont 28 projets d'aménagements relatifs aux contrats de quartier qui ont été inscrits au budget 2025 pour un montant prévisionnel de 3,45M€. Il est important de souligner que 16% de ces dépenses soit 559K€ concernent des compétences propres à l'Agglomération d'Agen (pluvial et éclairage public pour l'essentiel). Ces travaux sont donc réalisés par la Ville dans le cadre d'une convention de mandat avec l'Agglomération d'Agen (délibération du Conseil municipal du 3 février 2025) qui permet in fine à la commune d'être intégralement remboursée des dépenses qu'elle réalise sur ces compétences

Domaines d'intervention	Nombre d'Actions	Montant prévu au BP 2025 (en k€)	%
Voirie - trottoirs - stationnement - signalisation ...	19	3 114	90,3%
Espaces verts (aires de jeux, parcs, végétalisation, clôtures ...)	6	296	8,6%
Bâtiment (réfection mur et création d'une fresque)	1	30	0,9%
Sport	2	7	0,2%
TOTAL Contrats de quartier 2025	28	3 448	100%

Les projets de voirie concernent principalement la réfection et la végétalisation de la place des Droits de l'Homme, la reprise de la rue des Cailles, de la rue de Raymond, des rues Neuve et Rogué, la réfection de trottoirs rues Ravel et de Musset, la réhabilitation de la rue de Lisbonne effacement de réseaux inclus, la réfection des rues Ducourneau, Londrade, de Bézis et de la Tour, un aménagement de sécurité rue Pierre-Mendes France, la création d'un parking en evergreen rue de Santarem, la reprise des trottoirs avenue de Vérone et impasse Mermoz, des effacements de réseaux rue de la Masse et la réfection de la chaussée boulevard du Dr Messines.

Le volet espaces verts prévoit quant à lui la végétalisation du parc Chabaud avec l'implantation de mobilier, la pose d'une clôture au terrain de basket de Rodrigues et à l'espace vert des Tanneries, la création d'une micro-forêt à côté de Pôle Emploi, l'aménagement du square de Verdun, la végétalisation du parvis de l'église des Jacobins, la création d'allées piétonnes au square de Chiquito et l'implantation d'un jeu d'eau place de Montanou.

III – LE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

L'équilibre du BP 2025, avec des taux de réalisation de 100% en dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement, serait quant à lui assuré par un emprunt prévisionnel de 13,6M€ (dont 2,5M€ souscrits pour le financement des restes à réaliser 2024).

2025	ENCOURS au 01/01/2025 A	CAPITAL REMBOURSE B	EMPRUNT EQUILIBRE C	ENCOURS au 31/12/2025 D = A - B + C	VARIATION D - A	VARIATION D/A
BUDGET PRINCIPAL	34 714	4 047	13 630	44 297	9 583	+28%
Dette propre	34 714	4 047	13 630	44 297	9 583	28%

L'encours de dette s'élèverait donc, au 31/12/2025, à 44,3M€ si cet emprunt d'équilibre devait être réalisé dans sa totalité.

Le ratio encours de dette propre au 31/12 sur épargne brute (dit aussi capacité de désendettement) serait en augmentation de 2,5 ans par rapport au CA 2024, sous l'effet combiné d'une augmentation de l'encours de dette et d'une diminution de l'épargne brute. La capacité de désendettement resterait toutefois inférieure au plafond de 12 ans fixé par la loi.

BUDGET PRINCIPAL (hors mouvements exceptionnels)	BP22	CA22	BP23	CA23	BP24	CA24	BP25
EPARGNE BRUTE	5 754	7 208	4 534	6 643	6 234	6 625	5 738
<u>TAUX D'EPARGNE BRUTE</u> (Epargne brute/recettes réelles de l'exercice)	12,2%	15,2%	9,2%	13,2%	12,3%	13,0%	11,3%
ENCOURS DE DETTE PROPRE AU 31/12	29 235	21 699	32 839	22 830	34 629	34 714	44 297
<u>CAPACITÉ DE DÉSENETTEMENT</u> (Encours de dette/Epargne brute)	5,1 ans	3,0 ans	7,2 ans	3,4 ans	5,6 ans	5,2 ans	7,7 ans

IV – L'EQUILIBRE BUDGÉTAIRE 2025

Afin d'avoir une vision complète de l'équilibre budgétaire de l'exercice 2025, il convient d'intégrer l'affectation des résultats 2024 (cf rapport spécifique) ainsi que les dépenses et recettes d'ordre² (notamment dotations aux amortissements).

En effet, l'excédent de fonctionnement dégagé en 2024 est affecté en 2025 en partie sur la section de fonctionnement (3 314k€) et en partie sur la section d'investissement (2 166k€), en couverture du déficit constaté en 2024 sur la section d'investissement (5 536k€) déduit de l'excédent des restes à réaliser en investissement (3 370k€) ➤ Cf rapport d'affectation des résultats de l'exercice 2024

Ainsi, l'autofinancement dégagé sur la section de fonctionnement de l'exercice 2025 n'est pas uniquement fonction des dépenses et recettes inscrites au budget 2025 mais également de l'excédent de fonctionnement reporté.

Par conséquent, le montant prévisionnel du virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement qui correspond à l'autofinancement (enregistré à la fois en dépense de fonctionnement et en recette d'investissement) s'élève à 6 647k€.

Compte tenu de l'autofinancement ainsi dégagé et du volume des investissements à financer, l'équilibre de la section d'investissement est assuré par l'inscription d'un emprunt d'équilibre de 11 130k€ s'ajoutant aux 2 500k€ d'emprunts souscrits en couverture des reports 2024.

EQUILIBRE DU BP 2025 BUDGET PRINCIPAL

		DEPENSES	RECETTES
	FONCTIONNEMENT (réel + ordre)		
	Opérations réelles	45 121 380,38 €	50 829 804,06 €
	Opérations d'ordre	2 550 000,00 €	174 516,12 €
002	Excédent 2024 (env 2384)		3 313 733,06 €
	Sous-total avant virement	47 671 380,38 €	54 318 053,24 €
023	Virement (env 2380)	6 646 672,86 €	
	TOTAL FONCTIONNEMENT	54 318 053,24 €	54 318 053,24 €
	INVESTISSEMENT (réel + ordre)		
	Opérations réelles	33 803 364,18 €	13 651 051,25 €
	Opérations d'ordre	974 516,12 €	3 350 000,00 €
	Reports 2024	7 310 981,34 €	8 180 917,81 €
	Emprunt de couverture		2 500 000,00 €
	Sous-total avant virement	42 088 861,64 €	27 681 969,06 €
021	Virement (env 2562)		6 646 672,86 €
001	Déficit global de clôture 2024 (env 3548)	5 535 628,79 €	
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé (env 4779)		2 165 692,32 €
	Sous-total avant emprunt	47 624 490,43 €	36 494 334,24 €
16411	Emprunt d'équilibre (env 7890)		11 130 156,19 €
	TOTAL INVESTISSEMENT	47 624 490,43 €	47 624 490,43 €

² Contrairement aux opérations réelles qui se traduisent par des encaissements ou des décaissements effectifs, les opérations d'ordre budgétaires correspondent à des jeux d'écritures entre sections (amortissements) ou à l'intérieur d'une section (intégrations budgétaire) sans flux financiers réels et doivent par conséquent toujours être équilibrées en dépenses et en recettes. Elles sont très souvent en lien avec la gestion de l'inventaire comptable du patrimoine de la collectivité.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment, les articles L.2121-29 et L.2312-1,

La Commission Ressources consultée le 24 mars 2025,

LE CONSEIL

Où l'exposé qui précède et adoptant les conclusions du Rapporteur

DELIBERE

ET A LA MAJORITE

06 ABSTENTION(S) : Mme Naïma LASMAK, M. Laurent BRUNEAU, M. Pierre DUPONT mandataire de M. GARAY, et Mme Marjorie DELCROS mandataire de Mme COMBRES

DECIDE

1°/ D'APPROUVER l'équilibre général du budget primitif 2025,

2°/ D'APPROUVER l'inscription au compte 6865 « dotations aux provisions pour risques et charges exceptionnelles ou incertaines » d'un montant de 65 000 € dans le cadre du recours des co-proprétaires du mur mitoyen du bâtiment appartenant à la Ville d'Agen 14 rue Lagasse (démoli en 2024),

3°/ D'APPROUVER l'inscription au compte 6817 « dotations aux dépréciations des actifs circulants » d'un montant de 21 845,00 € conformément à la comptabilité des restes à recouvrer tenue par le comptable public,

4°/ D'AUTORISER Monsieur le Maire à prendre tout acte en exécution de ce budget, et notamment de procéder à des virements des crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de fonctionnement de la section, hors dépenses de personnel, comme l'autorise l'instruction comptable M57.

Le Maire

certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en Préfecture

Publication le 16/04/2025

Télétransmission le 16/04/2025

Fait et délibéré, les, jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,




**le Maire d'Agen,
Jean DIONIS du SEJOUR**

le Secrétaire de Séance,




Roberto VILLETA

REPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE : VILLE D AGEN (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21470001500016

POSTE COMPTABLE : AGEN MUNICIPALE

M. 57

Budget primitif (projet de budget)

Voté par nature

BUDGET : 01 BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	30
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	31
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	32
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	33
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	36
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	39
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	44

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	48
A1.01 - Opérations non ventilables	51
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	52
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	55
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	56
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	57
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	60
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	64
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	67
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	69
A1.908 - Fonction 8 - Transports	72
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	76
A2.01 - Opérations non ventilables	78
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	79
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	85
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	86
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	87
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	88
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	91
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	93
A2.938 - Fonction 8 - Transports	96

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	100
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	104
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	106
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	107

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	109
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	110
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	111
B3.1 - Etat des provisions constituées	112
B3.2 - Etalement des provisions	114
B4 - Etat des charges transférées	115
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	116
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	117
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet

C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire	118
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	119
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	120

D - Autres éléments d'information

D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	122
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	123
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	124
D3 - Décisions en matière de taux	126
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	127
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	129
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures	131
--------------------------	-----

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2) (3)	
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : %
- Investissement : %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1						
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté		Résultat ou solde (A) (2)	
TOTAL DU BUDGET	83 267 477,34	84 877 980,69	-1 666 706,76	A1	-56 203,41	
Investissement	35 597 022,10	33 127 476,80	(3) -3 066 083,49	A2	-5 535 628,79	
Fonctionnement	47 670 455,24	51 750 503,89	(4) 1 399 376,73	A3	5 479 425,38	

RESTES A REALISER N-1						
	Dépenses	Recettes		Solde (B)		
TOTAL des RAR	I + II 7 310 981,34	III + IV 10 680 917,81	B1	3 369 936,47		
Investissement	I 7 310 981,34	III 10 680 917,81	B2	3 369 936,47		
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00		

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)			
TOTAL	A1 + B1		3 313 733,06
Investissement	A2 + B2		-2 165 692,32
Fonctionnement	A3 + B3		5 479 425,38

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 7 310 981,34
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	797 069,90
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	547 350,76
21	Immobilisations corporelles (3)	1 560 510,62
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	3 631 031,54
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	775 018,52
4541110	TX INTERV OFFICE INSALUBRITE	786,00
4541111	TRAVAUX D OFFICE PERILS	37 766,64
458143	CDM AA AV J.BRU	13 765,66
458144	CDM AA AV J.JAURES	669 444,65
458145	CDM AA ECO Q. ARRET DE BUS DOMITYS	53 255,57
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 10 680 917,81
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	7 245 729,73
16	Emprunts et dettes assimilées	2 500 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	935 188,08
4541210	TX INTERV OFFICE INSALUBRITE	786,00
4541211	TRAVAUX D OFFICE PERILS	23 476,80
458243	CDM AA AV J.BRU	98 912,94
458244	CDM AA AV J.JAURES	812 012,34
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	34 777 880,30	36 943 572,62
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	7 310 981,34	10 680 917,81
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 5 535 628,79	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		47 624 490,43	47 624 490,43

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	54 318 053,24	51 004 320,18
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 3 313 733,06
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		54 318 053,24	54 318 053,24

TOTAL DU BUDGET (4)	101 942 543,67	101 942 543,67
----------------------------	-----------------------	-----------------------

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
D DE GAULE 2024/1	ALLEE DE GAULE	23	300 000,00
D VOIE DOUCE 2023/1	CEINTURE DOUCE AV J JAURES	23	1 406 000,00
D QUARTIER 2024/1	CONTRAT DE QUARTIER	23, 204	911 092,57
D LACEPEDE 2024/1	MEDIATHEQUE LACEPEDE	20	202 728,59
D FALLIERES 2024/1	PARC FALLIERES	23	-1 382 105,62
D LES PONTS 2024/1	PIKETTY ET COURPIAN	23	562 888,00
D S2 2024/1	SECTEUR DE MAINTENANCE 2	21	-337 373,54
D ARMANDIE 2020/1	STADE ARMANDIE	23	-3 453,15
TOTAL			1 659 776,85

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
-----------------------------------------	-----	------

TOTAL GENERAL	1 659 776,85
----------------------	---------------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
-----------------------------------------	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	2 322 353,09	797 069,90	1 497 665,73	0,00	2 294 735,63
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	1 318 594,00	547 350,76	1 685 284,10	0,00	2 232 634,86
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	4 215 874,91	1 560 510,62	3 563 942,51	0,00	5 124 453,13
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	15 801 165,91	3 631 031,54	21 735 451,92	0,00	25 366 483,46
Total des dépenses d'équipement		23 657 987,91	6 535 962,82	28 482 344,26	0,00	35 018 307,08
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 059 269,00	0,00	4 046 935,68	0,00	4 046 935,68
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	173 928,00	0,00	89 918,00	0,00	89 918,00
Total des dépenses financières		3 233 197,00	0,00	4 136 853,68	0,00	4 136 853,68
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	125 579,73	775 018,52	1 184 166,24	0,00	1 959 184,76
Total des dépenses réelles d'investissement		27 016 764,64	7 310 981,34	33 803 364,18	0,00	41 114 345,52

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	238 894,89		174 516,12	0,00	174 516,12
041	Opérations patrimoniales (7)	2 600 000,00		800 000,00	0,00	800 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		2 838 894,89		974 516,12	0,00	974 516,12

TOTAL	29 855 659,53	7 310 981,34	34 777 880,30	0,00	42 088 861,64
--------------	----------------------	---------------------	----------------------	-------------	----------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	5 535 628,79
------------------------------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	47 624 490,43
-----------------------------------------------------	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	6 332 069,96	7 177 791,39	6 230 105,37	0,00	13 407 896,76
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	9 357 871,73	2 500 000,00	11 130 156,19	0,00	13 630 156,19
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	40 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		15 730 141,69	9 677 791,39	17 360 261,56	0,00	27 038 052,95
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 950 000,00	0,00	4 705 313,00	0,00	4 705 313,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	4 061 237,47	0,00	2 165 692,32	0,00	2 165 692,32
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	67 938,34	0,00	0,00	67 938,34
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 615 000,00	0,00	1 544 000,00	0,00	1 544 000,00
Total des recettes financières		7 626 237,47	67 938,34	8 415 005,32	0,00	8 482 943,66
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	134 820,53	935 188,08	1 171 632,88	0,00	2 106 820,96
Total des recettes réelles d'investissement		23 491 199,69	10 680 917,81	26 946 899,76	0,00	37 627 817,57

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	4 975 697,31		6 646 672,86	0,00	6 646 672,86
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	2 850 000,00		2 550 000,00	0,00	2 550 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	2 600 000,00		800 000,00	0,00	800 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		10 425 697,31		9 996 672,86	0,00	9 996 672,86

TOTAL	33 916 897,00	10 680 917,81	36 943 572,62	0,00	47 624 490,43
--------------	----------------------	----------------------	----------------------	-------------	----------------------

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------------------------------	-------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	47 624 490,43
-----------------------------------------------------	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	9 022 156,74
----------------------------------------------------------------------------------	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

VILLE D AGEN - 01 BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2025

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	13 097 284,39	0,00	12 663 195,23	0,00	12 663 195,23
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	25 653 335,00	0,00	25 761 208,86	0,00	25 761 208,86
014	Atténuations de produits	90 052,00	0,00	281 863,00	0,00	281 863,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	5 148 577,65	0,00	5 161 261,54	0,00	5 161 261,54
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		43 989 249,04	0,00	43 867 528,63	0,00	43 867 528,63
66	Charges financières	663 943,46	0,00	1 136 742,38	0,00	1 136 742,38
67	Charges spécifiques (3)	45 084,10	0,00	30 264,37	0,00	30 264,37
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	21 845,49	0,00	86 845,00	0,00	86 845,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		44 720 122,09	0,00	45 121 380,38	0,00	45 121 380,38

023	Virement à la section d'investissement (4)	4 975 697,31	0,00	6 646 672,86	0,00	6 646 672,86
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	2 850 000,00	0,00	2 550 000,00	0,00	2 550 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		7 825 697,31	0,00	9 196 672,86	0,00	9 196 672,86

TOTAL	52 545 819,40	0,00	54 318 053,24	0,00	54 318 053,24
--------------	----------------------	-------------	----------------------	-------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
-------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	54 318 053,24
------------------------------------------------------	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	4 480 629,00	0,00	4 921 379,30	0,00	4 921 379,30
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	2 941 681,96	0,00	2 907 874,96	0,00	2 907 874,96
731	Fiscalité locale	27 590 057,00	0,00	27 335 750,00	0,00	27 335 750,00
74	Dotations et participations (3)	14 428 606,32	0,00	14 550 286,80	0,00	14 550 286,80
75	Autres produits de gestion courante (3)	1 395 931,50	0,00	1 097 212,00	0,00	1 097 212,00
Total des recettes de gestion courante		50 836 905,78	0,00	50 812 503,06	0,00	50 812 503,06
76	Produits financiers	36 743,78	0,00	17 301,00	0,00	17 301,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	33 898,22	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		50 907 547,78	0,00	50 829 804,06	0,00	50 829 804,06

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	238 894,89	0,00	174 516,12	0,00	174 516,12
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		238 894,89	0,00	174 516,12	0,00	174 516,12

TOTAL	51 146 442,67	0,00	51 004 320,18	0,00	51 004 320,18
--------------	----------------------	-------------	----------------------	-------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	3 313 733,06
-------------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	54 318 053,24
------------------------------------------------------	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	9 022 156,74
-------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	174 516,12	174 516,12
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	4 046 935,68	0,00	4 046 935,68
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	2 294 735,63	0,00	2 294 735,63
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	2 232 634,86	0,00	2 232 634,86
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	5 124 453,13	0,00	5 124 453,13
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	25 366 483,46	800 000,00	26 166 483,46
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	89 918,00	0,00	89 918,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	1 959 184,76	0,00	1 959 184,76
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		41 114 345,52	974 516,12	42 088 861,64

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	5 535 628,79
------------------------------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	47 624 490,43
-----------------------------------------------------	----------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	12 663 195,23		12 663 195,23
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	25 761 208,86		25 761 208,86
014	Atténuations de produits	281 863,00		281 863,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	5 161 261,54	0,00	5 161 261,54
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	1 136 742,38	0,00	1 136 742,38
67	Charges spécifiques (9)	30 264,37	0,00	30 264,37
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	86 845,00	2 550 000,00	2 636 845,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		6 646 672,86	6 646 672,86
Dépenses de fonctionnement – Total		45 121 380,38	9 196 672,86	54 318 053,24

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
-------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	54 318 053,24
------------------------------------------------------	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

VILLE D AGEN - 01 BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2025

- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	4 705 313,00	0,00	4 705 313,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	13 475 835,10	0,00	13 475 835,10
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	13 630 156,19	0,00	13 630 156,19
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	300 000,00	300 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	500 000,00	500 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		2 550 000,00	2 550 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	2 106 820,96	0,00	2 106 820,96
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		6 646 672,86	6 646 672,86
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 544 000,00		1 544 000,00
Recettes d'investissement – Total		35 462 125,25	9 996 672,86	45 458 798,11

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------------------------------	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	2 165 692,32
---------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	47 624 490,43
-----------------------------------------------------	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	4 921 379,30		4 921 379,30
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	2 907 874,96		2 907 874,96
731	Fiscalité locale	27 335 750,00		27 335 750,00
74	Dotations et participations (8)	14 550 286,80		14 550 286,80
75	Autres produits de gestion courante (8)	1 097 212,00	0,00	1 097 212,00
76	Produits financiers	17 301,00	0,00	17 301,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	174 516,12	174 516,12
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		50 829 804,06	174 516,12	51 004 320,18

VILLE D AGEN - 01 BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2025

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
			3 313 733,06
			=
			54 318 053,24

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		29 855 659,53	7 310 981,34	1 659 776,85	34 777 880,30	0,00	18 798 068,50	15 979 811,80	42 088 861,64
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 322 353,09	797 069,90	202 728,59	1 497 665,73	0,00	701 514,96	796 150,77	2 294 735,63
204	Subventions d'équipement versées (9)	1 318 594,00	547 350,76	316 183,00	1 685 284,10	0,00	440 000,00	1 245 284,10	2 232 634,86
21	Immobilisations corporelles	4 215 874,91	1 560 510,62	-337 373,54	3 563 942,51	0,00	424 427,60	3 139 514,91	5 124 453,13
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	15 801 165,91	3 631 031,54	1 478 238,80	21 735 451,92	0,00	17 232 125,94	4 503 325,98	25 366 483,46
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		23 657 987,91	6 535 962,82	1 659 776,85	28 482 344,26	0,00	18 798 068,50	9 684 275,76	35 018 307,08
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	3 059 269,00	0,00		4 046 935,68	0,00		4 046 935,68	4 046 935,68
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	173 928,00	0,00	0,00	89 918,00	0,00	0,00	89 918,00	89 918,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		3 233 197,00	0,00	0,00	4 136 853,68	0,00	0,00	4 136 853,68	4 136 853,68
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	125 579,73	775 018,52	0,00	1 184 166,24	0,00	0,00	1 184 166,24	1 959 184,76
Total des dépenses réelles		27 016 764,64	7 310 981,34	1 659 776,85	33 803 364,18	0,00	18 798 068,50	15 005 295,68	41 114 345,52
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	238 894,89			174 516,12	0,00		174 516,12	174 516,12
041	Opérations patrimoniales (7)	2 600 000,00			800 000,00	0,00		800 000,00	800 000,00
Total des dépenses d'ordre		2 838 894,89			974 516,12	0,00		974 516,12	974 516,12

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	5 535 628,79
---------------------------------------------------------------	---------------------

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses d'investissement cumulées								47 624 490,43

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		29 855 659,53	10 680 917,81	34 777 880,30	0,00	45 458 798,11
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	6 332 069,96	7 177 791,39	6 230 105,37	0,00	13 407 896,76
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	9 357 871,73	2 500 000,00	11 130 156,19	0,00	13 630 156,19
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	40 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		15 730 141,69	9 677 791,39	17 360 261,56	0,00	27 038 052,95
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 950 000,00	0,00	4 705 313,00	0,00	4 705 313,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	67 938,34	0,00	0,00	67 938,34
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 615 000,00	0,00	1 544 000,00	0,00	1 544 000,00
Total des recettes financières		3 565 000,00	67 938,34	6 249 313,00	0,00	6 317 251,34
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	134 820,53	935 188,08	1 171 632,88	0,00	2 106 820,96
Total des recettes réelles		19 429 962,22	10 680 917,81	24 781 207,44	0,00	35 462 125,25
021	Virement de la section de fonctionnement	4 975 697,31		6 646 672,86	0,00	6 646 672,86
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	2 850 000,00		2 550 000,00	0,00	2 550 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	2 600 000,00		800 000,00	0,00	800 000,00
Total des recettes d'ordre		10 425 697,31		9 996 672,86	0,00	9 996 672,86

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
---------------------------------------------------------------	-------------

Affectation au compte 1068 (8)	2 165 692,32
---------------------------------------	---------------------

VILLE D AGEN - 01 BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2025

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées					47 624 490,43

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		29 855 659,53	7 310 981,34	1 659 776,85	34 777 880,30	0,00	18 798 068,50	15 979 811,80	42 088 861,64
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 322 353,09	797 069,90	202 728,59	1 497 665,73	0,00	701 514,96	796 150,77	2 294 735,63
2031	Frais d'études	2 147 633,09	652 177,24		1 371 574,37	0,00	701 514,96	670 059,41	2 023 751,61
2051	Concessions, droits similaires	174 720,00	144 892,66		126 091,36	0,00	0,00	126 091,36	270 984,02
204	Subventions d'équipement versées (9)	1 318 594,00	547 350,76	316 183,00	1 685 284,10	0,00	440 000,00	1 245 284,10	2 232 634,86
2041511	Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	355 432,00	76 984,34		178 635,00	0,00	0,00	178 635,00	255 619,34
2041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	10 000,00	27 226,02		561 056,76	0,00	223 000,00	338 056,76	588 282,78
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	730 000,00	99 312,39		858 000,00	0,00	217 000,00	641 000,00	957 312,39
2041721	SNCF Réseau : Bien mobilier, matériel	0,00	24 232,00		0,00	0,00	0,00	0,00	24 232,00
204182	Autres org pub - Bât. et installations	0,00	20 000,00		20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	40 000,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	223 162,00	243 843,01		67 592,34	0,00	0,00	67 592,34	311 435,35
2324	Subventions d'équipements versées	0,00	55 753,00		0,00	0,00	0,00	0,00	55 753,00
21	Immobilisations corporelles	4 215 874,91	1 560 510,62	-337 373,54	3 563 942,51	0,00	424 427,60	3 139 514,91	5 124 453,13
2111	Terrains nus	39 219,96	36 766,80		12 000,00	0,00	0,00	12 000,00	48 766,80
2113	Terrains aménagés autres que voirie	44 765,20	5 374,99		29 200,00	0,00	0,00	29 200,00	34 574,99
2115	Terrains bâtis	50 000,00	0,00		90 000,00	0,00	0,00	90 000,00	90 000,00
2116	Cimetières	38 505,10	23 305,20		0,00	0,00	0,00	0,00	23 305,20
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	76 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	345 860,90	184 637,18		146 821,67	0,00	0,00	146 821,67	331 458,85
21311	Bâtiments administratifs	95 000,00	61 290,06		3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	64 290,06
21312	Bâtiments scolaires	558 116,00	152 848,87		290 000,00	0,00	0,00	290 000,00	442 848,87

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
21314	Bâtiments culturels et sportifs	0,00	198 607,48		85 000,00	0,00	0,00	85 000,00	283 607,48
21316	Equipements du cimetière	30 000,00	2 010,23		30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	32 010,23
21318	Autres bâtiments publics	192 500,00	90 767,85		310 760,00	0,00	0,00	310 760,00	401 527,85
21321	Immeubles de rapport	27 000,00	8 211,18		0,00	0,00	0,00	0,00	8 211,18
21328	Autres bâtiments privés	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00		1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
2138	Autres constructions	182 500,00	505,20		93 700,00	0,00	0,00	93 700,00	94 205,20
2151	Réseaux de voirie	208 260,00	55 773,11		275 000,00	0,00	0,00	275 000,00	330 773,11
2152	Installations de voirie	605 000,00	173 790,56		625 366,80	0,00	0,00	625 366,80	799 157,36
21533	Réseaux câblés	37 850,00	24 599,01		26 000,00	0,00	0,00	26 000,00	50 599,01
21568	Autre matériel, outillage incendie	125 000,00	55 724,36		8 000,00	0,00	0,00	8 000,00	63 724,36
21572	Matériel technique scolaire	0,00	0,00		65 000,00	0,00	0,00	65 000,00	65 000,00
215731	Matériel roulant	40 000,00	180 000,00		284 469,28	0,00	284 469,28	0,00	464 469,28
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	258 000,00	20 076,74		226 258,32	0,00	104 258,32	122 000,00	246 335,06
21621	Biens sous-jacents	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21622	Dépenses ultérieures immobilisées	58 700,00	23 014,80		112 588,00	0,00	0,00	112 588,00	135 602,80
2181	Install. générales, agencements	45 778,00	342,70		0,00	0,00	0,00	0,00	342,70
21828	Autres matériels de transport	44 000,00	0,00		35 700,00	0,00	35 700,00	0,00	35 700,00
21831	Matériel informatique scolaire	62 142,00	8 209,25		39 308,00	0,00	0,00	39 308,00	47 517,25
21838	Autre matériel informatique	257 400,00	59 397,55		276 005,09	0,00	0,00	276 005,09	335 402,64
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	68 538,68	2 958,20		121 384,93	0,00	0,00	121 384,93	124 343,13
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	32 597,64	14 869,56		12 210,21	0,00	0,00	12 210,21	27 079,77
2185	Matériel de téléphonie	29 400,00	0,00		14 000,00	0,00	0,00	14 000,00	14 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	663 741,43	177 429,74		351 170,21	0,00	0,00	351 170,21	528 599,95
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	15 801 165,91	3 631 031,54	1 478 238,80	21 735 451,92	0,00	17 232 125,94	4 503 325,98	25 366 483,46
2312	Agencements et aménagements de terrains	1 632 000,00	424 247,31		2 035 318,18	0,00	1 567 000,00	468 318,18	2 459 565,49
2313	Constructions	8 260 936,91	2 597 752,57		11 140 947,51	0,00	8 292 447,51	2 848 500,00	13 738 700,08
2315	Install., matériel et outill. technique	5 908 229,00	609 031,66		8 559 186,23	0,00	7 372 678,43	1 186 507,80	9 168 217,89

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		23 657 987,91	6 535 962,82	1 659 776,85	28 482 344,26	0,00	18 798 068,50	9 684 275,76	35 018 307,08
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	3 059 269,00	0,00		4 046 935,68	0,00		4 046 935,68	4 046 935,68
1641	Emprunts en euros	3 051 529,00	0,00		4 039 500,68	0,00		4 039 500,68	4 039 500,68
16818	Emprunts - Autres prêteurs	7 740,00	0,00		7 435,00	0,00		7 435,00	7 435,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	173 928,00	0,00	0,00	89 918,00	0,00	0,00	89 918,00	89 918,00
27638	Créance Autres établissements publics	173 928,00	0,00		89 918,00	0,00	0,00	89 918,00	89 918,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		3 233 197,00	0,00	0,00	4 136 853,68	0,00	0,00	4 136 853,68	4 136 853,68
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	125 579,73	775 018,52	0,00	1 184 166,24	0,00	0,00	1 184 166,24	1 959 184,76
4541110	TX INTERV OFFICE INSALUBRITE	30 000,00	786,00		30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	30 786,00
4541111	TRAVAUX D OFFICE PERILS	80 000,00	37 766,64		80 000,00	0,00	0,00	80 000,00	117 766,64
4541112	ENTR TERRAINS FRICHE/LOG NETTOYAGE	0,00	0,00		30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00
4541211	TRAVAUX D OFFICE PERILS	6 496,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458141	CDM CD47 PLACE JASMIN	9 083,73	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458142	CDM AA PARKING GRAVIER	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458143	CDM AA AV J.BRU	0,00	13 765,66		0,00	0,00	0,00	0,00	13 765,66
458144	CDM AA AV J.JAURES	0,00	669 444,65		0,00	0,00	0,00	0,00	669 444,65

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
458145	CDM AA ECO Q. ARRET DE BUS DOMITYS	0,00	53 255,57		0,00	0,00	0,00	0,00	53 255,57
458146	CDM FALLIERES	0,00	0,00		485 000,00	0,00	0,00	485 000,00	485 000,00
458148	CDM TRAVAUX DE VOIRIE DES QUARTIERS	0,00	0,00		559 166,24	0,00	0,00	559 166,24	559 166,24
Total des dépenses réelles		27 016 764,64	7 310 981,34	1 659 776,85	33 803 364,18	0,00	18 798 068,50	15 005 295,68	41 114 345,52
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	238 894,89			174 516,12	0,00		174 516,12	174 516,12
	Reprise sur autofinancement antérieur	238 894,89			174 516,12	0,00		174 516,12	174 516,12
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	14 329,48			67 752,44	0,00		67 752,44	67 752,44
139141	Subv. transf. Communes membres du GFP	27 271,55			21 977,23	0,00		21 977,23	21 977,23
139148	Subv. transf. Autres communes	5 798,71			2 918,06	0,00		2 918,06	2 918,06
139151	Subv. transf. GFP de rattachement	90 035,27			50 784,75	0,00		50 784,75	50 784,75
139158	Subv. transf. Autres groupements	1 741,16			1 586,94	0,00		1 586,94	1 586,94
13916	Subv. transf. Autres E.P.L.	12 516,89			13 298,81	0,00		13 298,81	13 298,81
13918	Autres subventions d'équipement transf.	11 471,20			14 053,12	0,00		14 053,12	14 053,12
139362	Dotation de soutien à l'invest local	2 144,77			2 144,77	0,00		2 144,77	2 144,77
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	73 585,86			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	2 600 000,00			800 000,00	0,00		800 000,00	800 000,00
2116	Cimetières	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21311	Bâtiments administratifs	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2313	Constructions	450 000,00			500 000,00	0,00		500 000,00	500 000,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
2315	Install., matériel et outill. technique	2 150 000,00			300 000,00	0,00		300 000,00	300 000,00
Total des dépenses d'ordre		2 838 894,89			974 516,12	0,00		974 516,12	974 516,12

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE						A3
Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL		29 855 659,53	10 680 917,81	34 777 880,30	0,00	45 458 798,11
		I			II	III = I + II
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	6 332 069,96	7 177 791,39	6 230 105,37	0,00	13 407 896,76
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	396 228,00	1 152 906,44	28 012,00	0,00	1 180 918,44
1313	Subv. transf. Départements	2 170 000,00	1 377 545,10	5 000,00	0,00	1 382 545,10
13141	Subv. transf. Communes membres du GFP	21 600,00	1 607,02	8 362,00	0,00	9 969,02
13148	Subv. transf. Autres communes	4 400,00	312,26	1 628,00	0,00	1 940,26
13151	Subv. transf. GFP de rattachement	712 846,00	8 491,25	17 858,00	0,00	26 349,25
13158	Subv. transf. Autres groupements	1 800,00	88,51	461,00	0,00	549,51
1316	Subv. transf. Autres E.P.L.	8 800,00	812,58	1 200,00	0,00	2 012,58
1318	Autres subventions d'équipement transf.	490 000,00	1 500 282,49	19 393,00	0,00	1 519 675,49
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	167 288,00	604 523,68	648 530,17	0,00	1 253 053,85
1322	Subv. non transf. Régions	111 165,00	105 219,00	691 879,00	0,00	797 098,00
1323	Subv. non transf. Départements	35 000,00	32 705,52	150 000,00	0,00	182 705,52
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	1 222 600,00	1 364 929,91	2 183 000,00	0,00	3 547 929,91
13256	Attributions compensation investissement	299 406,96	0,00	299 406,96	0,00	299 406,96
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	200 936,00	182 222,00	80 375,24	0,00	262 597,24
1345	Amendes radars automatiques et de police	490 000,00	0,00	550 000,00	0,00	550 000,00
13462	Dotations de soutien à l'invest local	0,00	846 145,63	1 545 000,00	0,00	2 391 145,63
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	9 357 871,73	2 500 000,00	11 130 156,19	0,00	13 630 156,19
1641	Emprunts en euros	9 357 871,73	2 500 000,00	11 130 156,19	0,00	13 630 156,19
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	40 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	40 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		15 730 141,69	9 677 791,39	17 360 261,56	0,00	27 038 052,95
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 950 000,00	0,00	4 705 313,00	0,00	4 705 313,00
10222	FCTVA	1 750 000,00	0,00	4 355 313,00	0,00	4 355 313,00
10226	Taxe d'aménagement	200 000,00	0,00	350 000,00	0,00	350 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	67 938,34	0,00	0,00	67 938,34

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
1388	Autres fonds non transférables	0,00	67 938,34	0,00	0,00	67 938,34
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27638	Créance Autres établissements publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2764	Créances/particuliers, pers. droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 615 000,00	0,00	1 544 000,00	0,00	1 544 000,00
Total des recettes financières		3 565 000,00	67 938,34	6 249 313,00	0,00	6 317 251,34
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	134 820,53	935 188,08	1 171 632,88	0,00	2 106 820,96
Total des recettes réelles		19 429 962,22	10 680 917,81	24 781 207,44	0,00	35 462 125,25
021	Virement de la section de fonctionnement	4 975 697,31		6 646 672,86	0,00	6 646 672,86
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	2 850 000,00		2 550 000,00	0,00	2 550 000,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00		0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00		0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	0,00		0,00	0,00	0,00
28033	Frais d'insertion	0,00		0,00	0,00	0,00
2804112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	0,00		0,00	0,00	0,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00		0,00	0,00	0,00
28041511	Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	0,00		0,00	0,00	0,00
28041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	0,00		0,00	0,00	0,00
280415321	CCAS : Bien mobilier, matériel	0,00		0,00	0,00	0,00
280415322	CCAS : Bâtiments, installations	0,00		0,00	0,00	0,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	0,00		0,00	0,00	0,00
28041721	SNCF Réseau : Bien mobilier, matériel	0,00		0,00	0,00	0,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	0,00		0,00	0,00	0,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	0,00		0,00	0,00	0,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	0,00		0,00	0,00	0,00
2804412	Sub nat org pub - Bât. et installations	0,00		0,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00		0,00	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00		0,00	0,00	0,00
281321	Immeubles de rapport	0,00		0,00	0,00	0,00
281533	Réseaux câblés	0,00		0,00	0,00	0,00
281534	Réseaux d'électrification	0,00		0,00	0,00	0,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	0,00		0,00	0,00	0,00
281572	Matériel technique scolaire	0,00		0,00	0,00	0,00
2815731	Matériel roulant	0,00		0,00	0,00	0,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00		0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00		0,00	0,00	0,00
28161	Biens historiques et culturels immo.	0,00		0,00	0,00	0,00
28162	Biens historiques et culturels mobiliers	0,00		0,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	0,00		0,00	0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	2 850 000,00		2 550 000,00	0,00	2 550 000,00
281831	Matériel informatique scolaire	0,00		0,00	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	0,00		0,00	0,00	0,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00		0,00	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00		0,00	0,00	0,00
28185	Matériel de téléphonie	0,00		0,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	2 600 000,00		800 000,00	0,00	800 000,00
2031	Frais d'études	2 150 000,00		300 000,00	0,00	300 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	450 000,00		500 000,00	0,00	500 000,00
Total des recettes d'ordre		10 425 697,31		9 996 672,86	0,00	9 996 672,86

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		52 545 819,40	0,00	0,00	54 318 053,24	0,00	0,00	54 318 053,24	54 318 053,24
011	Charges à caractère général (3)	13 097 284,39	0,00	0,00	12 663 195,23	0,00	0,00	12 663 195,23	12 663 195,23
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	25 653 335,00	0,00		25 761 208,86	0,00		25 761 208,86	25 761 208,86
014	Atténuations de produits	90 052,00	0,00		281 863,00	0,00		281 863,00	281 863,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	5 148 577,65	0,00	0,00	5 161 261,54	0,00	0,00	5 161 261,54	5 161 261,54
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		43 989 249,04	0,00	0,00	43 867 528,63	0,00	0,00	43 867 528,63	43 867 528,63
66	Charges financières	663 943,46	0,00		1 136 742,38	0,00		1 136 742,38	1 136 742,38
67	Charges spécifiques (3)	45 084,10	0,00		30 264,37	0,00		30 264,37	30 264,37
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	21 845,49			86 845,00	0,00		86 845,00	86 845,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		730 873,05	0,00	0,00	1 253 851,75	0,00		1 253 851,75	1 253 851,75
Total des dépenses réelles		44 720 122,09	0,00	0,00	45 121 380,38	0,00	0,00	45 121 380,38	45 121 380,38
023	Virement à la section d'investissement	4 975 697,31			6 646 672,86	0,00		6 646 672,86	6 646 672,86
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	2 850 000,00			2 550 000,00	0,00		2 550 000,00	2 550 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		7 825 697,31			9 196 672,86	0,00		9 196 672,86	9 196 672,86

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
----------------------------------------------	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	54 318 053,24
------------------------------------------------------	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		51 146 442,67	0,00	51 004 320,18	0,00	51 004 320,18
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	4 480 629,00	0,00	4 921 379,30	0,00	4 921 379,30
73	Impôts et taxes (sauf 731)	2 941 681,96	0,00	2 907 874,96	0,00	2 907 874,96
731	Fiscalité locale	27 590 057,00	0,00	27 335 750,00	0,00	27 335 750,00
74	Dotations et participations (2)	14 428 606,32	0,00	14 550 286,80	0,00	14 550 286,80
75	Autres produits de gestion courante (2)	1 395 931,50	0,00	1 097 212,00	0,00	1 097 212,00
Total des recettes de gestion des services		50 836 905,78	0,00	50 812 503,06	0,00	50 812 503,06
76	Produits financiers	36 743,78	0,00	17 301,00	0,00	17 301,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	33 898,22	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		70 642,00	0,00	17 301,00	0,00	17 301,00
Total des recettes réelles		50 907 547,78	0,00	50 829 804,06	0,00	50 829 804,06
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	238 894,89	0,00	174 516,12	0,00	174 516,12
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		238 894,89	0,00	174 516,12	0,00	174 516,12

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	3 313 733,06
----------------------------------------------	---------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	54 318 053,24
------------------------------------------------------	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		52 545 819,40	0,00	0,00	54 318 053,24	0,00	0,00	54 318 053,24	54 318 053,24
011	Charges à caractère général (4)	13 097 284,39	0,00	0,00	12 663 195,23	0,00	0,00	12 663 195,23	12 663 195,23
60222	Produits d'entretien	4 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60226	Habillement et vêtements de travail	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60228	Autres fournitures consommables	13 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6032	Variat. stocks autres approvisionnements	68 609,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	174 700,00	0,00	0,00	219 450,00	0,00	0,00	219 450,00	219 450,00
60612	Energie - Electricité	1 385 750,00	0,00	0,00	1 677 000,00	0,00	0,00	1 677 000,00	1 677 000,00
60621	Combustibles	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
60622	Carburants	306 500,00	0,00	0,00	260 000,00	0,00	0,00	260 000,00	260 000,00
60623	Alimentation	32 300,00	0,00	0,00	35 130,00	0,00	0,00	35 130,00	35 130,00
60628	Autres fournitures non stockées	645 400,00	0,00	0,00	620 300,00	0,00	0,00	620 300,00	620 300,00
60631	Fournitures d'entretien	82 500,00	0,00	0,00	92 100,00	0,00	0,00	92 100,00	92 100,00
60632	Fournitures de petit équipement	64 451,48	0,00	0,00	79 372,00	0,00	0,00	79 372,00	79 372,00
60636	Habillement et vêtements de travail	31 750,00	0,00	0,00	37 800,00	0,00	0,00	37 800,00	37 800,00
6064	Fournitures administratives	44 855,00	0,00	0,00	58 727,00	0,00	0,00	58 727,00	58 727,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	53 020,00	0,00	0,00	42 220,00	0,00	0,00	42 220,00	42 220,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	8 250,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6067	Fournitures scolaires	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6068	Autres matières et fournitures	18 200,00	0,00	0,00	24 050,00	0,00	0,00	24 050,00	24 050,00
611	Contrats de prestations de services	2 063 779,81	0,00	0,00	2 134 784,00	0,00	0,00	2 134 784,00	2 134 784,00
6132	Locations immobilières	40 154,00	0,00	0,00	37 163,00	0,00	0,00	37 163,00	37 163,00
61351	Matériel roulant	1 300,00	0,00	0,00	140,00	0,00	0,00	140,00	140,00
61358	Autres	103 809,60	0,00	0,00	156 814,65	0,00	0,00	156 814,65	156 814,65
61521	Entretien terrains	538 000,00	0,00	0,00	562 200,00	0,00	0,00	562 200,00	562 200,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	518 000,00	0,00	0,00	241 100,00	0,00	0,00	241 100,00	241 100,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	287 940,00	0,00	0,00	26 000,00	0,00	0,00	26 000,00	26 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	221 000,00	0,00	0,00	205 500,00	0,00	0,00	205 500,00	205 500,00
61551	Entretien matériel roulant	41 100,00	0,00	0,00	61 100,00	0,00	0,00	61 100,00	61 100,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
61558	Entretien autres biens mobiliers	62 430,00	0,00		58 905,00	0,00	0,00	58 905,00	58 905,00
6156	Maintenance	609 611,62	0,00		595 010,00	0,00	0,00	595 010,00	595 010,00
6161	Multirisques	328 810,65	0,00		420 051,62	0,00	0,00	420 051,62	420 051,62
6168	Autres primes d'assurance	10 705,26	0,00		18 513,00	0,00	0,00	18 513,00	18 513,00
617	Etudes et recherches	113 652,00	0,00		265 222,00	0,00	0,00	265 222,00	265 222,00
6182	Documentation générale et technique	30 531,00	0,00		34 256,00	0,00	0,00	34 256,00	34 256,00
6184	Versements à des organismes de formation	5 400,00	0,00		3 600,00	0,00	0,00	3 600,00	3 600,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	5 000,00	0,00		2 900,00	0,00	0,00	2 900,00	2 900,00
6188	Autres frais divers	83 516,00	0,00		21 966,00	0,00	0,00	21 966,00	21 966,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	110,00	0,00		110,00	0,00	0,00	110,00	110,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	7 105,00	0,00		6 880,00	0,00	0,00	6 880,00	6 880,00
62268	Autres honoraires, conseils	67 960,00	0,00		59 520,00	0,00	0,00	59 520,00	59 520,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	36 500,00	0,00		43 000,00	0,00	0,00	43 000,00	43 000,00
6228	Divers	129 306,00	0,00		125 737,18	0,00	0,00	125 737,18	125 737,18
6231	Annonces et insertions	53 500,00	0,00		71 100,00	0,00	0,00	71 100,00	71 100,00
6232	Fêtes et cérémonies	570 010,40	0,00		329 750,00	0,00	0,00	329 750,00	329 750,00
6233	Foires et expositions	136 450,00	0,00		178 995,10	0,00	0,00	178 995,10	178 995,10
6234	Réceptions	87 800,00	0,00		82 265,00	0,00	0,00	82 265,00	82 265,00
6236	Catalogues et imprimés	90 420,00	0,00		245 260,29	0,00	0,00	245 260,29	245 260,29
6238	Divers	201 750,00	0,00		190 084,10	0,00	0,00	190 084,10	190 084,10
6241	Transports de biens	10 000,00	0,00		79 500,00	0,00	0,00	79 500,00	79 500,00
6245	Transports de personnes extérieures	101 288,36	0,00		100 310,00	0,00	0,00	100 310,00	100 310,00
6248	Divers	34 000,00	0,00		18 000,00	0,00	0,00	18 000,00	18 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	14 200,00	0,00		12 351,88	0,00	0,00	12 351,88	12 351,88
6261	Frais d'affranchissement	75 100,00	0,00		68 700,00	0,00	0,00	68 700,00	68 700,00
6262	Frais de télécommunications	131 690,00	0,00		85 750,00	0,00	0,00	85 750,00	85 750,00
627	Services bancaires et assimilés	30 070,00	0,00		27 563,00	0,00	0,00	27 563,00	27 563,00
6281	Concours divers (cotisations)	24 335,01	0,00		35 547,82	0,00	0,00	35 547,82	35 547,82
6283	Frais de nettoyage des locaux	52 500,00	0,00		56 500,00	0,00	0,00	56 500,00	56 500,00
6284	Redevances pour services rendus	21 500,00	0,00		25 000,00	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00
62873	Remb. frais au CCAS/CIAS	16 500,00	0,00		20 271,00	0,00	0,00	20 271,00	20 271,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	60 000,00	0,00		61 200,00	0,00	0,00	61 200,00	61 200,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	864 739,83	0,00		827 768,81	0,00	0,00	827 768,81	827 768,81
62878	Remb. frais à des tiers	35 187,00	0,00		31 969,00	0,00	0,00	31 969,00	31 969,00
6288	Autres services extérieurs	1 797 386,10	0,00		1 353 577,78	0,00	0,00	1 353 577,78	1 353 577,78
63512	Taxes foncières	355 900,00	0,00		385 000,00	0,00	0,00	385 000,00	385 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	730,00	0,00		900,00	0,00	0,00	900,00	900,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	78 021,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63718	Autres	0,00	0,00		400,00	0,00	0,00	400,00	400,00
6378	Autres impôts taxes et versements assim.	0,00	0,00		130 810,00	0,00	0,00	130 810,00	130 810,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	25 653 335,00	0,00		25 761 208,86	0,00		25 761 208,86	25 761 208,86
6216	Personnel affecté par GFP rattachement	25 653 335,00	0,00		25 761 208,86	0,00		25 761 208,86	25 761 208,86
014	Atténuations de produits	90 052,00	0,00		281 863,00	0,00		281 863,00	281 863,00
7391112	Dégrèv. taxe habit. / logements vacants	90 052,00	0,00		281 863,00	0,00		281 863,00	281 863,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	5 148 577,65	0,00	0,00	5 161 261,54	0,00	0,00	5 161 261,54	5 161 261,54
65131	Bourses	8 000,00	0,00		8 400,00	0,00	0,00	8 400,00	8 400,00
65311	Indemnités de fonction	321 900,00	0,00		322 000,00	0,00	0,00	322 000,00	322 000,00
65312	Frais de mission et de déplacement	10 600,00	0,00		23 480,00	0,00	0,00	23 480,00	23 480,00
65313	Cotisations de retraite	39 400,00	0,00		39 400,00	0,00	0,00	39 400,00	39 400,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	46 780,00	0,00		48 000,00	0,00	0,00	48 000,00	48 000,00
65315	Formation	8 161,00	0,00		1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	0,00	0,00		500,00	0,00	0,00	500,00	500,00
6541	Créances admises en non-valeur	65 000,00	0,00		10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6542	Créances éteintes	51 000,00	0,00		46 000,00	0,00	0,00	46 000,00	46 000,00
65561	Contrib fonds compens. ch. territoriales	7 200,00	0,00		7 500,00	0,00	0,00	7 500,00	7 500,00
65568	Autres contributions	48 727,50	0,00		72 434,25	0,00	0,00	72 434,25	72 434,25
6558	Autres contributions obligatoires	516 000,00	0,00		506 228,00	0,00	0,00	506 228,00	506 228,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
657341	Subv. fonct. communes membres du GFP	2 000,00	0,00		1 739,00	0,00	0,00	1 739,00	1 739,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	1 749 237,00	0,00		1 783 976,00	0,00	0,00	1 783 976,00	1 783 976,00
657364	Subv.Fonct. Caisse des écoles	157 500,00	0,00		153 700,00	0,00	0,00	153 700,00	153 700,00
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	12 850,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	1 592 366,00	0,00		1 507 794,00	0,00	0,00	1 507 794,00	1 507 794,00
6577	Remises gracieuses	1 240,25	0,00		1 240,25	0,00	0,00	1 240,25	1 240,25
65811	Droits d"utilisat° - informatique nuage	305 300,00	0,00		292 000,00	0,00	0,00	292 000,00	292 000,00
65818	Autres	0,00	0,00		6 600,00	0,00	0,00	6 600,00	6 600,00
6583	Pénalités sur marchés	0,00	0,00		3 908,15	0,00	0,00	3 908,15	3 908,15
6584	Amendes fiscales et pénales	6 000,00	0,00		5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
65888	Autres	199 315,90	0,00		320 361,89	0,00	0,00	320 361,89	320 361,89
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		43 989 249,04	0,00	0,00	43 867 528,63	0,00	0,00	43 867 528,63	43 867 528,63
66	Charges financières	663 943,46	0,00		1 136 742,38	0,00		1 136 742,38	1 136 742,38
66111	Intérêts réglés à l'échéance	672 451,69	0,00		1 036 100,00	0,00		1 036 100,00	1 036 100,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-29 563,37	0,00		-10 457,62	0,00		-10 457,62	-10 457,62
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	5 000,00	0,00		100 000,00	0,00		100 000,00	100 000,00
6688	Autres	16 055,14	0,00		11 100,00	0,00		11 100,00	11 100,00
67	Charges spécifiques (4)	45 084,10	0,00		30 264,37	0,00		30 264,37	30 264,37
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	45 084,10	0,00		30 264,37	0,00		30 264,37	30 264,37
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	21 845,49			86 845,00	0,00		86 845,00	86 845,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	21 845,49			21 845,00	0,00		21 845,00	21 845,00
6865	Dot. prov. risques et charges financiers	0,00			65 000,00	0,00		65 000,00	65 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		730 873,05	0,00	0,00	1 253 851,75	0,00		1 253 851,75	1 253 851,75
Total des dépenses réelles		44 720 122,09	0,00	0,00	45 121 380,38	0,00	0,00	45 121 380,38	45 121 380,38
023	Virement à la section d'investissement	4 975 697,31			6 646 672,86	0,00		6 646 672,86	6 646 672,86

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	2 850 000,00			2 550 000,00	0,00		2 550 000,00	2 550 000,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	2 850 000,00			2 550 000,00	0,00		2 550 000,00	2 550 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		7 825 697,31			9 196 672,86	0,00		9 196 672,86	9 196 672,86

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	118 055,23
Montant des ICNE de l'exercice N-1	128 512,85
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-10 457,62

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		51 146 442,67	0,00	51 004 320,18	0,00	51 004 320,18
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	4 480 629,00	0,00	4 921 379,30	0,00	4 921 379,30
7018	Autres ventes de produits finis	6 000,00	0,00	6 000,00	0,00	6 000,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	102 150,00	0,00	97 150,00	0,00	97 150,00
70321	Stationnement et location voie publique	1 190 140,00	0,00	1 264 210,00	0,00	1 264 210,00
70323	Red. occupation dom. public	171 900,00	0,00	141 830,00	0,00	141 830,00
70328	Autres droits stationnement et location	530 000,00	0,00	16 140,06	0,00	16 140,06
70384	Forfait de post-stationnement	0,00	0,00	500 000,00	0,00	500 000,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	221 850,00	0,00	253 850,00	0,00	253 850,00
7062	Redevances services à caractère culturel	596 150,00	0,00	839 728,00	0,00	839 728,00
7066	Redevances services à caractère social	448 600,00	0,00	466 129,00	0,00	466 129,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	675 000,00	0,00	689 352,00	0,00	689 352,00
706888	Autres	41 140,00	0,00	40 350,00	0,00	40 350,00
7078	Autres marchandises	35 000,00	0,00	26 500,00	0,00	26 500,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	4 500,00	0,00	12 000,00	0,00	12 000,00
70846	Mise à dispo personnel GFP de rattach.	21 500,00	0,00	33 700,00	0,00	33 700,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	250,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708722	Remb. frais par régie avec ps.morale	0,00	0,00	40 000,00	0,00	40 000,00
70873	Remb. frais par le CCAS/CIAS	14 610,00	0,00	19 900,00	0,00	19 900,00
70874	Remb. frais par la CDE	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	205 230,00	0,00	212 800,00	0,00	212 800,00
70878	Remb. frais par des tiers	206 639,00	0,00	236 190,24	0,00	236 190,24
7088	Produits activités annexes (abonnements)	9 770,00	0,00	25 550,00	0,00	25 550,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	2 941 681,96	0,00	2 907 874,96	0,00	2 907 874,96
73211	Attribution de compensation	1 843 569,96	0,00	1 843 569,96	0,00	1 843 569,96
73212	Dotations de solidarité communautaire	475 410,00	0,00	471 103,00	0,00	471 103,00
73221	FNGIR	123 202,00	0,00	123 202,00	0,00	123 202,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	492 000,00	0,00	470 000,00	0,00	470 000,00
7328	Autres fiscalités reversées	7 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
731	Fiscalité locale	27 590 057,00	0,00	27 335 750,00	0,00	27 335 750,00
73111	Impôts directs locaux	24 690 019,00	0,00	24 731 354,00	0,00	24 731 354,00
73114	Imposition forf. sur entrep. réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	1 600 000,00	0,00	1 256 000,00	0,00	1 256 000,00
73141	Accise sur l'électricité	745 000,00	0,00	765 000,00	0,00	765 000,00
73148	Autre impôt taxe prod, conso énerg,indus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73154	Droits de place	293 038,00	0,00	311 396,00	0,00	311 396,00
731731	Impôt sur les cercles et maisons de jeux	2 000,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	260 000,00	0,00	270 000,00	0,00	270 000,00
74	Dotations et participations (3)	14 428 606,32	0,00	14 550 286,80	0,00	14 550 286,80
74111	Dotation forfaitaire des communes	6 180 671,00	0,00	6 192 356,00	0,00	6 192 356,00
741123	DSU des communes	3 988 143,39	0,00	4 254 384,00	0,00	4 254 384,00
741127	DNP des communes	575 427,00	0,00	640 619,00	0,00	640 619,00
743	DSI	2 808,00	0,00	2 808,00	0,00	2 808,00
744	FCTVA	142 604,00	0,00	101 315,00	0,00	101 315,00
74611	DGD des communes et EPCI	443 324,00	0,00	443 324,00	0,00	443 324,00
74718	Autres participations Etat	347 068,66	0,00	202 183,50	0,00	202 183,50
7472	Participation régions	28 000,00	0,00	35 000,00	0,00	35 000,00
7473	Participation départements	127 719,59	0,00	76 219,59	0,00	76 219,59
74748	Participation autres communes	1 151,90	0,00	1 200,00	0,00	1 200,00
74751	Participation GFP de rattachement	316 100,00	0,00	159 800,00	0,00	159 800,00
74778	Autres fonds européens	124 449,00	0,00	226 124,60	0,00	226 124,60
747888	Autres	1 450 865,78	0,00	1 512 745,61	0,00	1 512 745,61
7482	Compens. perte taxe add. droits enreg.	5 000,00	0,00	4 000,00	0,00	4 000,00
748312	D.C.R.T.P.	6 684,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	617 607,00	0,00	645 767,00	0,00	645 767,00
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	4 000,00	0,00	4 000,00	0,00	4 000,00
7484	Dotation de recensement	6 748,00	0,00	6 785,50	0,00	6 785,50
7485	Dotation pour les titres sécurisés	60 125,00	0,00	41 655,00	0,00	41 655,00
74888	Autres	110,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	1 395 931,50	0,00	1 097 212,00	0,00	1 097 212,00
752	Revenus des immeubles	1 145 578,00	0,00	795 628,00	0,00	795 628,00
755	Dédits et pénalités perçus	25 000,00	0,00	74 062,00	0,00	74 062,00
75813	Redev. fermiers et concessionnaires	160 000,00	0,00	174 122,00	0,00	174 122,00
7584	Recouvr./créances admises en non valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
75883	Excédents sur opérations de gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	65 353,50	0,00	53 400,00	0,00	53 400,00
Total des recettes de gestion des services		50 836 905,78	0,00	50 812 503,06	0,00	50 812 503,06
76	Produits financiers	36 743,78	0,00	17 301,00	0,00	17 301,00
761	Produits de participations	600,00	0,00	650,00	0,00	650,00
7688	Autres	36 143,78	0,00	16 651,00	0,00	16 651,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	33 898,22		0,00	0,00	0,00
7815	Rep. prov. charges fonctionnt courant	0,00		0,00	0,00	0,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	8 674,22		0,00	0,00	0,00
7865	Rep. prov. risques et charges financiers	25 224,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		50 907 547,78	0,00	50 829 804,06	0,00	50 829 804,06
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	238 894,89		174 516,12	0,00	174 516,12
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00		0,00	0,00	0,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	165 309,03		174 516,12	0,00	174 516,12
7811	Rep. amort. immos corpo. et incorp.	73 585,86		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		238 894,89		174 516,12	0,00	174 516,12

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

VILLE D AGEN - 01 BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2025

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – VUE D’ENSEMBLE	A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		4 039 500,68	4 536 693,69	0,00	315 938,00	8 323 056,40	4 165 022,62	172 782,45	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 039 500,68	0,00	0,00	0,00	0,00	7 435,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	128 110,00	0,00	13 301,36	387 643,96	501 891,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	198 635,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	691 448,69	0,00	162 636,64	644 492,93	415 168,62	172 782,45	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	3 518 500,00	0,00	0,00	7 290 919,51	3 240 528,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	140 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		18 979 161,51	1 422 420,96	0,00	127 466,64	759 153,41	1 394 411,00	1 200,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	428 000,00	1 108 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	6 871 005,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	550 000,00	314 420,96	0,00	0,00	759 153,41	1 394 411,00	1 200,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	11 130 156,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	127 466,64	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		3 000 829,80	0,00	135 500,27	9 114 040,27		33 803 364,18
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		4 046 935,68
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	271 719,41	0,00	20 000,00	175 000,00		1 497 665,73
204	Subventions d'équipement versées	410 242,34	0,00	0,00	1 076 406,76		1 685 284,10
21	Immobilisations corporelles	436 124,07	0,00	115 500,27	925 788,84		3 563 942,51
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 307 825,98	0,00	0,00	6 377 678,43		21 735 451,92
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	89 918,00	0,00	0,00	0,00		89 918,00
45	Opérations pour compte de tiers	485 000,00	0,00	0,00	559 166,24		1 184 166,24
RECETTES		2 118 000,00	0,00	2 920,00	2 142 166,24		26 946 899,76
024	Produits des cessions d'immobilisations	8 000,00	0,00	0,00	0,00		1 544 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		6 871 005,32
13	Subventions d'investissement	1 625 000,00	0,00	2 920,00	1 583 000,00		6 230 105,37
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		11 130 156,19
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

VILLE D AGEN - 01 BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2025

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	485 000,00	0,00	0,00	559 166,24		1 171 632,88

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		4 039 500,68
164	Emprunts auprès des états financiers	4 039 500,68
RECETTES		18 979 161,51
024	Produits des cessions d'immobilisations	428 000,00
102	Dotations et fonds d'investissement	4 705 313,00
106	Réserves	2 165 692,32
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	550 000,00
164	Emprunts auprès des états financiers	11 130 156,19

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		4 486 693,69	0,00	30 000,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	54 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	178 635,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	74 110,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	43 000,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	377 547,60	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	240 901,09	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	3 518 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		1 422 420,96	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 108 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	15 014,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	299 406,96	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dev.	033 Conseil cult., édu., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.						TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	4 536 693,69
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	198 635,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	74 110,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	73 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	377 547,60
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	240 901,09
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 518 500,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 422 420,96
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 108 000,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 014,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	299 406,96

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.901

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	175 938,00	0,00	140 000,00	0,00	315 938,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	13 301,36	0,00	0,00	0,00	13 301,36
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	162 636,64	0,00	0,00	0,00	162 636,64
454	Travaux effectués d'office	0,00	0,00	0,00	140 000,00	0,00	140 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	127 466,64	0,00	127 466,64
454	Travaux effectués d'office	0,00	0,00	0,00	127 466,64	0,00	127 466,64

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21			22			23	24
		Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré				
		201	211	212	213	221	222	223		
		Services communs	Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés	Enseignement supérieur	Cités scolaires
DEPENSES		0,00	105 058,00	201 434,93	7 948 563,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	387 643,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	83 500,00	86 500,00	120 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	500,00	25 500,00	65 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	21 058,00	44 434,93	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	45 000,00	7 225 919,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	144 385,41	600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	144 385,41	600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CNFPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		0,00	0,00	68 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 323 056,40
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	387 643,96
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	290 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	91 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	48 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	263 492,93
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 290 919,51
RECETTES		0,00	0,00	14 768,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	759 153,41
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	14 768,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 768,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	744 385,41

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		30 119,98	38 525,20	743 000,00	720 948,41	1 609 784,04	59 000,00	366 440,00	27 200,00	0,00
168	Autres emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	80 000,00	350 471,00	0,00	3 540,00	7 200,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	5 800,00	0,00	0,00	2 880,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	30 000,00	10 000,00	33 000,00	0,00	0,00	57 000,00	0,00	0,00	0,00
216	Biens historiques et culturels	0,00	0,00	0,00	0,00	112 588,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	119,98	22 725,20	0,00	1 228,41	15 637,04	2 000,00	5 300,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	710 000,00	639 720,00	1 128 208,00	0,00	357 600,00	20 000,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	480 000,00	650 371,00	0,00	129 040,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	33 012,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	617 359,00	0,00	129 040,00	0,00	0,00
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0,00	0,00	0,00	480 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32								
		Sports (autres que scolaires)								
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	327 Soutien aux sportifs		
								3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs
DEPENSES		99 600,00	397 040,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
168	Autres emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	52 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
216	Biens historiques et culturels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	1 600,00	8 040,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	98 000,00	287 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	32									
		Sports (autres que scolaires)							327		
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	Soutien aux sportifs			
						3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs			
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	135 000,00	0,00	
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00	0,00	
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
DEPENSES		72 264,99	0,00	1 100,00	0,00	0,00	0,00	4 165 022,62
168	Autres emprunts et dettes assimilées	7 435,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 435,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	493 211,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 680,00
213	Constructions	63 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	243 000,00
216	Biens historiques et culturels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	112 588,00
218	Autres immobilisations corporelles	1 829,99	0,00	1 100,00	0,00	0,00	0,00	59 580,62
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 240 528,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 394 411,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	48 012,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	866 399,00
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	480 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		0,00	0,00	1 317 371,45	5 000,00	0,00	0,00	414 637,41	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00	124 719,41	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	28 200,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	143 821,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	43 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	59 680,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	54 651,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	975 318,18	0,00	0,00	0,00	180 000,00	0,00
276	Autres créances immobilisées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	89 918,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	325 650,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	325 650,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
276	Autres créances immobilisées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	938 170,94	0,00	3 000 829,80
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	135 000,00	0,00	271 719,41
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	71 592,34	0,00	410 242,34
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	91 000,00	0,00	131 200,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	146 821,67
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 700,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	70,80	0,00	59 750,80
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54 651,60
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	152 507,80	0,00	1 307 825,98
276	Autres créances immobilisées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	89 918,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	485 000,00	0,00	485 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	2 110 000,00	0,00	2 118 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	560 000,00	0,00	560 000,00
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0,00	0,00	0,00	1 065 000,00	0,00	1 065 000,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	485 000,00	0,00	485 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles				
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72					
				Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
DEPENSES		26 620,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 380,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	26 620,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 380,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 920,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 920,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES		20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	81 500,00	0,00	0,00	0,00	135 500,27
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	81 500,00	0,00	0,00	0,00	81 500,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 000,27
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 920,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 920,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83						
		Transports de marchandises						
		830	831	832	833	834	835	838
		Services communs	Fret routier	Fret ferroviaire	Fret fluvial	Fret maritime	Fret aérien	Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie								
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	848 Parkings	849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	9 114 040,27	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	145 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	1 076 406,76	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat*, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	900 296,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	25 492,84	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	6 377 678,43	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	559 166,24	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	2 142 166,24	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	1 583 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	559 166,24	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 114 040,27
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	145 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 076 406,76
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
215	Installat ^o , matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	900 296,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 492,84
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 377 678,43
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	559 166,24
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 142 166,24
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 583 000,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	559 166,24

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		1 537 563,19	33 602 343,91	0,00	180 905,25	2 346 485,82	3 865 426,21	2 396 803,00	0,00
011	Charges à caractère général	390 000,00	6 342 228,69	0,00	168 565,00	1 666 858,65	2 465 022,89	538 299,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	25 761 208,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	281 863,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	1 118 714,97	0,00	12 340,25	673 667,00	1 399 853,32	1 857 304,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	1 136 742,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	10 820,81	11 483,39	0,00	0,00	5 960,17	550,00	1 200,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	86 845,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		37 645 801,00	8 192 366,86	0,00	37 950,00	886 451,00	2 348 643,69	1 269 112,51	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	2 770 770,30	0,00	1 250,00	819 621,00	1 039 928,00	177 310,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	2 907 874,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	25 987 354,00	1 272 896,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	11 641 146,00	922 185,60	0,00	0,00	66 830,00	848 332,69	1 037 092,51	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	318 640,00	0,00	36 700,00	0,00	458 883,00	54 710,00	0,00
76	Produits financiers	17 301,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D’ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	658 920,00	118 830,00	73 563,00	340 540,00		45 121 380,38
011	Charges à caractère général	0,00	647 588,00	30 780,00	73 313,00	340 540,00		12 663 195,23
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		25 761 208,86
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		281 863,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	11 332,00	88 050,00	0,00	0,00		5 161 261,54
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 136 742,38
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	250,00	0,00		30 264,37
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		86 845,00
RECETTES		0,00	0,00	242 279,00	134 200,00	73 000,00		50 829 804,06
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	59 500,00	53 000,00		4 921 379,30
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 907 874,96
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	74 000,00	0,00	0,00		27 335 750,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	34 700,00	0,00		14 550 286,80
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	168 279,00	40 000,00	20 000,00		1 097 212,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		17 301,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		1 537 563,19
627	Services bancaires et assimilés	5 000,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	385 000,00
661	Charges d'intérêts	1 125 642,38
668	Autres charges financières	11 100,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	10 820,81
RECETTES		37 645 801,00
731	Fiscalité locale	25 987 354,00
741	D.G.F.	10 446 740,00
744	FCTVA	101 315,00
746	Dotations générales de décentralisation	443 324,00
748	Autres attributions et participations	649 767,00
761	Produits de participations	650,00
768	Autres produits financiers	16 651,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		33 168 344,18	0,00	97 800,00	2 000,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	2 914 677,00	0,00	800,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	44 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	72 734,80	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	651 570,00	0,00	59 000,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	391 364,62	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	44 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	36 516,00	0,00	7 000,00	2 000,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	25 761 208,86	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	107 100,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	562 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	620,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	154 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	21 513,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	1 104 716,11	0,00	1 000,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	428 680,00	0,00	0,00	0,00	0,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	45 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	72 434,25	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	50 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	314 518,15	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	11 483,39	0,00	0,00	0,00	0,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	21 845,00	0,00	0,00	0,00	0,00
686	Dot. amort. et prov. Charges financières	65 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	281 863,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		7 818 458,26	0,00	97 343,50	50 440,50	0,00
701	Ventes de produits finis	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	2 121 980,06	0,00	97 150,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020	021	025	026	028
		Admin. générale de la collectivité	Personnel non ventilé	Cimetières et pompes funèbres	Administration générale de l'Etat	Autres moyens généraux
706	Prestations de services	17 050,00	0,00	0,00	0,00	0,00
707	Ventes de marchandises	26 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	500 090,24	0,00	0,00	2 000,00	0,00
731	Fiscalité locale	1 272 896,00	0,00	0,00	0,00	0,00
732	Fiscalité reversée	2 907 874,96	0,00	0,00	0,00	0,00
741	D.G.F.	640 619,00	0,00	0,00	0,00	0,00
743	DSI	2 808,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	193,50	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	4 000,00	0,00	0,00	48 440,50	0,00
752	Revenus des immeubles	185 566,00	0,00	0,00	0,00	0,00
755	Dédits et pénalités perçus	1 952,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	131 122,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						038 Autres instances
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	62 758,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 330,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 250,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 678,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
686	Dot. amort. et prov. Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
701	Ventes de produits finis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
707	Ventes de marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
732	Fiscalité reversée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
741	D.G.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
743	DSI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.						TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	236 291,73	0,00	0,00	34 500,00	33 602 343,91
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 917 977,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	44 800,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	72 734,80
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	710 570,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	391 364,62
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	44 700,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 516,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 761 208,86
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	11 701,18	0,00	0,00	0,00	148 801,18
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	25 404,10	0,00	0,00	34 500,00	624 984,10
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	9 531,88	0,00	0,00	0,00	10 151,88
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	154 250,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 513,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 145 966,11
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	900,00
653	Indemnités	0,00	0,00	5 700,00	0,00	0,00	0,00	434 380,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	72 434,25
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	68 428,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	183 954,57	0,00	0,00	0,00	498 472,72
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 483,39
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 845,00
686	Dot. amort. et prov. Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 000,00
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	281 863,00
RECETTES		0,00	0,00	226 124,60	0,00	0,00	0,00	8 192 366,86
701	Ventes de produits finis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.						TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 219 130,06
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 050,00
707	Ventes de marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 500,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	502 090,24
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 272 896,00
732	Fiscalité reversée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 907 874,96
741	D.G.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	640 619,00
743	DSI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 808,00
747	Participations	0,00	0,00	226 124,60	0,00	0,00	0,00	226 318,10
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	52 440,50
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	185 566,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 952,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	131 122,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934-3

FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934-4

FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		0,00	15 969,00	583 140,00	0,00	0,00	0,00	34 601,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	39 340,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	4 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	514 100,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	2 850,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	9 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	15 969,00	12 050,00	0,00	0,00	0,00	24 569,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 832,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
DEPENSES		3 210,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	3 210,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	19 500,00	0,00	658 920,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 340,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 500,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	517 300,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	17 850,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	12 300,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 798,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 332,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles				
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres		
DEPENSES		0,00	33 040,00	0,00	0,00	0,00	0,00	85 790,00	0,00
613	Locations	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	17 540,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 240,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	7 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	73 550,00	0,00
RECETTES		0,00	18 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	224 279,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	74 000,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 279,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	18 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	118 830,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 780,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 500,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 550,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	242 279,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	74 000,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 279,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettolement
DEPENSES		2 113,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 950,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 000,00
613	Locations	1 713,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 300,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 300,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 100,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250,00
RECETTES		35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	94 200,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 800,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 700,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 700,00
758	Produits divers de gestion courante	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	73 563,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 000,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 713,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 300,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 300,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 100,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	134 200,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 800,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 700,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 700,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
DEPENSES		0,00	57 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	57 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						838 Autres transports
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie								
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	848 Parkings	849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	283 540,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	281 040,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	53 000,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	53 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	340 540,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	281 040,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 500,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	73 000,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	53 000,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature <small>(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)</small>	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

VILLE D AGEN - 01 BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					0,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)					0,00	0,00			
Taux variable simple (total)					0,00	0,00			
Taux complexe (total) (2)					0,00	0,00			
Total					0,00	0,00			

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €	
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements données.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-5 535 628,79	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	3 369 936,47	3 369 936,47
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-2 165 692,32	3 369 936,47

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	2 165 692,32	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-2 165 692,32	3 369 936,47
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	3 369 936,47

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	4 221 451,80	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	15 745 392,82	0,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	11 523 941,02	0,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		4 221 451,80	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		4 046 935,68	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	4 039 500,68	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	7 435,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		174 516,12	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	<i>Reversement de dotations, fonds divers et réserves</i>		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	174 516,12	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		15 745 392,82	III
Ressources propres externes de l'année (a)		5 004 719,96	0,00
10222	FCTVA	4 355 313,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	350 000,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	299 406,96	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
27638	Créance Autres établissements publics	0,00	0,00
2764	Créances/particuliers, pers. droit privé	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		10 740 672,86	0,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28031	<i>Frais d'études</i>	0,00	0,00
28033	<i>Frais d'insertion</i>	0,00	0,00
2804112	<i>Subv. Etat : Bâtiments, installations</i>	0,00	0,00
28041412	<i>Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations</i>	0,00	0,00
28041511	<i>Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel</i>	0,00	0,00
28041512	<i>Subv. Grpt : Bâtiments, installations</i>	0,00	0,00
280415321	<i>CCAS : Bien mobilier, matériel</i>	0,00	0,00
280415322	<i>CCAS : Bâtiments, installations</i>	0,00	0,00
28041582	<i>Autres grpts - Bâtiments et installat°</i>	0,00	0,00
28041721	<i>SNCF Réseau : Bien mobilier, matériel</i>	0,00	0,00
2804182	<i>Autres org pub - Bât. et installations</i>	0,00	0,00
280421	<i>Privé - Biens mob., matériel et études</i>	0,00	0,00
280422	<i>Privé - Bâtiments et installations</i>	0,00	0,00
2804412	<i>Sub nat org pub - Bât. et installations</i>	0,00	0,00
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	0,00	0,00
28121	<i>Plantations d'arbres et d'arbustes</i>	0,00	0,00
281321	<i>Immeubles de rapport</i>	0,00	0,00
281533	<i>Réseaux câblés</i>	0,00	0,00
281534	<i>Réseaux d'électrification</i>	0,00	0,00
281568	<i>Autre matériel, outillage incendie</i>	0,00	0,00
281572	<i>Matériel technique scolaire</i>	0,00	0,00
2815731	<i>Matériel roulant</i>	0,00	0,00
2815738	<i>Autre matériel et outillage de voirie</i>	0,00	0,00
28158	<i>Autres inst.,matériel,outil. techniques</i>	0,00	0,00
28161	<i>Biens historiques et culturels immo.</i>	0,00	0,00
28162	<i>Biens historiques et culturels mobiliers</i>	0,00	0,00
28181	<i>Installations générales, aménagt divers</i>	0,00	0,00
281828	<i>Autres matériels de transport</i>	2 550 000,00	0,00
281831	<i>Matériel informatique scolaire</i>	0,00	0,00

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
281838	Autre matériel informatique	0,00	0,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00
28185	Matériel de téléphonie	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	0,00	0,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 544 000,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	6 646 672,86	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET	D2.1

VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

DEPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC		0,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation		0,00
Autres		0,00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat		0,00
			Matériel		0,00
Sous-total Fonctionnement		0,00	Sous-total Fonctionnement		(B) 0,00

INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant			
Matériel		0,00			
Autres		0,00			
Sous-total Investissement		0,00	Effort propre de la Région (A – B)		(C) 0,00

TOTAL DEPENSES		(A) 0,00	TOTAL RECETTES (B + C)		0,00
-----------------------	--	-----------------	-------------------------------	--	-------------

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION	D2.2

Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n°LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

Produits d'exploitation courante :	
Produits du trafic	0,00
Produits annexes au trafic	0,00
Compensations des réductions tarifaires	0,00
Travaux pour Tiers	0,00
Produits hors trafic	0,00
Total chiffre d'affaires	0,00
Versements des Collectivités	0,00
Production immobilisée et stockée	0,00
Total produits d'exploitation courante	0,00

Charges d'exploitation courante :	
Personnel – Masse salariale	0,00
Consommations intermédiaires	0,00
Péage RFF	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00
Total charges d'exploitation courante	0,00

Facturations majeures :	
Achats stockés	0,00
Impôts et taxes hors FAP	0,00
Maintenance matériel roulant	0,00
Traction trains, conduite et logistique	0,00
Echange de locomotives entre Activités	0,00
Energie de traction électrique	0,00
Energie de traction diesel	0,00
Entretien/maintenance des installations fixes	0,00
Prestations télécoms	0,00
Echange de matériel roulant entre Activités	0,00
Prestations trains	0,00
Contribution de service Activité Gare	0,00
Transport en service	0,00
Total facturations majeures	0,00
Prestations de main d'œuvre inter-domaines :	
- Dont Etablissements autres que EEX	0,00
- Dont Etablissements EEX	0,00
Autres facturations	0,00

Total facturations internes	0,00
TOTAL CHARGES (2)	0,00
Contributions aux ECE	0,00
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)	0,00
Dotations aux amortissements	0,00
Reprise de subvention et écart de réévaluation	0,00
Variation des provisions/transfert de charges	0,00
Autres produits et charges de gestion courante	0,00
Total dotations, reprises, transferts et autres	0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION (4)	0,00
Résultat financier	0,00
RESULTAT COURANT (5)	0,00
Résultat spécifique	0,00
RESULTAT NET (6)	0,00

(1) A compléter par « approuvé » ou « non approuvé ».

(2) Total charges = total charges d'exploitation courante + total facturations majeures + total facturations internes.

(3) Excédent brut d'exploitation = total produits d'exploitation courante – total charges.

(4) Résultat d'exploitation = excédent brut d'exploitation – contribution aux ECE - total dotations, reprises, transferts et autres.

(5) Résultat courant = résultat d'exploitation + résultat financier.

(6) Résultat net = résultat courant + résultat spécifique.

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D4.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	7 380,00
2181	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIVERS	0,00
2188	AUTRES	7 380,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	7 380,00
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	7 380,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	2 920,00
1311	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	0,00
1318	AUTRES	2 920,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
	Total des recettes réelles	2 920,00
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
021	<i>Virement de la section de fonctionnement (3)</i>	<i>0,00</i>
	Total des recettes d'ordre	0,00

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
TOTAL GENERAL		2 920,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D4.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	70 700,00
60226	HABILLEMENT ET VETEMENTS DE TRAVAIL	0,00
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	0,00
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	36 000,00
615231	VOIRIES	0,00
61558	AUTRES BIENS MOBILIERS	4 000,00
6156	MAINTENANCE	3 300,00
617	ETUDES ET RECHERCHES	2 300,00
6284	REDEVANCES POUR SERVICES RENDUS	25 000,00
6288	AUTRES	100,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	250,00
673	TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	250,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		70 950,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		70 950,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		34 700,00
747888	AUTRES	34 700,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		59 500,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	59 500,00
706888	PRESTATIONS AUTRES	25 800,00
70846	AU GFP DE RATTACHEMENT	33 700,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		94 200,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		94 200,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



www.agen.fr

DELIBERATION Du CONSEIL MUNICIPAL d'AGEN

Séance du lundi 14 avril 2025

NUMERO: **DCM2025_027**

ACTUALISATION D'AUTORISATION DE PROGRAMME ET DES CREDITS DE PAIEMENT POUR LE SUIVI PLURIANNUEL DES INVESTISSEMENTS ENGAGES DANS LE CADRE DE LA RENOVATION DES COUVERTURES ET D'ASSAINISSEMENT DE L'EGLISE DES JACOBINS (ENGAGEMENT N°13)

Nombre de conseillers municipaux en exercice : **39**

**L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ, LE QUATORZE AVRIL A DIX HUIT HEURES
LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AGEN S'EST REUNI EN SEANCE PUBLIQUE SOUS LA PRESIDENCE DE MONSIEUR JEAN DIONIS DU SEJOUR, A LA MAIRIE D'AGEN, EN SALLE DES ILLUSTRES**

Présents : 27

M. DIONIS DU SEJOUR, MME BRANDOLIN-ROBERT, M. FELLAH, MME KHERKHACH, MME LAUZZANA, M. PINASSEAU, MME IACHEMET, M. KLAJMAN, MME HECQUEFEUILLE, M. BENATTI, MME DEJEAN-SIMONITI, MME RICHARD-FAYOLLE, M. LAFFORE, M. HERMEREL M. N'KOLLO, MME GALLISSAIRES, M. SI TAYEB, M. DUGAY, M. GESLOT, MME RIVES, M. DASSY, M. VILLETA, M. TOLOT, MME LASMAK, M. BRUNEAU, MME DELCROS ET M. DUPONT

Absents : 3

MME FLORENTINY, M. IMBERT ET M. RAUCH

Pouvoirs : 9

M. ZAMBONI (DONNE POUVOIR A M. DUGAY), MME FRANCOIS (DONNE POUVOIR A MME RICHARD-FAYOLLE), M. RAUNIER (DONNE POUVOIR A M. VILLETA), MME MAIOROFF (DONNE POUVOIR A M. FELLAH), MME PEREZ (DONNE POUVOIR A M. PINASSEAU), MME CHAUDRUC-BIZET (DONNE POUVOIR A MME BRANDOLIN-ROBERT), MME GROLLEAU (DONNE POUVOIR A M. LAFFORE), MME COMBRES (DONNE POUVOIR A MME DELCROS), M. GARAY (DONNE POUVOIR A M. DUPONT)

Président de séance : M. DIONIS DU SEJOUR

Secrétaire de séance : M. VILLETA

Date de la convocation dématérialisée : MARDI 8 AVRIL 2025

Exposé :

L'annualité budgétaire est l'un des principes fondamentaux des finances publiques.

Or, au regard des taux de réalisation jugés trop faibles en section d'investissement mais aussi et surtout de volumes de restes à réaliser à financer par de l'emprunt souvent importants en fin d'exercice, il est proposé de mettre en place une gestion en autorisation de programme/crédits de paiement pour les projets dont le montant et la durée sont de nature à peser sur l'équilibre budgétaire annuel.

Une Autorisation de Programme (AP) constitue la limite supérieure des dépenses pouvant être engagées pour le financement des investissements relatifs à un projet particulier. Elle

demeure valable, sans limitation de durée, jusqu'à ce qu'il soit procédé à son annulation. Elle peut être révisée en cours de programme conformément aux dispositions des articles L.2311-3 et R.2311-9 du code général des collectivités territoriales.

Les Crédits de Paiement (CP) quant à eux, constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être mandatées pendant l'année pour la couverture des engagements contractés dans le cadre de l'Autorisation de Programme correspondante. Le budget de l'année N ne tient compte que des Crédits de Paiement de l'année en cours conformément aux dispositions des articles L.2311-3 et R.2311-9 du code général des collectivités territoriales.

La somme des Crédits de Paiement doit toujours être égale au montant de l'Autorisation de Programme.

Les Crédits de Paiement votés et non mandatés dans l'exercice sont automatiquement annulés en fin d'exercice. Ils peuvent être reventilés sur les exercices suivants, par un vote d'actualisation de l'Autorisation de Programme à l'occasion de l'adoption du budget primitif.

L'Autorisation de Programme relative au projet lié à la rénovation des couvertures et d'assainissement de l'église des Jacobins a été ouverte par une délibération du Conseil Municipal le 7 octobre 2024.

Cette autorisation de programme couvrait les marchés de travaux relatifs à ce projet.

Les travaux consistent en la restauration des couvertures de la nef (révision totale du versant sud et réfection du versant nord ; travaux de charpente avec reprise de solives ; travaux sur les chêneaux ; assainissement des pieds de murs), la restauration des couvertures et des façades des chapelles et de la sacristie, les travaux de maçonnerie d'accompagnement (reprise des contreforts), la dépose et repose de certains vitraux.

Le coût prévisionnel du projet était estimé à :

Dépenses	HT	TTC
Travaux	1 021 916.66 €	1 226 300.00 €

L'Autorisation de Programme, qui concerne uniquement les travaux (hors études) portait sur un montant de 1 226 300 € TTC en dépenses et sera ventilée sur trois ans selon les crédits de paiements annuels ci-dessous :

	CP 2024	CP 2025	CP 2026	TOTAL
Chapitre 23 Travaux	200 000 €	976 300 €	50 000 €	1 226 300,00 € TTC

Les dépenses envisagées sur 2024 ont été surestimées, sans impact sur le calendrier de travaux, il convient donc d'ajuster de nouveau la ventilation des crédits comme suit :

	Réalisé 2024	CP 2025	CP 2026	TOTAL
Chapitre 23 Travaux	143 092 €	1 033 208 €	50 000 €	1 226 300,00 € TTC

Les décalages qui pourraient intervenir sur les crédits de paiements annuels, feront l'objet

d'une nouvelle délibération.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment, les articles L.2121-29, L.2311-9 et R.2311-9,

Vu le décret n° 97-175 du 20 février 1997 modifiant le code des communes et relatif à la procédure des autorisations de programme et des crédits de paiement,

Vu le projet de mandat 2020-2026 et notamment l'engagement n°13 « Confirmer l'Eglise des Jacobins comme lieu d'Exposition temporaire »,

Vu l'avis favorable de la Commission Culture du 1er octobre 2024,

Vu la délibération DCM2024_114 du Conseil Municipal de la Ville d'Agen du 7 octobre 2024,

Vu l'avis favorable de la Commission « Ressources » en date du 24 mars 2025,

LE CONSEIL

Où l'exposé qui précède et adoptant les conclusions du Rapporteur

DELIBERE

ET A L'UNANIMITE

DECIDE

1°/ D'ACTER la nouvelle ventilation annuelle des crédits de paiement afférents tels que détaillés dans le tableau ci-dessous :

	Réalisé 2024	CP 2025	CP 2026	TOTAL
Chapitre 23 Travaux	143 092 €	1 033 208 €	50 000 €	1 226 300,00 € TTC

2°/ ET DE PRECISER que les inscriptions budgétaires correspondantes seront inscrites dans le budget primitif 2025 et seront à prévoir au budget de l'exercice 2026.

Le Maire
certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en Préfecture
Publication le 17/04/2025
Télétransmission le 17/04/2025

Fait et délibéré, les, jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,



le Maire d'Agen,
Jean DIONIS du SEJOUR

le Secrétaire de Séance,



Roberto VILLETA



www.agen.fr

DELIBERATION Du CONSEIL MUNICIPAL d'AGEN

Séance du lundi 14 avril 2025

NUMERO: **DCM2025_028**

ACTUALISATION D'AUTORISATION DE PROGRAMME ET DES CREDITS DE PAIEMENT POUR LE SUIVI PLURIANNUEL DES INVESTISSEMENTS ENGAGES DANS LE CADRE DU PROJET LIE A L'AMENAGEMENT DU QUAI DE DUNKERQUE

Nombre de conseillers municipaux en exercice : **39**

**L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ, LE QUATORZE AVRIL A DIX HUIT HEURES
LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AGEN S'EST REUNI EN SEANCE PUBLIQUE SOUS LA
PRESIDENCE DE MONSIEUR JEAN DIONIS DU SEJOUR, A LA MAIRIE D'AGEN, EN SALLE DES ILLUSTRES**

Présents : **27**

M. DIONIS DU SEJOUR, MME BRANDOLIN-ROBERT, M. FELLAH, MME KHERKHACH, MME LAUZZANA, M. PINASSEAU, MME IACHEMET, M. KLAJMAN, MME HECQUEFEUILLE, M. BENATTI, MME DEJEAN-SIMONITI, MME RICHARD-FAYOLLE, M. LAFFORE, M. HERMEREL M. N'KOLLO, MME GALLISSAIRES, M. SI TAYEB, M. DUGAY, M. GESLOT, MME RIVES, M. DASSY, M. VILLETA, M. TOLOT, MME LASMAK, M. BRUNEAU, MME DELCROS ET M. DUPONT

Absents : **3**

MME FLORENTINY, M. IMBERT ET M. RAUCH

Pouvoirs : **9**

M. ZAMBONI (DONNE POUVOIR A M. DUGAY), MME FRANCOIS (DONNE POUVOIR A MME RICHARD-FAYOLLE), M. RAUNIER (DONNE POUVOIR A M. VILLETA), MME MAIOROFF (DONNE POUVOIR A M. FELLAH), MME PEREZ (DONNE POUVOIR A M. PINASSEAU), MME CHAUDRUC-BIZET (DONNE POUVOIR A MME BRANDOLIN-ROBERT), MME GROLLEAU (DONNE POUVOIR A M. LAFFORE), MME COMBRES (DONNE POUVOIR A MME DELCROS), M. GARAY (DONNE POUVOIR A M. DUPONT)

Président de séance : **M. DIONIS DU SEJOUR**

Secrétaire de séance : **M. VILLETA**

Date de la convocation dématérialisée : **MARDI 8 AVRIL 2025**

Expose :

L'annualité budgétaire est l'un des principes fondamentaux des finances publiques.

Or, au regard des taux de réalisation jugés trop faibles en section d'investissement mais aussi et surtout de volumes de restes à réaliser à financer par de l'emprunt souvent importants en fin d'exercice, une gestion en autorisation de programme/crédits de paiement a été mise en place pour les projets dont le montant et la durée sont de nature à peser sur l'équilibre budgétaire annuel.

L'autorisation de programme (AP) relative au projet de libération et reconstitution du petit fret en gare d'Agen a été ouverte par une délibération du Conseil municipal, en date du 7 octobre 2024.

Le périmètre de l'autorisation de programme englobe les travaux consistant à libérer et reconstituer les installations du petit triage en gare d'Agen (voies n°33 à 39) notamment par une déconnexion au réseau ferré national afin de permettre une cession foncière dans le cadre du projet de piétonnisation de la Ville d'Agen.

Cette autorisation de programme couvre également les acquisitions foncières, les fonds de concours à verser à la SNCF RESEAU, les coûts d'assistance à maîtrise d'ouvrage, de maîtrise d'œuvre et les marchés et commandes de travaux relatifs à ce projet.

L'Autorisation de Programme ouverte en octobre 2024 pour un montant de 2 006 000 € TTC en dépenses se ventilait sur trois ans selon les crédits de paiements annuels ci-dessous :

Années	2024	2025	2026
Crédits de paiements TTC	325 600 € <i>chapitre 204</i>	1 139 600 € <i>chapitre 204</i> 378 000 € <i>chapitre 21</i>	162 800 € <i>chapitre 204</i>

Compte tenu d'un décalage du projet après 2026, il convient de ventiler les crédits de paiements comme suit :

Années	2024 (réalisé)	2025	2026	2027
Crédits paiements TTC	325 600 € <i>chapitre 204</i>	-	680 400 €	1 000 000 €

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.2121-29, L.2311-3 et R.2311-9

Vu le décret n° 97-175 du 20 février 1997 modifiant le code des communes et relatif à la procédure des autorisations de programme et des crédits de paiement,

Vu la délibération DCM2024_129 du Conseil Municipal de la Ville d'Agen, en date du 7 octobre 2024 portant ouverture d'une autorisation de programme et inscription de crédits de paiements pour le suivi pluriannuel des investissements engagés dans le cadre du projet de libération et reconstitution du petit fret en gare d'Agen,

Vu l'avis favorable de la Commission « Ressources » en date du 24 mars 2025,

LE CONSEIL

Où l'exposé qui précède et adoptant les conclusions du Rapporteur

DELIBERE

ET A L'UNANIMITE

DECIDE

1°/ **D'ACTER** la nouvelle ventilation annuelle des crédits de paiement afférents tels que détaillés dans le tableau ci-dessous :

Années	2024 (réalisé)	2025	2026	2027
Crédits paiements TTC	325 600 € <i>chapitre 204</i>	-	680 400 €	1 000 000 €

2°/ **DE PRECISER** que les modifications susceptibles d'être apportées à cette autorisation de programme feront l'objet d'une nouvelle délibération lors du vote du budget primitif.

Le Maire
certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en Préfecture
Publication le 17/04/2025
Télétransmission le 17/04/2025

Fait et délibéré, les, jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,



le Maire d'Agen,
Jean DIONIS du SEJOUR

le Secrétaire de Séance,



Roberto VILLETA



www.agen.fr

DELIBERATION Du CONSEIL MUNICIPAL d'AGEN

Séance du lundi 14 avril 2025

NUMERO: DCM2025_029

ACTUALISATION DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME ET DES CREDITS DE PAIEMENT POUR LE SUIVI PLURIANNELE DES INVESTISSEMENTS ENGAGES DANS LE CADRE DU PROJET D'AMENAGEMENT ET DE SECURISATION DES CIRCULATIONS PIETONNES ENTRE LE PONT DE PIKETTY ET LE PONT DE COURPIAN

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 39

**L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ, LE QUATORZE AVRIL A DIX HUIT HEURES
LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AGEN S'EST REUNI EN SEANCE PUBLIQUE SOUS LA PRESIDENCE DE MONSIEUR JEAN DIONIS DU SEJOUR, A LA MAIRIE D'AGEN, EN SALLE DES ILLUSTRES**

Présents : 27

M. DIONIS DU SEJOUR, MME BRANDOLIN-ROBERT, M. FELLAH, MME KHERKHACH, MME LAUZZANA, M. PINASSEAU, MME IACHEMET, M. KLAJMAN, MME HECQUEFEUILLE, M. BENATTI, MME DEJEAN-SIMONITI, MME RICHARD-FAYOLLE, M. LAFFORE, M. HERMEREL M. N'KOLLO, MME GALLISSAIRES, M. SI TAYEB, M. DUGAY, M. GESLOT, MME RIVES, M. DASSY, M. VILLETA, M. TOLOT, MME LASMAK, M. BRUNEAU, MME DELCROS ET M. DUPONT

Absents : 3

MME FLORENTINY, M. IMBERT ET M. RAUCH

Pouvoirs : 9

M. ZAMBONI (DONNE POUVOIR A M. DUGAY), MME FRANCOIS (DONNE POUVOIR A MME RICHARD-FAYOLLE), M. RAUNIER (DONNE POUVOIR A M. VILLETA), MME MAIOROFF (DONNE POUVOIR A M. FELLAH), MME PEREZ (DONNE POUVOIR A M. PINASSEAU), MME CHAUDRUC-BIZET (DONNE POUVOIR A MME BRANDOLIN-ROBERT), MME GROLLEAU (DONNE POUVOIR A M. LAFFORE), MME COMBRES (DONNE POUVOIR A MME DELCROS), M. GARAY (DONNE POUVOIR A M. DUPONT)

Président de séance : M. DIONIS DU SEJOUR

Secrétaire de séance : M. VILLETA

Date de la convocation dématérialisée : MARDI 8 AVRIL 2025

Expose :

L'annualité budgétaire est l'un des principes fondamentaux des finances publiques.

Or, au regard des taux de réalisation jugés trop faibles en section d'investissement mais aussi et surtout de volumes de restes à réaliser à financer par de l'emprunt souvent importants en fin d'exercice, une gestion en autorisation de programme/crédits de paiement a été mise en place pour les projets dont le montant et la durée sont de nature à peser sur l'équilibre budgétaire annuel.

L'Autorisation de Programme relative au projet d'aménagement et de sécurisation des circulations piétonnes entre le pont de Piketty et le pont de Courpian a été ouverte par une

délibération du Conseil Municipal en date du 25 mars 2024 pour un montant de 650 000 €.

Cette autorisation de programme couvre les marchés et commandes de travaux relatifs à ce projet.

L'autorisation de programme ouverte en mars 2024 pour un montant de 650 000 € TTC en dépenses se ventilait sur deux ans selon les crédits de paiement annuels ci-dessous :

Années	2024	2025
Crédits paiements TTC	150 000 € <i>chapitre 20</i>	500 000 € <i>chapitre 23</i>

Les premiers éléments d'études ont amené à ajuster à la baisse le montant de l'Autorisation de Programme, lors de la dernière révision intervenue le 7 octobre 2024, le montant de l'AP avait été porté à 545 000 € TTC et les crédits de paiement ventilés comme suit :

Années	2024	2025
Crédits paiements TTC	45 000 <i>chapitre 20</i>	500 000 € <i>chapitre 23</i>

Cette baisse du montant global du projet et donc de l'autorisation de programme s'expliquait par l'évolution de l'emprise du projet réduite à l'aménagement et la sécurisation des circulations piétonnes entre le pont de Piketty et le pont de Courpian.

Aujourd'hui, le projet évolue et intègre dès 2025 la démolition des maisons appartenant aux Voies Navigables de France (VNF) et celle du bâtiment du kayak situé dans l'emprise du projet, la liaison piétonne, quant à elle, ne sera réalisée qu'en 2026.

Il convient donc d'augmenter l'autorisation de programme à hauteur de 1 107 888 € TTC et de ventiler les crédits de paiements comme suit :

Années	2024 (réalisé)	2025	2026
Crédits paiements TTC	12 888 €	245 000 € 50 000 € <i>chap. 20</i> 60 000 € <i>chap. 204</i> 135 000 € <i>chap. 23</i>	850 000 € 50 000 € <i>chap. 20</i> 800 000 € <i>chap. 23</i>

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.2121-29, L.2311-3 et R.2311-9,

Vu le décret n° 97-175 du 20 février 1997 modifiant le code des communes et relatif à la procédure des autorisations de programme et des crédits de paiement,

Vu la délibération n°DCM2024_029 du Conseil Municipal de la Ville d'Agen, en date du 25 mars 2024, portant ouverture d'une autorisation de programme et inscription de crédits de paiement pour le suivi pluriannuel des investissements engagés dans le cadre de

l'aménagement et de la sécurisation des circulations piétonnes entre le Pont Piketty et le Pont de Courpian,

Vu la délibération n°DCM2024_128 du Conseil Municipal de la Ville d'Agen en date du 7 octobre 2024, portant sur la révision n°1 de l'autorisation de programme et des crédits de paiements relatifs au projet d'aménagement et de sécurisation des circulations piétonnes entre le Pont de Piketty et le Pont de Courpian,

Vu l'avis favorable de la commission « Ressources » en date du 24 mars 2025,

LE CONSEIL

Où l'exposé qui précède et adoptant les conclusions du Rapporteur

DELIBERE

ET A L'UNANIMITE

DECIDE

1°/D'APPROUVER la révision du montant de l'autorisation de programme pour le projet de l'aménagement et la sécurisation des circulations piétonnes entre le pont de Piketty et le pont de Courpian à hauteur de 1 107 888 € TTC,

2°/ D'ACTER la nouvelle ventilation annuelle des crédits de paiement afférents tels que détaillés dans le tableau ci-dessous :

Années	2024 (réalisé)	2025	2026
Crédits paiements TTC	12 888 €	245 000 € 50 000 € chap. 20 60 000 € chap. 204 135 000 € chap. 23	850 000 € 50 000 € chap. 20 800 000 € chap. 23

3°/ DE PRECISER que les inscriptions budgétaires correspondantes seront inscrites dans le budget 2025 et seront à prévoir au budget 2026.

Le Maire

certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en Préfecture

Publication le 17/04/2025

Télétransmission le 17/04/2025

Fait et délibéré, les, jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,




le Maire d'Agen,
Jean DIONIS du SEJOUR

le Secrétaire de Séance,




Roberto VILLETA



www.agen.fr

DELIBERATION Du CONSEIL MUNICIPAL d'AGEN

Séance du lundi 14 avril 2025

NUMERO: DCM2025_030

ACTUALISATION DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME ET DES CREDITS DE PAIEMENT POUR LE SUIVI PLURIANNUEL DES INVESTISSEMENTS ENGAGES DANS LE CADRE DE LA REFECTION COMPLETE DE LA CHAUSSEE ET DES TROTTOIRS DE LA RUE CALE ABADIE ET DE L'EXTENSION DE LA PARTIE PIETONNE DE LA CONTRE-ALLEE DE GAULLE (ENGAGEMENT N°65)

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 39

**L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ, LE QUATORZE AVRIL A DIX HUIT HEURES
LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AGEN S'EST REUNI EN SEANCE PUBLIQUE SOUS LA PRESIDENCE DE MONSIEUR JEAN DIONIS DU SEJOUR, A LA MAIRIE D'AGEN, EN SALLE DES ILLUSTRES**

Présents : 27

M. DIONIS DU SEJOUR, MME BRANDOLIN-ROBERT, M. FELLAH, MME KHERKHACH, MME LAUZZANA, M. PINASSEAU, MME IACHEMET, M. KLAJMAN, MME HECQUEFEUILLE, M. BENATTI, MME DEJEAN-SIMONITI, MME RICHARD-FAYOLLE, M. LAFFORE, M. HERMEREL M. N'KOLLO, MME GALLISSAIRES, M. SI TAYEB, M. DUGAY, M. GESLOT, MME RIVES, M. DASSY, M. VILLETA, M. TOLOT, MME LASMAK, M. BRUNEAU, MME DELCROS ET M. DUPONT

Absents : 3

MME FLORENTINY, M. IMBERT ET M. RAUCH

Pouvoirs : 9

M. ZAMBONI (DONNE POUVOIR A M. DUGAY), MME FRANCOIS (DONNE POUVOIR A MME RICHARD-FAYOLLE), M. RAUNIER (DONNE POUVOIR A M. VILLETA), MME MAIOROFF (DONNE POUVOIR A M. FELLAH), MME PEREZ (DONNE POUVOIR A M. PINASSEAU), MME CHAUDRUC-BIZET (DONNE POUVOIR A MME BRANDOLIN-ROBERT), MME GROLLEAU (DONNE POUVOIR A M. LAFFORE), MME COMBRES (DONNE POUVOIR A MME DELCROS), M. GARAY (DONNE POUVOIR A M. DUPONT)

Président de séance : M. DIONIS DU SEJOUR

Secrétaire de séance : M. VILLETA

Date de la convocation dématérialisée : MARDI 8 AVRIL 2025

Expose :

L'annualité budgétaire est l'un des principes fondamentaux des finances publiques.

Or, au regard des taux de réalisation jugés trop faibles en section d'investissement mais aussi et surtout de volumes de restes à réaliser à financer par de l'emprunt souvent importants en fin d'exercice, une gestion en autorisation de programme/crédits de paiement a été mise en place pour les projets dont le montant et la durée sont de nature à peser sur l'équilibre budgétaire annuel.

L'autorisation de programme pour le projet d'aménagement de la contre-allée de Gaulle et

de la rue Cale Abadie a été ouverte par une délibération en date du 25 mars 2024.

Cette autorisation de programme couvre les marchés et commandes de travaux relatifs à ce projet.

Les Crédits de Paiement votés et non mandatés dans l'exercice sont automatiquement annulés en fin d'exercice. Ils peuvent être reventilés sur les exercices suivants, par un vote d'actualisation de l'Autorisation de Programme à l'occasion de l'adoption du budget primitif.

Le projet consiste en la réfection complète de la chaussée et des trottoirs de la rue Cale Abadie et de l'extension de la partie piétonne de la contre-allée de Gaulle.

Le coût prévisionnel du projet était estimé à :

Dépenses	HT	TTC
Travaux	333 333 €	400 000 €

Les crédits de paiement étaient ventilés comme suit :

Années	2024	2025
Crédit de paiements TTC	100 000 € 50 000 € <i>chapitre 204</i> 50 000 € <i>chapitre 23</i>	300 000 € <i>chapitre 23</i>

A ce stade du projet, il y a lieu d'ajuster le montant de l'Autorisation de Programme et la ventilation des crédits de paiement qui en découle comme suit :

Dépenses	HT	TTC
Travaux	583 333.33 €	700 000 €

Années	2024 (réalisé)	2025	2026
Crédit de paiements TTC	0 €	650 000 € <i>chapitre 23</i>	50 000 € <i>chapitre 23</i>

La révision à la hausse du montant de l'Autorisation de Programme et la nouvelle ventilation des Crédits de Paiement s'expliquent par les coûts réels constatés à la notification des marchés de travaux.

Les travaux ont démarré le 17 février 2025 et se dérouleront jusqu'au 6 juin 2025.

Les espaces verts de la contre-allée seront réalisés fin 2025/début 2026.

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2121-, l'article L. 2311-3 et R.2311-9,

Vu le décret n° 97-175 du 20 février 1997 modifiant le code des communes et relatif à la procédure des autorisations de programme et des crédits de paiement,

Vu la délibération DCM2024_030 du Conseil Municipal de la Ville d'Agen du 25 mars 2024,

Vu le projet de mandat 2020-2026 et notamment l'engagement n°65 « *Créer une ceinture douce autour du centre-ville* »,

Vu l'avis favorable de la commission « Ressources » en date du 24 mars 2025,

LE CONSEIL

Oùï l'exposé qui précède et adoptant les conclusions du Rapporteur

DELIBERE

ET A L'UNANIMITE

DECIDE

1°/D'APPROUVER la révision à la hausse du montant de l'Autorisation de Programme pour l'aménagement de la contre-allée de Gaulle et de la rue Cale Abadie à hauteur de 700 000 € TTC ;

2°/ D'ACTER la nouvelle ventilation annuelle des crédits de paiement afférents tels que détaillés dans le tableau ci-dessous,

Années	2024	2025	2026
Crédit de paiements TTC	0 €	650 000 € <i>chapitre 23</i>	50 000 € <i>chapitre 23</i>

3°/ ET DE PRECISER que les inscriptions budgétaires correspondantes seront prévues au budget de l'exercice 2025 et seront à prévoir au budget de l'exercice 2026.

Le Maire

certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en Préfecture

Publication le 17/04/2025

Télétransmission le 17/04/2025

Fait et délibéré, les, jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,



**le Maire d'Agen,
Jean DIONIS du SEJOUR**

le Secrétaire de Séance,



Roberto VILLETA



www.agen.fr

DELIBERATION Du CONSEIL MUNICIPAL d'AGEN

Séance du lundi 14 avril 2025

NUMERO: DCM2025_031

ACTUALISATION D'AUTORISATION DE PROGRAMME ET DES CREDITS DE PAIEMENT POUR LE SUIVI PLURIANNUEL DES INVESTISSEMENTS ENGAGES DANS LE CADRE DES PROJETS LIES A LA PROGRAMMATION DES CONSEILS DE QUARTIERS

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 39

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ, LE QUATORZE AVRIL A DIX HUIT HEURES
LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AGEN S'EST REUNI EN SEANCE PUBLIQUE SOUS LA PRESIDENCE DE MONSIEUR JEAN DIONIS DU SEJOUR, A LA MAIRIE D'AGEN, EN SALLE DES ILLUSTRES

Présents : 27

M. DIONIS DU SEJOUR, MME BRANDOLIN-ROBERT, M. FELLAH, MME KHERKHACH, MME LAUZZANA, M. PINASSEAU, MME IACHEMET, M. KLAJMAN, MME HECQUEFEUILLE, M. BENATTI, MME DEJEAN-SIMONITI, MME RICHARD-FAYOLLE, M. LAFFORE, M. HERMEREL M. N'KOLLO, MME GALLISSAIRES, M. SI TAYEB, M. DUGAY, M. GESLOT, MME RIVES, M. DASSY, M. VILLETA, M. TOLOT, MME LASMAK, M. BRUNEAU, MME DELCROS ET M. DUPONT

Absents : 3

MME FLORENTINY, M. IMBERT ET M. RAUCH

Pouvoirs : 9

M. ZAMBONI (DONNE POUVOIR A M. DUGAY), MME FRANCOIS (DONNE POUVOIR A MME RICHARD-FAYOLLE), M. RAUNIER (DONNE POUVOIR A M. VILLETA), MME MAIOROFF (DONNE POUVOIR A M. FELLAH), MME PEREZ (DONNE POUVOIR A M. PINASSEAU), MME CHAUDRUC-BIZET (DONNE POUVOIR A MME BRANDOLIN-ROBERT), MME GROLLEAU (DONNE POUVOIR A M. LAFFORE), MME COMBRES (DONNE POUVOIR A MME DELCROS), M. GARAY (DONNE POUVOIR A M. DUPONT)

Président de séance : M. DIONIS DU SEJOUR

Secrétaire de séance : M. VILLETA

Date de la convocation dématérialisée : MARDI 8 AVRIL 2025

Expose :

L'annualité budgétaire est l'un des principes fondamentaux des finances publiques.

Or, au regard des taux de réalisation jugés trop faibles en section d'investissement mais aussi et surtout de volumes de restes à réaliser à financer par de l'emprunt souvent importants en fin d'exercice, une gestion en autorisation de programme (AP)/crédits de paiement (CP) a été mise en place pour les projets dont le montant et la durée sont de nature à peser sur l'équilibre budgétaire annuel.

Lors du Conseil municipal du 16 décembre 2023, le programme 2024 des projets de quartier a été approuvé.

Au vu du montant de certaines opérations, il a donc été proposé de mettre en place une gestion en AP/CP qui a été ouverte par la délibération du Conseil municipal du 25 mars 2024 pour les projets liés à la programmation des conseils de quartiers.

Cette autorisation de programme couvrait les marchés et commandes de travaux relatifs à ces projets.

L'autorisation de programme ouverte en mars 2024 pour un montant de 1 912 962 € TTC en dépenses se ventilait sur deux ans selon les crédits de paiement annuels ci-dessous :

Quartier	Projets	Crédits paiements prévisionnels		TOTAL
		2024	2025	
Quartier Dangla	Effacement des réseaux aériens de la rue de Lisbonne	250 000 € 150 k€ chapitre 23 100 k€ chapitre 204	100 000 € chapitre 23	350 000 €
Quartier Lycée Palissy	Effacement de réseaux et réfection de voirie de la rue Marcel Rogué	128 495 € 80 495 € chapitre 23 48 000 € chapitre 204	138 000 € chapitre 23	266 495 €
Quartier Préfecture	Rénovation du square de Verdun	172 000 € chapitre 23	43 000 € chapitre 23	215 000 €
Quartier Victor Hugo	Aménagement d'ensemble de la rue Neuve	103 734 € chapitre 23	103 733 € chapitre 23	207 467 €
Quartier Saint-Hilaire	Aménagement d'ensemble de la rue Puits du Saumon	50 000 € chapitre 23	150 000 € chapitre 23	200 000 €
Quartier l'Ermitage	Réfection de trottoirs Vallon de Véronne	50 000 € chapitre 23	150 000 € chapitre 23	200 000 €
Quartier Bézis	Aménagement sécuritaire et pose d'écluses de rue Pierre Paul de Riquet	75 000 € chapitre 23	25 000 € chapitre 23	100 000 €
Quartier Hôtel de ville et quartier Carnot	Aménagement et végétalisation de la place des droits de l'homme	50 000 € chapitre 23	75 000 € chapitre 23	125 000 €
Quartier Cathédrale	Aménagement d'un trottoir rue de la Tour	40 000 € chapitre 23	45 000 € chapitre 23	85 000 €
Quartier Toussaint-Labesque	Aménagement de cheminements du Square Labesque	50 000 € chapitre 23	25 000 € chapitre 23	75 000 €
Quartier La Villette	Effacement de réseau	50 000 € chapitre 204	39 000 € chapitre 204	89 000 €
TOTAL		1 019 229 €	893 733 €	1 912 962 €

Lors de la révision du 7 octobre 2024, le montant de l'AP avait été porté à 1 637 962 € et les crédits de paiement ventilés comme suit :

Quartier	Projets	Crédits paiements prévisionnels		TOTAL
		2024	2025	
Quartier Dangla	Effacement des réseaux aériens de la rue de Lisbonne	250 000 € 150 k€ chapitre 23 100 k€ chapitre 204	100 000 € chapitre 23	350 000 €
Quartier Lycée Palissy	Effacement de réseaux et réfection de voirie de la rue Marcel Rogué	128 495 € 80 495 € chapitre 23 48 000 € chapitre 204	138 000 € chapitre 23	266 495 €

Quartier Préfecture	Rénovation du square de Verdun	0 € chapitre 23	215 000 € chapitre 23	215 000 €
Quartier Victor Hugo	Aménagement d'ensemble de la rue Neuve	0 € chapitre 23	207 467 € chapitre 23	207 467 €
Quartier Saint-Hilaire	Aménagement d'ensemble de la rue Puits du Saumon	0 € chapitre 23	200 000 € chapitre 23	200 000 €
Quartier l'Ermitage	Réfection de trottoirs Vallon de Vérone	0 € chapitre 23	0 € chapitre 23	0 €
Quartier Bézis	Aménagement sécuritaire et pose d'écluses de rue Pierre Paul de Riquet	25 000 € chapitre 23	0 € chapitre 23	25 000 €
Quartier Hôtel de ville et quartier Carnot	Aménagement et végétalisation de la place des droits de l'homme	50 000 € chapitre 23	75 000 € chapitre 23	125 000 €
Quartier Cathédrale	Aménagement d'un trottoir rue de la Tour	0 € chapitre 23	85 000 € chapitre 23	85 000 €
Quartier Toussaint-Labesque	Aménagement de cheminements du Square Labesque	75 000 € chapitre 23	0 € chapitre 23	75 000 €
Quartier La Villette	Effacement de réseau	50 000 € chapitre 204	39 000 € chapitre 204	89 000 €
TOTAL		578 495 €	1 059 467 €	1 637 962 €

Ces modifications ont été liées à la suppression de certains projets et à des modifications de calendriers de réalisation de certains projets.

Lors du Conseil municipal du 11 janvier 2025, le programme 2025 des projets de quartier a été approuvé. Il convient donc d'ajuster le montant de l'autorisation de programme à hauteur 2 549 054.57 € et la ventilation des crédits de paiement comme suit :

Quartier	Projets	Crédits paiements prévisionnels			TOTAL
		2024 réalisé	2025	2026	
Quartier Dangla	Effacement des réseaux aériens de la rue de Lisbonne	0 €	400 000 € 100 000 € chapitre 204 300 000 € chapitre 23	0 €	400 000 €
Quartier Lycée Palissy	Effacement de réseaux et réfection de voirie de la rue Marcel Rogué	0 €	280 000 € chapitre 23	0 €	280 000 €
Quartier Préfecture	Rénovation du square de Verdun	0 €	150 000 € chapitre 23	65 000 € chapitre 23	215 000 €
Quartier Victor Hugo	Aménagement d'ensemble de la rue Neuve	0 €	213 332.34 € chapitre 23	0 €	213 333 €
Quartier Saint-Hilaire	Aménagement d'ensemble de la rue Puits du Saumon	0 €	0 €	0 €	0 €
Quartier l'Ermitage	Réfection de trottoirs Vallon de Vérone	0 €	219 000 € chapitre 23	0 €	219 000.00 €
Quartier Bézis	Aménagement sécuritaire et pose d'écluses de rue Pierre Paul de Riquet	23 958.02 € chapitre 23	0 €	0 €	23 958.02 €
Quartier Hôtel de ville et quartier Carnot	Aménagement et végétalisation de la place des droits de l'homme	0 €	153 515.09 € chapitre 23	0 €	153 515.09

Quartier Cathédrale	Aménagement d'un trottoir rue de la Tour	0 €	85 000 € chapitre 23	0 €	85 000 €
Quartier Toussaint-Labesque	Aménagement de cheminements du Square Labesque	68 418.12 € chapitre 23	0 €	0 €	68 418.12 €
Quartier La Villette	Effacement de réseau – rue de la Masse	0 €	89 000 € 49 000 € chapitre 204 50 000 € chapitre 23	0 €	89 000 €
Quartier La Villette	Réfection de trottoirs Impasse de Mermoz	0 €	0 € chapitre 23	120 00 €	120 000 €
Quartier Carnot	Aménagement d'un trottoir Rue de Raymond	0 €	56 831 € chapitre 23	100 000 € chapitre 23	156 831 €
Quartier Bézis	Réfection de chaussée Rue de Bézis	0 €	150 000 € chapitre 23	70 000 € chapitre 23	220 000 €
Quartier du Pin	Effacement de réseau Rue Paulin Régnier	0 €	0 €	305 000 € 166 183 € Chapitre 204 138 817 € Chapitre 21	305 000 €
TOTAL		92 376.14 €	1 796 678.43 €	660 000.00 €	2 549 054.57 €

La révision à la hausse du montant de l'Autorisation de Programme et la nouvelle ventilation des Crédits de Paiement s'expliquent par :

- les coûts réels des marchés publics constatés ;
- l'intégration de quatre nouvelles opérations (rue Mermoz, rue de Raymond, rue de Bézis et rue Paulin Régnier).

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment, les articles L.2121-29, L.2311-3 et R.2311-9,

Vu le décret n° 97-175 du 20 février 1997 modifiant le code des communes et relatif à la procédure des autorisations de programme et des crédits de paiement,

Vu la délibération n°DCM2024_26 du Conseil municipal de la Ville d'Agen en date du 25 mars 2024 portant approbation d'une ouverture d'autorisation de programme et inscription de crédits de paiement pour le suivi pluriannuel des travaux engagés par les conseils de quartiers,

Vu la délibération n°DCM2024_130 du Conseil municipal de la Ville d'Agen en date du 7 octobre 2024 portant actualisation de l'autorisation de programme et des crédits de paiements relatifs aux projets liés à la programmation des conseils de quartiers,

Vu l'avis favorable de la commission « Ressources » en date du 24 mars 2025,

LE CONSEIL

Où l'exposé qui précède et adoptant les conclusions du Rapporteur

DELIBERE

ET A L'UNANIMITE

DECIDE

1°/D'APPROUVER la révision du montant de l'Autorisation de Programme pour les projets des conseils de quartiers à hauteur de 2 549 054.57 € en dépenses,

2°/ D'ACTER la nouvelle ventilation annuelle des crédits de paiement afférents tels que détaillés dans le tableau ci-dessous :

Quartier	Projets	Crédits paiements prévisionnels			TOTAL
		2024 réalisé	2025	2026	
Quartier Dangla	Effacement des réseaux aériens de la rue de Lisbonne	0 €	400 000 € 100 000 € chapitre 204 300 000 € chapitre 23	0 €	400 000 €
Quartier Lycée Palissy	Effacement de réseaux et réfection de voirie de la rue Marcel Rogué	0 €	280 000 € chapitre 23	0 €	280 000 €
Quartier Préfecture	Rénovation du square de Verdun	0 €	150 000 € chapitre 23	65 000 € chapitre 23	215 000 €
Quartier Victor Hugo	Aménagement d'ensemble de la rue Neuve	0 €	213 332.34 € chapitre 23	0 €	213 333 €
Quartier Saint-Hilaire	Aménagement d'ensemble de la rue Puits du Saumon	0 €	0 €	0 €	0 €
Quartier l'Ermitage	Réfection de trottoirs Vallon de Vérone	0 €	219 000 € chapitre 23	0 €	219 000.00 €
Quartier Bézis	Aménagement sécuritaire et pose d'écluses de rue Pierre Paul de Riquet	23 958.02 € chapitre 23	0 €	0 €	23 958.02 €
Quartier Hôtel de ville et quartier Carnot	Aménagement et végétalisation de la place des droits de l'homme	0 €	153 515.09 € chapitre 23	0 €	153 515.09
Quartier Cathédrale	Aménagement d'un trottoir rue de la Tour	0 €	85 000 € chapitre 23	0 €	85 000 €
Quartier Toussaint-Labesque	Aménagement de cheminements du Square Labesque	68 418.12 € chapitre 23	0 €	0 €	68 418.12 €
Quartier La Villette	Effacement de réseau – rue de la Masse	0 €	89 000 € 49 000 € chapitre 204 50 000 € chapitre 23	0 €	89 000 €
Quartier La Villette	Réfection de trottoirs Impasse de Mermoz	0 €	0 € chapitre 23	120 00 €	120 000 €
Quartier Carnot	Aménagement d'un trottoir Rue de Raymond	0 €	56 831 € chapitre 23	100 000 € chapitre 23	156 831 €
Quartier Bézis	Réfection de chaussée Rue de Bézis	0 €	150 000 € chapitre 23	70 000 € chapitre 23	220 000 €
Quartier du Pin	Effacement de réseau Rue Paulin Régnier	0 €	0 €	305 000 € 166 183 € Chapitre 204 138 817 € Chapitre 21	305 000 €
TOTAL		92 376.14 €	1 796 678.43 €	660 000.00 €	2 549 054.57 €

3°/ DE PRECISER que les inscriptions budgétaires correspondantes seront prévues au budget de l'exercice 2025 et de 2026.

Le Maire

certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en Préfecture

Publication le 17/04/2025

Télétransmission le 17/04/2025

Fait et délibéré, les, jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,



**le Maire d'Agen,
Jean DIONIS du SEJOUR**

le Secrétaire de Séance,



Roberto VILLETA



www.agen.fr

DELIBERATION Du CONSEIL MUNICIPAL d'AGEN

Séance du lundi 14 avril 2025

NUMERO: DCM2025_032

ACTUALISATION D'AUTORISATION DE PROGRAMME ET DES CREDITS DE PAIEMENT POUR LE SUIVI PLURIANNUEL DES INVESTISSEMENTS ENGAGES DANS LE CADRE DE L'AMENAGEMENT DE L'AVENUE JEAN JAURES SUR LA VILLE D'AGEN (ENGAGEMENT N°65)

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 39

**L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ, LE QUATORZE AVRIL A DIX HUIT HEURES
LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AGEN S'EST REUNI EN SEANCE PUBLIQUE SOUS LA PRESIDENCE DE MONSIEUR JEAN DIONIS DU SEJOUR, A LA MAIRIE D'AGEN, EN SALLE DES ILLUSTRES**

Présents : 27

M. DIONIS DU SEJOUR, MME BRANDOLIN-ROBERT, M. FELLAH, MME KHERKHACH, MME LAUZZANA, M. PINASSEAU, MME IACHEMET, M. KLAJMAN, MME HECQUEFEUILLE, M. BENATTI, MME DEJEAN-SIMONITI, MME RICHARD-FAYOLLE, M. LAFFORE, M. HERMEREL M. N'KOLLO, MME GALLISSAIRES, M. SI TAYEB, M. DUGAY, M. GESLOT, MME RIVES, M. DASSY, M. VILLETA, M. TOLOT, MME LASMAK, M. BRUNEAU, MME DELCROS ET M. DUPONT

Absents : 3

MME FLORENTINY, M. IMBERT ET M. RAUCH

Pouvoirs : 9

M. ZAMBONI (DONNE POUVOIR A M. DUGAY), MME FRANCOIS (DONNE POUVOIR A MME RICHARD-FAYOLLE), M. RAUNIER (DONNE POUVOIR A M. VILLETA), MME MAIOROFF (DONNE POUVOIR A M. FELLAH), MME PEREZ (DONNE POUVOIR A M. PINASSEAU), MME CHAUDRUC-BIZET (DONNE POUVOIR A MME BRANDOLIN-ROBERT), MME GROLLEAU (DONNE POUVOIR A M. LAFFORE), MME COMBRES (DONNE POUVOIR A MME DELCROS), M. GARAY (DONNE POUVOIR A M. DUPONT)

Président de séance : M. DIONIS DU SEJOUR

Secrétaire de séance : M. VILLETA

Date de la convocation dématérialisée : MARDI 8 AVRIL 2025

Expose :

Or, au regard des taux de réalisation jugés trop faibles en section d'investissement mais aussi et surtout de volumes de restes à réaliser à financer par de l'emprunt souvent importants en fin d'exercice, une gestion en autorisation de programme/crédits de paiement a été mise en place pour les projets dont le montant et la durée sont de nature à peser sur l'équilibre budgétaire annuel.

L'Autorisation de Programme relative au projet de l'avenue Jean JAURES a été ouverte par une délibération du Conseil Municipal le 3 avril 2023 pour couvrir les marchés et les commandes liées à ce projet (hors travaux sous convention de mandat pour l'Agglomération d'Agen et hors fonds de concours de l'Agglomération d'Agen et Territoire Energie 47).

Le coût prévisionnel du projet était estimé à :

Dépenses	HT	TTC
Travaux	6 599 490	7 919 388

Les Crédits de Paiement étaient ventilés comme suit :

Années	2023	2024	2025
Crédits de paiements TTC	750 000 €	6 593 388 €	576 000 €

Lors du Conseil municipal du 7 octobre 2024 le montant de l'autorisation de programme et la répartition des Crédits de Paiement annuels ont été modifiés comme suit, pour tenir compte de l'accélération du calendrier d'exécution des travaux en raison des nouvelles échéances fixées à 2025 et de l'extension du périmètre du projet (intégration de travaux de l'église du Sacré cœur pour un montant de 540k€ TTC) :

Dépenses	HT	TTC
Travaux	7 745 000€	9 294 000 €

Années	Réalisé en 2023	2024	2025	TOTAL
		5 546 000 €	3 377 622,05 €	9 294 000 €
		25 000 € chap. 20	23 000 € chap. 20	48 000 € chap. 20
		260 000 € chap. 204	111 000 € chap.204	371 000 € chap.204
		5 261 000 € chap.23	3 243 622,05 € chap.23	8 875 000 € chap.23
Crédits de paiements TTC	370 377,95 €			

L'état des dépenses réalisées en décembre 2024, ajouté à l'estimation des factures restant à payer sur l'exercice 2024 ont conduit à ajouter 1M€ de CP 2024 et à revoir la ventilation des crédits de paiement de la manière suivante :

Années	Réalisé en 2023	2024	2025	TOTAL
		6 546 000 €	2 377 622,05 €	9 294 000 €
		45 000 € chap. 20	45 000 € chap. 20	45 000 € chap. 20
		260 000 € chap. 204	165 000 € chap.204	425 000 € chap.204
		6 286 000 € chap.23	2 167 622,05 € chap.23	8 824 000 € chap.23
Crédits de paiements TTC	370 377,95 €			

Dans le cadre des arbitrages budgétaires, il a décidé de ne réaliser en 2025 que les travaux correspondants à la réfection du parvis et du parking du Sacré Cœur.

Par ailleurs, le périmètre du projet a évolué avec l'intégration de travaux de réfection de voirie des rues Jegun de Marans et Philippe de Lauzun.

Aussi il convient d'augmenter l'autorisation de programme à hauteur de 10 700 000 € et de revoir la ventilation des crédits affectés à cette opération importante comme suit :

Années	Réalisé 2023/2024	2025	2026	TOTAL
Crédits de paiements TTC	6 689 684.47 € <i>370 377.95 € en 2023</i> <i>6 319 306.52 € en 2024</i>	3 265 000 € <i>3 265 000 € chap.23</i>	745 315.53 <i>chap.23</i>	10 700 000 €

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment, les articles L.2121-29, L.2311-3 et R.2311-9,

Vu le décret n° 97-175 du 20 février 1997 modifiant le code des communes et relatif à la procédure des autorisations de programme et des crédits de paiement,

Vu la délibération n°DCM2023_037 du Conseil Municipal de la Ville d'Agen, en date du 3 avril 2023, portant approbation d'une ouverture d'autorisation de programme et de l'inscription de crédits de paiement pour le suivi pluriannuel des investissements engagés dans le cadre de l'aménagement de l'avenue Jean Jaurès sur Agen,

Vu la délibération n°DCM2024_028 du Conseil Municipal de la Ville d'Agen, en date du 25 mars 2024, portant actualisation de l'autorisation de programme et de l'inscription de crédits de paiement pour le suivi pluriannuel des investissements engagés dans le cadre de l'aménagement de l'avenue Jean Jaurès sur Agen,

Vu la délibération n°DCM2024_133 du Conseil Municipal de la Ville d'Agen, en date du 7 octobre 2024, portant actualisation de l'autorisation de programme et de l'inscription de crédits de paiement pour le suivi pluriannuel des investissements engagés dans le cadre de l'aménagement de l'avenue Jean Jaurès sur Agen,

Vu le projet de mandat 2020-2026 et notamment l'engagement n°65 "Créer une ceinture douce autour du centre-ville",

Vu la délibération DCM2024_160 du 2 décembre 2024,

Vu l'avis favorable de la commission « Ressources » en date du 24 mars 2025,

LE CONSEIL

Où l'exposé qui précède et adoptant les conclusions du Rapporteur

DELIBERE

ET A L'UNANIMITE

DECIDE

1°/D'APPROUVER la révision du montant de l'Autorisation de Programme relative à l'aménagement de l'avenue Jean JAURES à hauteur de 10 700 000 €,

2°/ D'ACTER la nouvelle ventilation annuelle des crédits de paiement afférents tels que détaillés dans le tableau ci-dessous :

Années	Réalisé 2023/2024	2025	2026	TOTAL
Crédits de paiements TTC	6 689 684.47 € <i>370 377.95 € en 2023</i> <i>6 319 306.52 € en 2024</i>	3 265 000 € <i>3 265 000 € chap.23</i>	745 315.53 <i>chap.23</i>	10 700 000 €

3°/ ET DE PRECISER que les inscriptions budgétaires correspondantes seront prévues au budget de l'exercice 2025 et 2026.

Le Maire

certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en Préfecture

Publication le 17/04/2025

Télétransmission le 17/04/2025

Fait et délibéré, les, jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,



**le Maire d'Agen,
Jean DIONIS du SEJOUR**

le Secrétaire de Séance,



Roberto VILLETA



www.agen.fr

DELIBERATION Du CONSEIL MUNICIPAL d'AGEN

Séance du lundi 14 avril 2025

NUMERO: DCM2025_033

ACTUALISATION D'AUTORISATION DE PROGRAMME ET DES CREDITS DE PAIEMENT POUR LE SUIVI PLURIANNUEL DES INVESTISSEMENTS ENGAGES DANS LE CADRE DE L'ACQUISITION DE MATERIELS ROULANTS (SECTEUR 2)

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 39

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ, LE QUATORZE AVRIL A DIX HUIT HEURES
LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AGEN S'EST REUNI EN SEANCE PUBLIQUE SOUS LA PRESIDENCE DE MONSIEUR JEAN DIONIS DU SEJOUR, A LA MAIRIE D'AGEN, EN SALLE DES ILLUSTRES

Présents : 27

M. DIONIS DU SEJOUR, MME BRANDOLIN-ROBERT, M. FELLAH, MME KHERKHACH, MME LAUZZANA, M. PINASSEAU, MME IACHEMET, M. KLAJMAN, MME HECQUEFEUILLE, M. BENATTI, MME DEJEAN-SIMONITI, MME RICHARD-FAYOLLE, M. LAFFORE, M. HERMEREL M. N'KOLLO, MME GALLISSAIRES, M. SI TAYEB, M. DUGAY, M. GESLOT, MME RIVES, M. DASSY, M. VILLETA, M. TOLOT, MME LASMAK, M. BRUNEAU, MME DELCROS ET M. DUPONT

Absents : 3

MME FLORENTINY, M. IMBERT ET M. RAUCH

Pouvoirs : 9

M. ZAMBONI (DONNE POUVOIR A M. DUGAY), MME FRANCOIS (DONNE POUVOIR A MME RICHARD-FAYOLLE), M. RAUNIER (DONNE POUVOIR A M. VILLETA), MME MAIOROFF (DONNE POUVOIR A M. FELLAH), MME PEREZ (DONNE POUVOIR A M. PINASSEAU), MME CHAUDRUC-BIZET (DONNE POUVOIR A MME BRANDOLIN-ROBERT), MME GROLLEAU (DONNE POUVOIR A M. LAFFORE), MME COMBRES (DONNE POUVOIR A MME DELCROS), M. GARAY (DONNE POUVOIR A M. DUPONT)

Président de séance : M. DIONIS DU SEJOUR

Secrétaire de séance : M. VILLETA

Date de la convocation dématérialisée : MARDI 8 AVRIL 2025

Expose :

L'annualité budgétaire est l'un des principes fondamentaux des finances publiques.

Or, au regard des taux de réalisation jugés trop faibles en section d'investissement mais aussi et surtout de volumes de restes à réaliser à financer par de l'emprunt souvent importants en fin d'exercice, une gestion en autorisation de programme/crédits de paiement a été mise en place pour les projets dont le montant et la durée sont de nature à peser sur l'équilibre budgétaire annuel.

L'Autorisation de Programme relative à l'acquisition de matériels roulants (secteur 2) a été

ouverte le 25 mars 2024. Cette AP/CP couvre les marchés et commandes relatifs au matériel roulant, à leurs accessoires et à leurs pièces mécaniques.

Le secteur 2 d'investissement concerne l'ensemble du parc de véhicules de la ville d'Agen (véhicules légers, utilitaires, poids lourds, engins agricoles, engins de chantier et de nettoyage, deux roues motorisés, vélos etc...).

Le coût prévisionnel des acquisitions était estimé à 1 200 000 € TTC et les crédits de paiements annuels étaient ventilés comme suit :

Années	2024 (réalisé)	2025	2026
Crédits paiements TTC	232 000 € chapitre 21	625 000 € chapitre 21	343 000 k€ chapitre 21

Compte tenu des arbitrages budgétaires et de la réalisation 2024, il y a lieu de revoir la ventilation des crédits de paiements comme suit :

Dépenses	HT	TTC
Acquisitions parc véhicules	1 000 000 €	1 200 000 €

Années	2024	2025	2026
Crédits paiements réalisés TTC	15 198.86 € chapitre 21	481 273.99 € chapitre 21	703.527.15 € chapitre 21

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.2121-29, L.2311-3 et R.2311-9,

LE CONSEIL

Où l'exposé qui précède et adoptant les conclusions du Rapporteur

DELIBERE

ET A L'UNANIMITE

DECIDE

1°/ D'ACTER la nouvelle ventilation annuelle des crédits de paiement afférents tels que détaillés dans le tableau ci-dessous :

Années	2024	2025	2026
Crédits paiements réalisés TTC	15 198.86 € chapitre 21	481 273.99 € chapitre 21	703.527.15 € chapitre 21

2°/ ET DE PRECISER que les inscriptions budgétaires correspondantes seront prévues au budget de l'exercice 2025 et 2026.

Le Maire
certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en Préfecture
Publication le 17/04/2025
Télétransmission le 17/04/2025

Fait et délibéré, les, jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,



**le Maire d'Agen,
Jean DIONIS du SEJOUR**

le Secrétaire de Séance,



Roberto VILLETA



www.agen.fr

DELIBERATION Du CONSEIL MUNICIPAL d'AGEN

Séance du lundi 14 avril 2025

NUMERO: DCM2025_034

ACTUALISATION D'AUTORISATION DE PROGRAMME ET DES CREDITS DE PAIEMENT POUR LE SUIVI PLURIANNUEL DES INVESTISSEMENTS ENGAGES DANS LE CADRE DU PROJET DE REFECTION COMPLETE DE LA CHUSSEE ET DES TROTTOIRS DE LA RUE ANTOINE LOMET

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 39

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ, LE QUATORZE AVRIL A DIX HUIT HEURES
LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AGEN S'EST REUNI EN SEANCE PUBLIQUE SOUS LA PRESIDENCE DE MONSIEUR JEAN DIONIS DU SEJOUR, A LA MAIRIE D'AGEN, EN SALLE DES ILLUSTRES

Présents : 27

M. DIONIS DU SEJOUR, MME BRANDOLIN-ROBERT, M. FELLAH, MME KHERKHACH, MME LAUZZANA, M. PINASSEAU, MME IACHEMET, M. KLAJMAN, MME HECQUEFEUILLE, M. BENATTI, MME DEJEAN-SIMONITI, MME RICHARD-FAYOLLE, M. LAFFORE, M. HERMEREL M. N'KOLLO, MME GALLISSAIRES, M. SI TAYEB, M. DUGAY, M. GESLOT, MME RIVES, M. DASSY, M. VILLETA, M. TOLOT, MME LASMAK, M. BRUNEAU, MME DELCROS ET M. DUPONT

Absents : 3

MME FLORENTINY, M. IMBERT ET M. RAUCH

Pouvoirs : 9

M. ZAMBONI (DONNE POUVOIR A M. DUGAY), MME FRANCOIS (DONNE POUVOIR A MME RICHARD-FAYOLLE), M. RAUNIER (DONNE POUVOIR A M. VILLETA), MME MAIOROFF (DONNE POUVOIR A M. FELLAH), MME PEREZ (DONNE POUVOIR A M. PINASSEAU), MME CHAUDRUC-BIZET (DONNE POUVOIR A MME BRANDOLIN-ROBERT), MME GROLLEAU (DONNE POUVOIR A M. LAFFORE), MME COMBRES (DONNE POUVOIR A MME DELCROS), M. GARAY (DONNE POUVOIR A M. DUPONT)

Président de séance : M. DIONIS DU SEJOUR

Secrétaire de séance : M. VILLETA

Date de la convocation dématérialisée : MARDI 8 AVRIL 2025

Expose :

L'annualité budgétaire est l'un des principes fondamentaux des finances publiques.

Or, au regard des taux de réalisation jugés trop faibles en section d'investissement mais aussi et surtout de volumes de restes à réaliser à financer par de l'emprunt souvent importants en fin d'exercice, une gestion en autorisation de programme/crédits de paiement a été mise en place pour les projets dont le montant et la durée sont de nature à peser sur l'équilibre budgétaire annuel.

L'Autorisation de Programme relative au projet de la rue Lomet a été ouverte par une délibération du Conseil Municipal du 25 mars 2024.

Cette autorisation de programme couvre les marchés et commandes de travaux relatifs à ce projet.

Le projet consiste en la réfection complète de la chaussée et des trottoirs de la rue Antoine LOMET.

Le coût prévisionnel du projet était estimé à :

Dépenses	HT	TTC
Travaux	333 333 €	400 000 €

Les Crédits de Paiement étaient ventilés comme suit :

Années	2024	2025
Crédits de paiements TTC	100 000 € 50 000 € <i>chapitre 204</i> 50 000 € <i>chapitre 23</i>	300 000 € <i>chapitre 23</i>

Par délibération du 7 octobre 2024, le montant de l'Autorisation de Programme et la ventilation des crédits de paiements ont été ajustés comme suit :

Dépenses	HT	TTC
Travaux	208 333.33 €	250 000 €

Années	2024	2025
Crédits de paiements TTC	179 000 € 8 000 € <i>chapitre 204</i> 171 000 € <i>chapitre 23</i>	71 000 € <i>chapitre 23</i>

Aujourd'hui, les travaux étant terminés, il y a lieu d'ajuster la ventilation des crédits de paiements et l'autorisation de programme comme suit :

Dépenses	HT	TTC
Travaux	160236.67 €	192 284 €

Années	2024 (réalisé)	2025
Crédits de paiements TTC	4 284 € <i>chapitre 23</i>	188 000 € 180 000 € <i>chapitre 23</i> 8 000 € <i>chapitre 204</i>

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2121-29, l'article L. 2311-3 et R.2311-9,

Vu le décret n° 97-175 du 20 février 1997 modifiant le code des communes et relatif à la procédure des autorisations de programme et des crédits de paiement,

Vu la délibération DCM2024_031 du Conseil Municipal de la ville d'Agen en date du 25 mars 2024,

Vu la délibération DCM2024_127 du Conseil Municipal de la ville d'Agen en date du 7 octobre 2024,

Vu l'avis favorable de la commission « Ressources » en date du 24 mars 2025,

LE CONSEIL

Où l'exposé qui précède et adoptant les conclusions du Rapporteur

DELIBERE

ET A L'UNANIMITE

DECIDE

1°/D'APPROUVER la révision à la baisse du montant de l'Autorisation de Programme pour l'aménagement de la rue LOMET à hauteur de 192 284 € TTC ;

2°/ D'ACTER la nouvelle ventilation annuelle des crédits de paiement afférents tels que détaillés dans le tableau ci-dessous :

Années	2024 (réalisé)	2025
Crédits de paiements TTC	4 284 € <i>chapitre 23</i>	188 000 € 180 000 € <i>chapitre 23</i> 8 000 € <i>chapitre 204</i>

3°/ ET DE PRECISER que les inscriptions budgétaires correspondantes seront prévues au budget de l'exercice 2025.

Le Maire

certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en Préfecture

Publication le 17/04/2025

Télétransmission le 17/04/2025

Fait et délibéré, les, jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,



**le Maire d'Agen,
Jean DIONIS du SEJOUR**

le Secrétaire de Séance,



Roberto VILLETA



www.agen.fr

DELIBERATION Du CONSEIL MUNICIPAL d'AGEN

Séance du lundi 14 avril 2025

NUMERO: DCM2025_035

ACTUALISATION D'AUTORISATION DE PROGRAMME ET DES CREDITS DE PAIEMENT POUR LE SUIVI PLURIANNUEL DES INVESTISSEMENTS ENGAGES DANS LE CADRE DE LA CREATION D'UN ESPACE EPONYME A LA MEMOIRE D'ALBERT FERRASSE ET AU REAMENAGEMENT DU BATIMENT EXISTANT

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 39

**L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ, LE QUATORZE AVRIL A DIX HUIT HEURES
LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AGEN S'EST REUNI EN SEANCE PUBLIQUE SOUS LA PRESIDENCE DE MONSIEUR JEAN DIONIS DU SEJOUR, A LA MAIRIE D'AGEN, EN SALLE DES ILLUSTRES**

Présents : 27

M. DIONIS DU SEJOUR, MME BRANDOLIN-ROBERT, M. FELLAH, MME KHERKHACH, MME LAUZZANA, M. PINASSEAU, MME IACHEMET, M. KLAJMAN, MME HECQUEFEUILLE, M. BENATTI, MME DEJEAN-SIMONITI, MME RICHARD-FAYOLLE, M. LAFFORE, M. HERMEREL M. N'KOLLO, MME GALLISSAIRES, M. SI TAYEB, M. DUGAY, M. GESLOT, MME RIVES, M. DASSY, M. VILLETA, M. TOLOT, MME LASMAK, M. BRUNEAU, MME DELCROS ET M. DUPONT

Absents : 3

MME FLORENTINY, M. IMBERT ET M. RAUCH

Pouvoirs : 9

M. ZAMBONI (DONNE POUVOIR A M. DUGAY), MME FRANCOIS (DONNE POUVOIR A MME RICHARD-FAYOLLE), M. RAUNIER (DONNE POUVOIR A M. VILLETA), MME MAIOROFF (DONNE POUVOIR A M. FELLAH), MME PEREZ (DONNE POUVOIR A M. PINASSEAU), MME CHAUDRUC-BIZET (DONNE POUVOIR A MME BRANDOLIN-ROBERT), MME GROLLEAU (DONNE POUVOIR A M. LAFFORE), MME COMBRES (DONNE POUVOIR A MME DELCROS), M. GARAY (DONNE POUVOIR A M. DUPONT)

Président de séance : M. DIONIS DU SEJOUR

Secrétaire de séance : M. VILLETA

Date de la convocation dématérialisée : MARDI 8 AVRIL 2025

Expose :

L'annualité budgétaire est l'un des principes fondamentaux des finances publiques.

Or, au regard des taux de réalisation jugés trop faibles en section d'investissement mais aussi et surtout de volumes de restes à réaliser à financer par de l'emprunt souvent importants en fin d'exercice, il est proposé de mettre en place une gestion en autorisation de programme/crédits de paiement pour les projets dont le montant et la durée sont de nature à peser sur l'équilibre budgétaire annuel.

Une Autorisation de Programme (AP) constitue la limite supérieure des dépenses pouvant

être engagées pour le financement des investissements relatifs à un projet particulier. Elle demeure valable, sans limitation de durée, jusqu'à ce qu'il soit procédé à son annulation. Elle peut être révisée en cours de programme conformément aux dispositions des articles L.2311-3 et R.2311-9 du code général des collectivités territoriales.

Les Crédits de Paiement (CP) quant à eux, constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être mandatées pendant l'année pour la couverture des engagements contractés dans le cadre de l'Autorisation de Programme correspondante. Le budget de l'année N ne tient compte que des Crédits de Paiement de l'année en cours conformément aux dispositions des articles L.2311-3 et R.2311-9 du code général des collectivités territoriales.

La somme des Crédits de Paiement doit toujours être égale au montant de l'Autorisation de Programme.

Les Crédits de Paiement votés et non mandatés dans l'exercice sont automatiquement annulés en fin d'exercice. Ils peuvent être reventilés sur les exercices suivants, par un vote d'actualisation de l'Autorisation de Programme à l'occasion de l'adoption du budget primitif. L'Autorisation de Programme relative au projet lié à la création d'un espace éponyme à la mémoire d'Albert FERRASSE et au réaménagement du bâtiment existant a été ouverte par une délibération du Conseil Municipal le 25 mars 2024. Cette autorisation de programme couvrait les marchés et commandes de travaux relatifs à ce projet.

Le projet consiste en la création d'un espace éponyme à la mémoire d'Albert Ferrasse permettant la mise en valeur de ces actions tout au long de sa vie personnelle et professionnelle.

La réalisation de cet Espace Mémoire implique un programme de travaux qui se décomposent comme suit :

- L'aménagement et l'extension de locaux (130 m²) du bâtiment de la Ligue Régionale Nouvelle Aquitaine de rugby dans le but d'y accueillir le futur Espace Mémoire :
 - ❖ Création d'un hall d'exposition temporaire de 83 m²
 - ❖ Création d'une salle multimédias pour des expositions temporaires de 46,7 m²
 - ❖ Création d'une salle de trésors de 25,6 m²
- La mise en valeur du salon Ferrasse d'origine
- La restructuration des locaux existants (environ 100 m²) avec le déménagement du service des Sports dans la partie administrative du bâtiment
- La mise en accessibilité du site avec la création d'un élévateur PMR.

Le coût prévisionnel du projet était estimé à :

Dépenses	HT	TTC
Travaux	912 500 €	1 095 000 €

L'Autorisation de Programme, qui concerne uniquement les travaux (hors études) portait sur un montant de 1 095 000 € TTC en dépenses et sera ventilée sur deux ans selon les crédits de paiements annuels ci-dessous :

Années	2024	2025
Crédits de paiements TTC	198 250 € (chapitre 23)	896 750 € 267 000 € chapitre 21 629 750 € chapitre 23

Par délibération du 7 octobre 2024, il y a eu lieu d'ajuster la ventilation des crédits de paiements comme suit :

Années	2024	2025
Crédits de paiements TC	10 000 € (chapitre 23)	1 085 000 € 267 000 € chapitre 21 818 000 € chapitre 23

Cette nouvelle répartition des crédits de paiement s'expliquait par le décalage des études du projet.

Finalement, les travaux envisagés en 2025 ne concerneront que le relogement du service Sports et loisirs dans la partie administrative du bâtiment et la restructuration des locaux existants.

Il convient donc d'ajuster de nouveau la ventilation des crédits comme suit :

Année	2024	2025	2026
Crédits de paiements TTC	0 €	0 €	1 095 000 € 267 000 € chapitre 21 828 000 € chapitre 23

Les modifications qui pourraient impacter le montant de l'Autorisation de Programme, notamment à la notification des marchés de travaux, feront l'objet d'une nouvelle délibération, de même que les décalages qui pourraient intervenir sur les crédits de paiements annuels.

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.2121-29, L.2311-3,

Vu le décret n° 97-175 du 20 février 1997 modifiant le code des communes et relatif à la procédure des autorisations de programme et des crédits de paiement,

Vu la délibération DCM2024_035 du Conseil Municipal en date du 25 mars 2024,

Vu la délibération DCM2024_115 du Conseil Municipal en date du 7 octobre 2024,

Vu l'avis favorable de la Commission « Ressources » en date du 24 mars 2025,

LE CONSEIL

Où l'exposé qui précède et adoptant les conclusions du Rapporteur

DELIBERE

ET A L'UNANIMITE

DECIDE

1°/ D'ACTER la nouvelle ventilation annuelle des crédits de paiement afférents tels que détaillés dans le tableau ci-dessous :

Année	2024	2025	2026
Crédits de paiements TTC	0 €	0 €	1 095 000 € 267 000 € chapitre 21 828 000 € chapitre 23

2°/ ET DE PRECISER que les inscriptions budgétaires correspondantes seront inscrites dans le budget primitif 2025 et seront à prévoir au budget de l'exercice 2026.

Le Maire

certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en Préfecture

Publication le 17/04/2025

Télétransmission le 17/04/2025

Fait et délibéré, les, jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,



le Maire d'Agen,
Jean DIONIS du SEJOUR

le Secrétaire de Séance,



Roberto VILLETA



www.agen.fr

DELIBERATION Du CONSEIL MUNICIPAL d'AGEN

Séance du lundi 14 avril 2025

NUMERO: DCM2025_036

ACTUALISATION D'AUTORISATION DE PROGRAMME ET DES CREDITS DE PAIEMENT POUR LE SUIVI PLURIANNUEL DES INVESTISSEMENTS ENGAGES DANS LE CADRE DES TRAVAUX DE RENOVATION DU MUSEE DE LA VILLE D'AGEN

Nombre de conseillers
municipaux en exercice
: 39

**L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ, LE QUATORZE AVRIL A DIX HUIT HEURES
LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AGEN S'EST REUNI EN SEANCE PUBLIQUE SOUS LA
PRESIDENCE DE MONSIEUR JEAN DIONIS DU SEJOUR, A LA MAIRIE D'AGEN, EN SALLE DES ILLUSTRES**

Présents : 27

M. DIONIS DU SEJOUR, MME BRANDOLIN-ROBERT, M. FELLAH, MME KHERKHACH,
MME LAUZZANA, M. PINASSEAU, MME IACHEMET, M. KLAJMAN, MME HECQUEFEUILLE,
M. BENATTI, MME DEJEAN-SIMONITI, MME RICHARD-FAYOLLE, M. LAFFORE,
M. HERMEREL M. N'KOLLO, MME GALLISSAIRES, M. SI TAYEB, M. DUGAY, M. GESLOT,
MME RIVES, M. DASSY, M. VILLETA, M. TOLOT, MME LASMAK, M. BRUNEAU, MME DELCROS
ET M. DUPONT

Absents : 3

MME FLORENTINY, M. IMBERT ET M. RAUCH

Pouvoirs : 9

M. ZAMBONI (DONNE POUVOIR A M. DUGAY), MME FRANCOIS (DONNE POUVOIR A MME RICHARD-
FAYOLLE), M. RAUNIER (DONNE POUVOIR A M. VILLETA), MME MAIOROFF (DONNE POUVOIR A M.
FELLAH), MME PEREZ (DONNE POUVOIR A M. PINASSEAU), MME CHAUDRUC-BIZET (DONNE
POUVOIR A MME BRANDOLIN-ROBERT), MME GROLLEAU (DONNE POUVOIR A M. LAFFORE), MME
COMBRES (DONNE POUVOIR A MME DELCROS), M. GARAY (DONNE POUVOIR A M. DUPONT)

Président de séance : M. DIONIS DU SEJOUR

Secrétaire de séance : M. VILLETA

Date de la convocation
dématérialisée : MARDI 8 AVRIL 2025

Expose :

L'annualité budgétaire est l'un des principes fondamentaux des finances publiques.

Or, au regard des taux de réalisation jugés trop faibles en section d'investissement mais aussi et surtout de volumes de restes à réaliser à financer par de l'emprunt souvent importants en fin d'exercice, il est proposé de mettre en place une gestion en autorisation de programme/crédits de paiement pour les projets dont le montant et la durée sont de nature à peser sur l'équilibre budgétaire annuel.

L'autorisation de programme (AP) relative au projet de rénovation du musée des Beaux-Arts d'Agen a été ouverte par une délibération du Conseil municipal, en date du 25 mars 2024 et actualisée par une délibération du 7 octobre 2024.

Le périmètre de l'autorisation de programme englobe les travaux relatifs à la rénovation complète des bâtiments (hors travaux actuellement engagés : restauration des toitures et d'une partie du réseau des eaux pluviales) et des espaces extérieurs, en une extension, nécessaire pour satisfaire les besoins d'accueil, ainsi qu'en un renouvellement complet de la scénographie de l'exposition permanente.

L'autorisation de programme couvre également le marché de maîtrise d'œuvre ainsi que les études de contrôle technique de la construction (CTC) et du coordonnateur sécurité et protection de la santé (SPS).

L'autorisation de programme ouverte en mars 2024 pour un montant total de 18 365 000 € TTC se ventilait, en crédits de paiement (CP) de la manière suivante sur les exercices 2024 à 2028 :

	CP 2024	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	TOTAL
Chapitre 20 -CTC SPS	34 600	69 200	34 600	17 300	17 300	173 000
Chapitre 20 - Maîtrise d'œuvre	410 600	821 200	410 600	205 300	205 300	2 053 000
Chapitre 23 - Travaux	0	2 376 800	5 667 200	4 047 500	4 047 500	16 139 000
TOTAL	445 200	3 267 200	6 112 400	4 270 100	4 270 100	18 365 000

La collectivité étant toujours en négociation avec le cabinet lauréat du concours et les études n'ayant pas débutées, l'autorisation de programme a fait l'objet d'une révision le 7 octobre 2024, le montant de l'AP demeurait à 18 365 000 € TTC mais les crédits de paiement annuels étaient ventilés comme suit :

	CP 2024	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	TOTAL
Chapitre 20 -CTC SPS	34 400	69 400	34 600	17 300	17 300	173 000
Chapitre 20 - Maîtrise d'œuvre	210 600	1 021 200	410 600	205 300	205 300	2 053 000
Chapitre 23 - Travaux	0	2 376 800	5 667 200	4 047 500	4 047 500	16 139 000
TOTAL	245 000	3 467 400	6 112 400	4 270 100	4 270 100	18 365 000

A ce jour, et à la suite de la négociation avec le cabinet lauréat du concours, Architectures Adelfo SCARANELLO et à la notification du marché de maîtrise d'œuvre, il y a lieu d'ajuster l'autorisation de programme à hauteur de 18 912 420 € TTC et la ventilation des crédits de paiements comme suit :

	Réalisé 2024	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	TOTAL
Chapitre 20 CTC – SPS MOE	0	243 471	1 420 581	554 684	554 684	2 773 420
Chapitre 23 Travaux	0	0	6 437 500	4 904 000	4 797 500	16 139 000
TOTAL	0	243 471	7 858 081	5 458 684	5 352 184	18 912 420

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.2121-29, L.2311-3 et R.2311-9,

Vu le décret n° 97-175 du 20 février 1997 modifiant le code des communes et relatif à la procédure des autorisations de programme et des crédits de paiement,

Vu la délibération n° DCM2024-033 du Conseil municipal de la Ville d’Agen, en date du 25 mars 2024 portant ouverture de l’autorisation de programme relative au projet de rénovation du musée des Beaux-Arts d’Agen,

Vu la délibération n° DCM2024-139 du Conseil municipal de la Ville d’Agen, en date du 7 octobre 2024 approuvant la nouvelle ventilation annuelle des crédits de paiement de l’autorisation de programme relative au projet de rénovation du musée des Beaux-Arts d’Agen,

Vu le projet de mandat 2020-2026 et notamment, l’engagement n°12 « faire entrer le Musée dans le XXIème siècle et l’insérer dans un programme architectural moderne »,

Vu l’avis favorable de la Commission Culture du 21 mars 2025,

LE CONSEIL

Où l’exposé qui précède et adoptant les conclusions du Rapporteur

DELIBERE

ET A L’UNANIMITE

DECIDE

1°/ D’APPROUVER la révision du montant de l’autorisation de programme liée au projet de rénovation du musée à hauteur de 18 912 420 €,

2°/ D’ACTER la nouvelle ventilation annuelle des crédits de paiement afférents tels que détaillés dans le tableau ci-dessous :

	Réalisé 2024	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	TOTAL
Chapitre 20 CTC – SPS MOE	0	243 471	1 420 581	554 684	554 684	2 773 420
Chapitre 23 Travaux	0	0	6 437 500	4 904 000	4 797 500	16 139 000
TOTAL	0	243 471	7 858 081	5 458 684	5 352 184	18 912 420

3°/ DE PRECISER que les inscriptions budgétaires correspondantes seront inscrites au budget primitif 2025 présenté à ce même conseil.

Le Maire
certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en Préfecture
Publication le 17/04/2025
Télétransmission le 17/04/2025

Fait et délibéré, les, jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,



J. Dionis

**le Maire d'Agén,
Jean DIONIS du SEJOUR**

le Secrétaire de Séance,



Roberto Villeta

Roberto VILLETA



www.agen.fr

DELIBERATION Du CONSEIL MUNICIPAL d'AGEN

Séance du lundi 14 avril 2025

NUMERO: DCM2025_037

ACTUALISATION D'AUTORISATION DE PROGRAMME ET DES CREDITS DE PAIEMENT POUR LE SUIVI PLURIANNUEL DES INVESTISSEMENTS ENGAGES DANS LE CADRE DE LA RENOVATION DE LA MEDIATHEQUE LACEPEDE ET CREATION D'UN TIERS LIEU CULTUREL ET NUMERIQUE (ENGAGEMENT N°16 ET N°84)

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 39 L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ, LE QUATORZE AVRIL A DIX HUIT HEURES
LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AGEN S'EST REUNI EN SEANCE PUBLIQUE SOUS LA PRESIDENCE DE MONSIEUR JEAN DIONIS DU SEJOUR, A LA MAIRIE D'AGEN, EN SALLE DES ILLUSTRES

Présents : 27 M. DIONIS DU SEJOUR, MME BRANDOLIN-ROBERT, M. FELLAH, MME KHERKHACH, MME LAUZZANA, M. PINASSEAU, MME IACHEMET, M. KLAJMAN, MME HECQUEFEUILLE, M. BENATTI, MME DEJEAN-SIMONITI, MME RICHARD-FAYOLLE, M. LAFFORE, M. HERMEREL M. N'KOLLO, MME GALLISSAIRES, M. SI TAYEB, M. DUGAY, M. GESLOT, MME RIVES, M. DASSY, M. VILLETA, M. TOLOT, MME LASMAK, M. BRUNEAU, MME DELCROS ET M. DUPONT

Absents : 3 MME FLORENTINY, M. IMBERT ET M. RAUCH

Pouvoirs : 9 M. ZAMBONI (DONNE POUVOIR A M. DUGAY), MME FRANCOIS (DONNE POUVOIR A MME RICHARD-FAYOLLE), M. RAUNIER (DONNE POUVOIR A M. VILLETA), MME MAIOROFF (DONNE POUVOIR A M. FELLAH), MME PEREZ (DONNE POUVOIR A M. PINASSEAU), MME CHAUDRUC-BIZET (DONNE POUVOIR A MME BRANDOLIN-ROBERT), MME GROLLEAU (DONNE POUVOIR A M. LAFFORE), MME COMBRES (DONNE POUVOIR A MME DELCROS), M. GARAY (DONNE POUVOIR A M. DUPONT)

Président de séance : M. DIONIS DU SEJOUR

Secrétaire de séance : M. VILLETA

Date de la convocation dématérialisée : MARDI 8 AVRIL 2025

Expose :

L'annualité budgétaire est l'un des principes fondamentaux des finances publiques.

Or, au regard des taux de réalisation jugés trop faibles en section d'investissement mais aussi et surtout de volumes de restes à réaliser à financer par de l'emprunt souvent importants en fin d'exercice, il est proposé de mettre en place une gestion en autorisation de programme/crédits de paiement pour les projets dont le montant et la durée sont de nature à peser sur l'équilibre budgétaire annuel.

L'autorisation de programme (AP) relative au projet de rénovation de la médiathèque d'Agen a été ouverte par une délibération du Conseil municipal, en date du 25 mars 2024.

Le périmètre de l'autorisation de programme englobe les travaux relatifs à la rénovation complète des bâtiments : rénovation thermique avec notamment la rénovation des toitures et des menuiseries, la rénovation du rez-de-chaussée et du 1^{er} étage avec la création d'une seconde mezzanine, de la médiathèque Lacépède. Elle couvre également le marché de maîtrise d'œuvre.

L'autorisation de programme ouverte en mars 2024 pour un montant total de 2 187 635.00 € TTC se ventilait initialement, en crédits de paiement (CP) de la manière suivante sur les exercices 2024 à 2026 :

Programme MEDIATHEQUE	CP 2024	CP 2025	CP 2026	TOTAL
Chapitre 20 Maitrise d'oeuvre	110 000 €	100 000 €	47 964 €	257 964 €
Chapitre 23 Travaux	0	1 533 708 €	395 963 €	1 929 671 €
Total	110 000 €	1 633 708 €	443 927 €	2 187 635 €

A ce jour, la collectivité a réalisé les études préparatoires au projet : c'est-à-dire les phases : diagnostique, APS, APD et PRO et obtenu le permis de construire. La phase DCE est finalisée. Le marché de travaux va être lancé et les travaux pourront débuter en juillet 2025. Aussi, il y a lieu d'ajuster l'autorisation de programme à hauteur de 2 390 364€ et la ventilation des crédits de paiements comme suit :

Programme MEDIATHEQUE	Réalisé 2024	CP 2025	CP 2026	TOTAL
Chapitre 20 Maitrise d'oeuvre	81 990 €	80 000 €	95 974 €	257 964 €
Chapitre 23 Travaux	0	639 720 €	1 492 680 €	2 132 400 €
Total	81 990 €	719 720 €	1 588 654 €	2 390 364 €

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.2121-29, L.2311-3 et R.2311-9,

Vu le décret n° 97-175 du 20 février 1997 modifiant le code des communes et relatif à la procédure des autorisations de programme et des crédits de paiement,

Vu la délibération n° DCM2024-034 du Conseil municipal de la Ville d'Agen, en date du 25 mars 2024 portant ouverture de l'autorisation de programme relative au projet de rénovation de la médiathèque Lacepède et la création d'un tiers lieu culturel,

Vu l'avis favorable de la Commission Culture du 21 mars 2025,

Considérant les engagements n°16 « Transformer la médiathèque en lieu de vie et d'étude » et n°84 « Créer un réseau de tiers lieux numériques » du projet de mandat 2020/2026,

LE CONSEIL

Où l'exposé qui précède et adoptant les conclusions du Rapporteur

DELIBERE

ET A L'UNANIMITE

DECIDE

1°/ D'APPROUVER la nouvelle ventilation annuelle des crédits de paiement afférents tels que détaillés dans le tableau ci-dessous :

Programme MEDIATHEQUE	Réalisé 2024	CP 2025	CP 2026	TOTAL
Chapitre 20 Maitrise d'œuvre	81 990 €	80 000 €	95 974 €	257 964 €
Chapitre 23 Travaux	0	639 720 €	1 492 680 €	2 132 400 €
Total	81 990 €	719 720 €	1 588 654 €	2 390 364 €

2°/ DE PRECISER que les inscriptions budgétaires correspondantes seront inscrites au budget 2025.

Le Maire
certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en Préfecture
Publication le 17/04/2025
Télétransmission le 17/04/2025

Fait et délibéré, les, jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,



**le Maire d'Agen,
Jean DIONIS du SEJOUR**

le Secrétaire de Séance,



Roberto VILLETA



www.agen.fr

DELIBERATION Du CONSEIL MUNICIPAL d'AGEN

Séance du lundi 14 avril 2025

NUMERO: DCM2025_038

ACTUALISATION D'AUTORISATION DE PROGRAMME ET DES CREDITS DE PAIEMENT POUR LE SUIVI PLURIANNUEL DES INVESTISSEMENTS ENGAGES DANS LE CADRE DU PROJET DE RECONSTRUCTION DU GROUPE SCOLAIRE LANGEVIN ET ALSH DONNEFORT

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 39

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ, LE QUATORZE AVRIL A DIX HUIT HEURES
LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AGEN S'EST REUNI EN SEANCE PUBLIQUE SOUS LA PRESIDENCE DE MONSIEUR JEAN DIONIS DU SEJOUR, A LA MAIRIE D'AGEN, EN SALLE DES ILLUSTRES

Présents : 27

M. DIONIS DU SEJOUR, MME BRANDOLIN-ROBERT, M. FELLAH, MME KHERKHACH, MME LAUZZANA, M. PINASSEAU, MME IACHEMET, M. KLAJMAN, MME HECQUEFEUILLE, M. BENATTI, MME DEJEAN-SIMONITI, MME RICHARD-FAYOLLE, M. LAFFORE, M. HERMEREL M. N'KOLLO, MME GALLISSAIRES, M. SI TAYEB, M. DUGAY, M. GESLOT, MME RIVES, M. DASSY, M. VILLETA, M. TOLOT, MME LASMAK, M. BRUNEAU, MME DELCROS ET M. DUPONT

Absents : 3

MME FLORENTINY, M. IMBERT ET M. RAUCH

Pouvoirs : 9

M. ZAMBONI (DONNE POUVOIR A M. DUGAY), MME FRANCOIS (DONNE POUVOIR A MME RICHARD-FAYOLLE), M. RAUNIER (DONNE POUVOIR A M. VILLETA), MME MAIOROFF (DONNE POUVOIR A M. FELLAH), MME PEREZ (DONNE POUVOIR A M. PINASSEAU), MME CHAUDRUC-BIZET (DONNE POUVOIR A MME BRANDOLIN-ROBERT), MME GROLLEAU (DONNE POUVOIR A M. LAFFORE), MME COMBRES (DONNE POUVOIR A MME DELCROS), M. GARAY (DONNE POUVOIR A M. DUPONT)

Président de séance : M. DIONIS DU SEJOUR

Secrétaire de séance : M. VILLETA

Date de la convocation dématérialisée : MARDI 8 AVRIL 2025

Expose :

L'autorisation de programme (AP) relative au projet de reconstruction du Groupe Scolaire Paul Langevin et de l'ALSH de Donnefort a été ouverte par une délibération du Conseil municipal, en date du 9 octobre 2023.

Le périmètre de l'autorisation de programme englobe les travaux relatifs à la construction du Groupe Scolaire Paul Langevin et de l'ALSH maternel de Donnefort à l'exclusion des dépenses relatives aux études techniques complémentaires ou interventions annexes non évaluables à ce jour (modification transformateur, enfouissement de réseaux, extincteurs, frais de concessionnaires...), à l'aménagement du parc public, à l'acquisition de mobilier et

équipements ainsi qu'aux travaux sur la voirie pour faire la jonction avec le quartier de Montanou.

L'autorisation de programme couvre en revanche le marché de maîtrise d'œuvre.

L'autorisation de programme ouverte en octobre 2023 pour un montant total de 12 587 000€ se ventilait initialement, en crédits de paiement (CP) de la manière suivante sur les exercices 2023 à 2025 :

Programme LANGEVIN	CP 2023	CP 2024	CP 2025	Total AP
Dépenses prévisionnelles	402 000 €	7 253 840 €	4 931 160 €	12 587 000 €

Depuis cette date, deux révisions ont été réalisées le 25 mars et 7 octobre 2024 afin de réajuster le montant de l'Autorisation de Paiement à la nouvelle estimation du projet et de revoir la ventilation des crédits en fonction de l'avancée du projet.

Lors de la dernière révision intervenue en octobre 2024, le montant de l'AP avait été fixé à 12 170 756,69 € et la ventilation des crédits était la suivante :

Programme LANGEVIN	Réalisé 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026	Total AP
Dépenses prévisionnelles	401 603,69 €	5 100 000 €	5 669 153 €	1 000 000 €	12 170 756,69 €

Eu égard à l'état d'avancement du projet ainsi qu'à l'avancée du traitement des situations comptables et compte-tenu des dépenses restant à réaliser sur l'année 2025 et 2026, il convient de revoir la ventilation des crédits de paiement de la manière suivante sans modification de l'AP qui reste fixée à 12 170 756,69 € et dont le montant intègre dorénavant les aléas hors marché.

Programme LANGEVIN	Réalisé 2023	Réalisé 2024	CP 2025	CP 2026	Total AP
Budget Prévisionnel	401 603,69€	3 963 589,53€	6 805 563,47€	1 000 000 €	12 170 756,69€

Pour rappel, les autorisations de programme constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être engagées pour le financement des investissements. Elles demeurent valables, sans limitation de durée, jusqu'à ce qu'il soit procédé à leur annulation. Elles peuvent être révisées (*articles L.2311-3 et R.2311-9 du code général des collectivités territoriales*).

Les crédits de paiement, quant à eux, constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être mandatées pendant l'année pour la couverture des engagements contractés dans le cadre des autorisations de programme correspondantes. Le budget N ne tient compte que des CP de l'année (*articles L.2311-3 et R.2311-9 du code général des collectivités territoriales*).

A tout moment, la somme des CP doit être égale au montant de l'AP.

Les CP votés non mandatés dans l'exercice sont automatiquement annulés en fin d'exercice.

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.2121-29, L.2311-3 et R.2311-9,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.2121-29, L.2311-3 et R.2311-9,

Vu le décret n° 97-175 du 20 février 1997 modifiant le code des communes et relatif à la procédure des autorisations de programme et des crédits de paiement,

Vu la délibération n° DCM2023-085 du Conseil municipal de la Ville d'Agen, en date du 9 octobre 2023 portant ouverture de l'autorisation de programme relative au projet de reconstruction du Groupe Scolaire Paul Langevin et de l'ALSH Donnefort,

Vu la délibération n° DCM2024-037 du Conseil municipal de la Ville d'Agen, en date du 25 mars 2024 portant modification de l'autorisation de programme relative au projet de reconstruction du Groupe Scolaire Paul Langevin et de l'ALSH Donnefort,

LE CONSEIL

Où l'exposé qui précède et adoptant les conclusions du Rapporteur

DELIBERE

ET A L'UNANIMITE

DECIDE

1/ D'APPROUVER la nouvelle ventilation annuelle des crédits de paiement afférents tels que détaillés dans le tableau ci-dessous :

Programme LANGEVIN	Réalisé 2023	Réalisé 2024	CP 2025	CP 2026	Total AP
Budget Prévisionnel	401 603,69€	3 963 589,53€	6 805 563,47€	1 000 000 €	12 170 756,69€

2/ DE PRECISER que les inscriptions budgétaires correspondantes seront prévues au budget 2025 présenté à ce même conseil.

Le Maire
certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en Préfecture
Publication le 17/04/2025
Télétransmission le 17/04/2025

Fait et délibéré, les, jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,



le Maire d'Agen,
Jean DIONIS du SEJOUR

le Secrétaire de Séance,



Roberto VILLETA



www.agen.fr

DELIBERATION Du CONSEIL MUNICIPAL d'AGEN

Séance du lundi 14 avril 2025

NUMERO: DCM2025_039

ACTUALISATION D'AUTORISATION DE PROGRAMME ET DES CREDITS DE PAIEMENT POUR LE SUIVI PLURIANNUEL DES INVESTISSEMENTS ENGAGES DANS LE CADRE DU PROJET DE RENOVATION DU STADE ARMANDIE

Nombre de conseillers
municipaux en exercice
: 39

**L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ, LE QUATORZE AVRIL A DIX HUIT HEURES
LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AGEN S'EST REUNI EN SEANCE PUBLIQUE SOUS LA
PRESIDENCE DE MONSIEUR JEAN DIONIS DU SEJOUR, A LA MAIRIE D'AGEN, EN SALLE DES ILLUSTRES**

Présents : 27

M. DIONIS DU SEJOUR, MME BRANDOLIN-ROBERT, M. FELLAH, MME KHERKHACH, MME LAUZZANA, M. PINASSEAU, MME IACHEMET, M. KLAJMAN, MME HECQUEFEUILLE, M. BENATTI, MME DEJEAN-SIMONITI, MME RICHARD-FAYOLLE, M. LAFFORE, M. HERMEREL M. N'KOLLO, MME GALLISSAIRES, M. SI TAYEB, M. DUGAY, M. GESLOT, MME RIVES, M. DASSY, M. VILLETA, M. TOLOT, MME LASMAK, M. BRUNEAU, MME DELCROS ET M. DUPONT

Absents : 3

MME FLORENTINY, M. IMBERT ET M. RAUCH

Pouvoirs : 9

M. ZAMBONI (DONNE POUVOIR A M. DUGAY), MME FRANCOIS (DONNE POUVOIR A MME RICHARD-FAYOLLE), M. RAUNIER (DONNE POUVOIR A M. VILLETA), MME MAIOROFF (DONNE POUVOIR A M. FELLAH), MME PEREZ (DONNE POUVOIR A M. PINASSEAU), MME CHAUDRUC-BIZET (DONNE POUVOIR A MME BRANDOLIN-ROBERT), MME GROLLEAU (DONNE POUVOIR A M. LAFFORE), MME COMBRES (DONNE POUVOIR A MME DELCROS), M. GARAY (DONNE POUVOIR A M. DUPONT)

Président de séance : M. DIONIS DU SEJOUR

Secrétaire de séance : M. VILLETA

Date de la convocation
dématérialisée : MARDI 8 AVRIL 2025

Expose :

L'annualité budgétaire est l'un des principes fondamentaux des finances publiques.

Or, au regard des taux de réalisation jugés trop faibles en section d'investissement mais aussi et surtout de volumes de restes à réaliser à financer par de l'emprunt souvent importants en fin d'exercice, une gestion en autorisation de programme (AP)/crédits de paiement (CP) a été mise en place pour les projets dont le montant et la durée sont de nature à peser sur l'équilibre budgétaire annuel.

L'Autorisation de Programme (AP) relative au projet de rénovation et de mise aux normes du stade Armandie a été ouverte par une délibération du Conseil Municipal de la Ville d'Agen en

date du 28 septembre 2020. Des révisions ont été réalisées les 4 octobre 2021, 14 mars 2022, 26 septembre 2022, 3 avril 2023 et 25 mars 2024.

Le périmètre de l'autorisation de programme englobe les travaux sur le stade Armandie (coûts en HT car récupération de la TVA par la voie fiscale) et les travaux relatifs au pôle associatif (coûts en TTC car récupération de la TVA par le fonds de compensation de la TVA) à l'exclusion des dépenses relatives à la restructuration de la plaine des sports.

L'autorisation de programme couvre le marché de maîtrise d'œuvre et les marchés de travaux relatifs à ce projet mais n'intègre pas :

1. les études d'assistance à maîtrise d'ouvrage et les études techniques relatives à l'élaboration et à l'accompagnement du projet.
2. les frais relatifs à l'organisation du concours de maîtrise d'œuvre.
3. les travaux en lien avec la pose de panneaux photovoltaïques sur les toitures des tribunes Lacroix et Ferrasse.
4. les travaux de réfection de l'éclairage du stade.

L'autorisation de programme a été ouverte en 2020, au moment de la notification du marché de maîtrise d'œuvre, pour un montant total de 14 M € et les crédits de paiement étaient ventilés comme suit :

La révision n°1 du 4 octobre 2021 portait le montant de l'autorisation de programme à 14 640 000 € TTC et ventilait les crédits de paiement comme suit :

La révision n°2 du 14 mars 2022 portait le montant de l'autorisation de programme à 14 932 000 € TTC et ventilait les crédits de paiements comme suit :

Programme ARMANDIE	Réalisé 2020 + 2021	CP 2022	TOTAL AP
Dépenses Prévisionnelles	5 108 362,80€	9 823 638,20€	14 932 000,00€

La révision n°3 du 26 septembre 2022 portait le montant de l'autorisation de programme à 16 132 000 € TTC et ventilait les crédits de paiements comme suit :

Programme ARMANDIE	Réalisé 2020 + 2021	CP 2022	CP 2023	TOTAL AP
Dépenses Prévisionnelles	5 108 361,80€	10 623 638,20€	400 000 €	16 132 000,00€

La révision n°4 du 3 avril 2023 portait le montant de l'autorisation de programme à 15 907 341,11 € TTC et ventilait les crédits de paiements comme suit :

Programme ARMANDIE	Réalisé 2020 + 2021	Réalisé 2022	CP 2023	TOTAL AP
Dépenses Prévisionnelles	5 108 361,80€	10 098 979,31€	700 000€	15 907 341,11€

Lors de la dernière révision intervenue le 25 mars 2024, le montant de l'AP avait été porté à 15 895 157,62 € et la ventilation des crédits était la suivante :

Programme ARMANDIE	Réalisé 2020 + 2021	Réalisé 2022	Réalisé 2023	CP 2024	TOTAL AP
Dépenses Prévisionnelles	5 108 361,80 €	10 098 979,31 €	595 916,51 €	91 900,00 €	15 895 157,62 €

Le chantier de rénovation du stade est aujourd'hui terminé avec des travaux réceptionnés en octobre 2022.

La totalité des situations comptables sont dorénavant finalisées à l'exception d'un dernier règlement à effectuer à l'entreprise titulaire du lot 7 MENUISERIE BOIS avec laquelle la collectivité est en contentieux en raison de l'application de pénalités de retard à hauteur de 8 000 €.

De plus, le montant des dépenses réelles est inférieur au montant des dépenses prévisionnelles.

Compte tenu de ces éléments, il convient de réajuster l'AP, de porter cette dernière à 15 891 704,47 € et de prévoir en 2025 des crédits à hauteur de 7 000 € afin d'être en capacité de régler la dernière situation comptable au profit de l'entreprise titulaire du lot 7 MENUISERIE BOIS.

La répartition des crédits à prévoir est donc la suivante :

Programme ARMANDIE	Réalisé 2020 + 2021	Réalisé 2022 + 2023	Réalisé 2024	CP 2025	TOTAL AP
Dépenses Prévisionnelles	5 108 361,80 €	10 694 895,82 €	81 446,85 €	7 000,00 €	15 891 704,47 €

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.2121-29, L.2311-3 et R.2311-9,

Vu le décret n°97-175 du 20 février 1997 modifiant le code des communes et relatif à la procédure des autorisations de programme et des crédits de paiement,

Vu la délibération n° DCM2020_105 du Conseil municipal de la Ville d'Agen, en date du 28 septembre 2020, portant ouverture de l'autorisation de programme relative au projet de rénovation et mise aux normes du stade Armandie,

Vu la délibération n° DCM2021_077 du Conseil municipal de la Ville d’Agen, en date du 4 octobre 2021, portant sur la révision n°1 – Autorisation de programme – Crédits de paiement 2021 – Projet de rénovation et mise aux normes du stade Armandie,

Vu la délibération n° DCM2022_058 du Conseil municipal de la Ville d’Agen, en date du 14 mars 2022, portant sur la révision n°2 – Autorisation de programme – Crédits de paiement 2021 – Projet de rénovation et mise aux normes du stade Armandie,

Vu la délibération n° DCM2022_123 du Conseil municipal de la Ville d’Agen, en date du 26 septembre 2022, portant sur la révision n°3 – Autorisation de programme – Crédits de paiement 2022 – Projet de rénovation et mise aux normes du stade Armandie,

Vu la délibération n° DCM2023_047 du Conseil municipal de la Ville d’Agen, en date du 3 avril 2023, portant sur la révision n°4 – Autorisation de programme – Crédits de paiement 2023 – Projet de rénovation et mise aux normes du stade Armandie,

Vu la délibération n°DCM2024_036 du Conseil Municipal de la Ville d’Agen, en date du 25 mars 2024, portant sur la révision n°5 – Autorisation de programme – Crédits de paiement 2024 – Projet de rénovation et mise aux normes du stade Armandie,

LE CONSEIL

Où l'exposé qui précède et adoptant les conclusions du Rapporteur

DELIBERE

ET A L'UNANIMITE

DECIDE

1°/ D'APPROUVER la révision du montant final de l'autorisation de programme pour le projet de rénovation du stade Armandie à hauteur de **15 891 704,47 €** en dépenses,

2°/ D'ACTER la nouvelle ventilation annuelle des crédits de paiement afférents tels que détaillés dans le tableau ci-dessous :

Programme ARMANDIE	Réalisé 2020 + 2021	Réalisé 2022 + 2023	Réalisé 2024	CP 2025	TOTAL AP
Dépenses Prévisionnelles	5 108 361,80 €	10 694 895,82 €	81 446,85 €	7 000,00 €	15 891 704,47 €

3°/ DE PRECISER que les inscriptions budgétaires correspondantes seront inscrites au budget primitif 2025 présenté à ce même conseil.

Le Maire

certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en Préfecture

Publication le 17/04/2025

Télétransmission le 17/04/2025

Fait et délibéré, les, jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,



**le Maire d'Agen,
Jean DIONIS du SEJOUR**

le Secrétaire de Séance,



Roberto VILLETA



www.agen.fr

DELIBERATION Du CONSEIL MUNICIPAL d'AGEN

Séance du lundi 14 avril 2025

NUMERO: **DCM2025_040**

BUDGET PRIMITIF 2025 – EXAMEN ET VOTE PAR CHAPITRE

Nombre de conseillers municipaux en exercice : **39** **L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ, LE QUATORZE AVRIL A DIX HUIT HEURES LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AGEN S'EST REUNI EN SEANCE PUBLIQUE SOUS LA PRESIDENCE DE MONSIEUR JEAN DIONIS DU SEJOUR, A LA MAIRIE D'AGEN, EN SALLE DES ILLUSTRES**

Présents : **27** **M. DIONIS DU SEJOUR, MME BRANDOLIN-ROBERT, M. FELLAH, MME KHERKHACH, MME LAUZZANA, M. PINASSEAU, MME IACHEMET, M. KLAJMAN, MME HECQUEFEUILLE, M. BENATTI, MME DEJEAN-SIMONITI, MME RICHARD-FAYOLLE, M. LAFFORE, M. HERMEREL M. N'KOLLO, MME GALLISSAIRES, M. SI TAYEB, M. DUGAY, M. GESLOT, MME RIVES, M. DASSY, M. VILLETA, M. TOLOT, MME LASMAK, M. BRUNEAU, MME DELCROS ET M. DUPONT**

Absents : **3** **MME FLORENTINY, M. IMBERT ET M. RAUCH**

Pouvoirs : **9** **M. ZAMBONI (DONNE POUVOIR A M. DUGAY), MME FRANCOIS (DONNE POUVOIR A MME RICHARD-FAYOLLE), M. RAUNIER (DONNE POUVOIR A M. VILLETA), MME MAIOROFF (DONNE POUVOIR A M. FELLAH), MME PEREZ (DONNE POUVOIR A M. PINASSEAU), MME CHAUDRUC-BIZET (DONNE POUVOIR A MME BRANDOLIN-ROBERT), MME GROLLEAU (DONNE POUVOIR A M. LAFFORE), MME COMBRES (DONNE POUVOIR A MME DELCROS), M. GARAY (DONNE POUVOIR A M. DUPONT)**

Secrétaire de séance : **M. VILLETA**

Date de transmission des rapports : **MERCREDI 2 AVRIL 2025**

Date de la convocation dématérialisée : **MARDI 8 AVRIL 2025**

Expose :

Depuis une délibération en date du 30 septembre 1996, la Ville d'Agen appliquait l'instruction comptable M14 et votait son budget par nature.

Par délibération en date du 12 juillet 2021, dans le cadre de l'expérimentation du compte financier unique, vous avez approuvé le passage à la nomenclature comptable M57 à compter du 1^{er} janvier 2022. Le budget doit toujours être voté par nature.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment, les articles L.2121-29 et L.2312-2,

Vu la délibération n° DCM2021_035 du Conseil municipal de la Ville d'Agen, en date du 12 juillet 2021, portant expérimentation du compte financier unique et passage à la nomenclature comptable M57,

La Commission Ressources informée en date du 24 mars 2025,

LE CONSEIL

Où l'exposé qui précède et adoptant les conclusions du Rapporteur

DELIBERE

ET A LA MAJORITE

06 ABSTENTION(S) : Mme Naïma LASMAK, M. Laurent BRUNEAU, M. Pierre DUPONT mandataire de M. GARAY, et Mme Marjorie DELCROS mandataire de Mme COMBRES

DECIDE

1°/ DE VOTER les crédits du budget primitif 2025 par nature et par chapitre,

2°/ D'AUTORISER Monsieur le Maire à prendre tout acte en exécution de ce budget primitif, et notamment de procéder à des virements des crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de fonctionnement de la section, hors dépenses de personnel, comme l'autorise l'instruction comptable M57 (cf délibération du Conseil municipal du 12 juillet 2021)

BUDGET B01 PAR CHAPITRE BP 2025

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		
Chapitre	BP 2025	Propositions
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	12 663 195,23	12 663 195,23
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	25 761 208,86	25 761 208,86
014 ATTENUATIONS DE PRODUITS	281 863,00	281 863,00
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	6 646 672,86	6 646 672,86
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	2 550 000,00	2 550 000,00
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	5 161 261,54	5 161 261,54
66 CHARGES FINANCIERES	1 136 742,38	1 136 742,38
68 PROVISION POUR DEPRECIATION DES CREANCES	86 845,00	86 845,00
67 CHARGES SPECIFIQUES	30 264,37	30 264,37
Somme:	54 318 053,24	54 318 053,24

RECETTES		
Chapitre	BP 2025	Propositions
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	3 313 733,06	3 313 733,06
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	174 516,12	174 516,12
70 PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSE	4 921 379,30	4 921 379,30
73 IMPOTS ET TAXES	2 907 874,96	2 907 874,96
731 FISCALITE LOCALE	27 335 750,00	27 335 750,00
76 PRODUITS FINANCIERS	17 301,00	17 301,00
78 REPRISES SUR AMORTISSEMENT	0,00	0,00
74 SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	14 550 286,80	14 550 286,80
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 097 212,00	1 097 212,00
Somme:	54 318 053,24	54 318 053,24

INVESTISSEMENT

DEPENSES			
Chapitre	BP 2025	RP 2024	Propositions
001 DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTE	5 535 628,79	0,00	5 535 628,79
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	174 516,12	0,00	174 516,12
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	800 000,00	0,00	800 000,00
454 TRAVAUX D'OFFICE	140 000,00	38 552,64	178 552,64
458 OPERATIONS SOUS MANDAT	1 044 166,24	736 465,88	1 780 632,12
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	4 046 935,68	0,00	4 046 935,68
27 AUTRE IMMOBILISATION FINANCIERE	89 918,00	0,00	89 918,00
204 SUB D'EQUIPEMENT	1 685 284,10	547 350,76	2 232 634,86
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 497 665,73	797 069,90	2 294 735,63
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 563 942,51	1 560 510,62	5 124 453,13
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	21 735 451,92	3 631 031,54	25 366 483,46
Somme:	40 313 509,09	7 310 981,34	47 624 490,43

RECETTES			
Chapitre	BP 2025	RP 2024	Propositions
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION	0,00	0,00	0,00
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	6 646 672,86	0,00	6 646 672,86
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	2 550 000,00	0,00	2 550 000,00
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	800 000,00	0,00	800 000,00
024 CESSIONS	1 544 000,00	0,00	1 544 000,00
454 TRAVAUX D'OFFICE	127 466,64	24 262,80	151 729,44
458 OPERATIONS SOUS MANDATS	1 044 166,24	910 925,28	1 955 091,52
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	6 871 005,32	0,00	6 871 005,32
21 RECETTE DES IMMO CORPORELLES	0,00	0,00	0,00
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	6 230 105,37	7 245 729,73	13 475 835,10
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	11 130 156,19	2 500 000,00	13 630 156,19
27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		0,00	0,00
Somme:	36 943 572,62	10 680 917,81	47 624 490,43

Le Maire

certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en Préfecture

Publication le/...../2025

Télétransmission le/...../2025

Fait et délibéré, les, jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,



Jean Dionis du Séjour

**le Maire d'Agén,
Jean DIONIS du SEJOUR**

le Secrétaire de Séance,



Roberto Villeta

Roberto VILLETA



www.agen.fr

DELIBERATION Du CONSEIL MUNICIPAL d'AGEN

Séance du lundi 14 avril 2025

NUMERO: **DCM2025_041**

BUDGET PRIMITIF 2025 – VOTE DES TAUX

Nombre de conseillers municipaux en exercice : **39** **L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ, LE QUATORZE AVRIL A DIX HUIT HEURES LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AGEN S'EST REUNI EN SEANCE PUBLIQUE SOUS LA PRESIDENCE DE MONSIEUR JEAN DIONIS DU SEJOUR, A LA MAIRIE D'AGEN, EN SALLE DES ILLUSTRES**

Présents : **27** **M. DIONIS DU SEJOUR, MME BRANDOLIN-ROBERT, M. FELLAH, MME KHERKHACH, MME LAUZZANA, M. PINASSEAU, MME IACHEMET, M. KLAJMAN, MME HECQUEFEUILLE, M. BENATTI, MME DEJEAN-SIMONITI, MME RICHARD-FAYOLLE, M. LAFFORE, M. HERMEREL M. N'KOLLO, MME GALLISSAIRES, M. SI TAYEB, M. DUGAY, M. GESLOT, MME RIVES, M. DASSY, M. VILLETA, M. TOLOT, MME LASMAK, M. BRUNEAU, MME DELCROS ET M. DUPONT**

Absents : **3** **MME FLORENTINY, M. IMBERT ET M. RAUCH**

Pouvoirs : **9** **M. ZAMBONI (DONNE POUVOIR A M. DUGAY), MME FRANCOIS (DONNE POUVOIR A MME RICHARD-FAYOLLE), M. RAUNIER (DONNE POUVOIR A M. VILLETA), MME MAIOROFF (DONNE POUVOIR A M. FELLAH), MME PEREZ (DONNE POUVOIR A M. PINASSEAU), MME CHAUDRUC-BIZET (DONNE POUVOIR A MME BRANDOLIN-ROBERT), MME GROLLEAU (DONNE POUVOIR A M. LAFFORE), MME COMBRES (DONNE POUVOIR A MME DELCROS), M. GARAY (DONNE POUVOIR A M. DUPONT)**

Secrétaire de séance : **M. VILLETA**

Date de transmission des rapports : **MERCREDI 2 AVRIL 2025**

Date de la convocation dématérialisée : **MARDI 8 AVRIL 2025**

Exposé :

Rappelons qu'à la suite de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, et ce depuis l'année 2021, le taux de taxe foncière sur le bâti intègre désormais l'ancien taux municipal (33,52%) et l'ancien taux départemental (27,33%), soit 60,85% au total.

Depuis cette date, la Ville continue à percevoir la taxe d'habitation uniquement sur les résidences secondaires et sur les logements vacants (sur la base du taux 2019, soit 19,14%).

L'équilibre général du budget primitif 2025 qui vous a été présenté dans le rapport précédent a été construit à taux constants conformément à l'engagement de mandat n°1 de la

municipalité et aux orientations prises lors du débat d'orientations budgétaires qui s'est tenu le 3 février dernier. Il s'agit d'un choix politique fort dans un environnement tendu pour les finances des collectivités locales en lien avec le redressement de la trajectoire financière de l'Etat et de la réduction du déficit public. C'est en effet dans ce contexte que la Loi de Finances 2025 a été adoptée et que le seront sans aucun doute celles des années à venir.

Ainsi, je vous propose de reconduire, en 2025, les taux votés en 2024, ce qui porte à 22 le nombre d'années de stabilité fiscale.

Vu l'article 1639 A du code général des impôts,

Vu l'article 16 de la loi de finances pour 2020,

La commission ressources consultée le 24 mars 2025,

LE CONSEIL

Où l'exposé qui précède et adoptant les conclusions du Rapporteur

DELIBERE

ET A L'UNANIMITE

06 ABSTENTION(S) : Mme Naïma LASMAK, M. Laurent BRUNEAU, M. Pierre DUPONT mandataire de M. GARAY, et Mme Marjorie DELCROS mandataire de Mme COMBRES

DECIDE

1°/ DE FIXER pour 2025, les taux suivants :

Foncier Bâti : 60,85 %

Foncier Non Bâti : 71,98 %

Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et sur les logements vacants : 19,14%.

Le Maire

certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en Préfecture

Publication le/...../2025

Télétransmission le/...../2025

Fait et délibéré, les, jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,



le Maire d'Agen,
Jean DIONIS du SEJOUR

le Secrétaire de Séance,



Roberto VILLETA

